PETITE BIBLIOTHÈQUE MÉDICALE
A 2 FR. LE VOLUME

L'HERMAPHRODISME

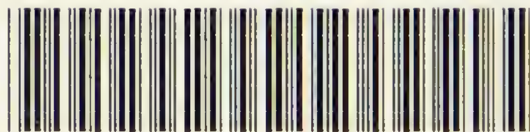
STRUCTURE, FONCTIONS
ÉTAT PSYCHOLOGIQUE ET MENTAL
ÉTAT CIVIL ET MARIAGE
DANGERS ET REMÈDES

PAR LE DOCTEUR CH. DEBIERRE
Professeur à la Faculté de Médecine de Lille.

Avec 23 figures intercalées dans le texte.



PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, RUE HAUTEFEUILLE, près du boulevard Saint-Germain
1891


22101093115

PETITE BIBLIOTHÈQUE MÉDICALE

L'HERMAPHRODISME

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY

L'HERMAPHRODISME

STRUCTURE, FONCTIONS
ÉTAT PSYCHOLOGIQUE ET MENTAL
ÉTAT CIVIL ET MARIAGE
DANGERS ET REMÈDES

PAR LE DOCTEUR CH. DEBIERRE

Professeur à la Faculté de Médecine de Lille.

Avec 23 figures intercalées dans le texte.



PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, RUE HAUTEFEUILLE, près du boulevard Saint-Germain

1891

(2) T.P. ET





AVERTISSEMENT

Ce livre a pour but de montrer :

1° Que l'hermaphrodite, au point de vue anatomique, n'est pas une « monstruosité », une « erreur de nature », mais un être seulement dévoyé du développement ordinaire, c'est-à-dire un être qui ne s'est pas développé sexuellement en conformité avec l'espèce à laquelle il appartient ;

2° Qu'au point de vue physiologique, l'hermaphrodite est un être dégénéré, un impuissant et infécond, un être dévoyé jusque dans ses penchants et sa psychose, en raison même de sa sexualité mal établie et pervertie ;

3° Que l'hermaphrodite, devant les lois sociales, est un être malheureux, il est vrai, mais dangereux

pour autrui et contre lequel il faut prémunir la Société;

4° Qu'enfin, devant la loi, c'est-à-dire devant le Code civil, il a actuellement une situation qu'il ne devrait pas conserver. Dans la Société humaine, il y a deux catégories de personnes, les hommes et les femmes; or, comme l'hermaphrodite n'est ni l'un ni l'autre, il serait bon qu'on le laissât civilement *neutre*.

Ce petit livre a eu pour point de départ un travail paru en 1887 dans les *Archives de l'Anthropologie criminelle*, de mon éminent collègue et ami, le professeur Lacassagne; mais selon le cliché ordinaire, il a été « revu, corrigé et augmenté. »

CH. DEBIERRE.

Lille, avril 1891.

L'HERMAPHRODISME

CHAPITRE PREMIER

L'hermaphrodisme au point de vue historique.

L'hermaphrodisme est la réunion de deux sexes sur le même individu.

Le premier hermaphrodite fut Adam, si l'on en croit la Genèse et l'explication qu'en donne I. Geoffroy Saint-Hilaire : *Et creavit Deus hominem ad imaginem suam ; ad imaginem Dei creavit illum; masculum et feminam creavit eos.*

L'Hermaphrodisme était connu de l'antiquité. Le mot vient de la fable d'Hermaphrodite, fils de Mercure, Ἑρμῆς, et de Vénus, Ἀφροδίτη. Ce jeune homme s'étant montré insensible aux charmes de la nymphe Salmacis, cette nymphe obtint des dieux que son corps fût réuni au sien ainsi qu'il appert de certains passages des *Métamorphoses* d'Ovide.

Les mythes nombreux de divinités hermaphrodites, inventés par l'esprit imagé des anciens,

étaient donc une remarquable aberration de l'esprit.

Chez les Egyptiens, la divinité de la Lune, Astarté, était à la fois mâle et femelle.

Les Grecs représentaient la tête de Minerve unie à celle de Mercure ; ils représentaient leur Aphrodite avec des organes mâles et femelles.

De longs siècles plus tard, la croyance à des hermaphrodites vrais, au sens physiologique du mot, n'était pas éteinte.

Cette monstruosité, chez les Romains, était considérée comme un crime de lèse-nature, puisque le Conseil des Aruspices condamnait les malheureux porteurs de cette malformation à perdre la vie. Ainsi fut fait de l'hermaphrodite qui naquit en Ombrie, sous le consulat de Messalus et C. Licinius ; ainsi de celui de Lune, sous le consulat de L. Metellus et Q. Fabius Maximus; ainsi d'autres.

Au temps de Néron, cette barbare coutume avait disparu, puisque cet empereur se plaisait, aimant la nature, mais plus encore peut-être les choses extraordinaires, à faire traîner son char par quatre chevaux hermaphrodites.

Aristote et Pline admettaient au pays d'Afrique, un peu au delà des Nausamones, à côté des Mosclíens, un peuple hermaphrodite, les Androgynes.

Saint Augustin dit qu'il y a des animaux androgynes, ce qui est vrai de certains animaux inférieurs (vers, mollusques) et même de certains vertébrés.

L'opinion de saint Augustin s'est propagée jusqu'au moyen-âge, puisqu'elle est encore admise par Daleschamps :

« J'ai cogneu un hermaphrodit, dit cet auteur, lequel estoit du sexe obséquieux des femmes, occasion pour laquelle il fust marié à un homme, auquel il engendra quelque fils et fille, et ce nonobstant il avait accoustume monter sur les chambrières et engendrer en icelles. »

Liebault et Jacques Duval croyaient tous les lièvres hermaphrodites.

Mais si les anciens, dans leurs erreurs, ont néanmoins connu l'hermaphrodisme, ils en ont ignoré le processus formateur.

L'explication qu'ils en donnent ne va pas au-delà du mysticisme et de l'astrologie.

Au dix-septième siècle, nos ancêtres, d'ailleurs, n'étaient guère plus avancés sur cette question qu'on ne l'était au temps d'Empédocle, d'Hippocrate, d'Avicenne ou de Galien, ainsi que l'indique sommairement le quatrain suivant :

N'aguère à Bénévent, qui de Champagne est ville,
Un jeune adolescent devint fort belle fille.

Voilà ce que les anciens savaient de l'hermaphrodisme. Or, il nous reste à nous demander si cet état organique existe bien, et, s'il existe, à en décrire les formes.

CHAPITRE II

L'hermaphrodisme au point de vue anatomique.

L'hermaphrodisme n'est que la permanence accidentelle d'un état normal transitoire.

L'Hermaphrodisme (Androgynie) est l'attribut général des végétaux, que ceux-ci soient monoïques ou dioïques.

L'Hermaphrodisme est un état qui se rencontre normalement dans certains groupes d'invertébrés, notamment chez les Plathelminthes et les Hirudinées, parmi les vers, chez la plupart des Mollusques.

L'hermaphrodisme est appelé *suffisant* lorsque l'hermaphrodite est capable de se féconder lui-même, comme cela a lieu chez nombre de céphalophores, les Cestodes; *insuffisant*, lorsque la fécondation exige l'accouplement réciproque de

deux individus (hirudinées, seiches, nautiles, limaces, hélices, etc.).

Le peu de sensibilité des animaux inférieurs, la difficulté ou l'impossibilité de se rapprocher les uns des autres pour l'accouplement, les pertes énormes auxquelles ces espèces sont exposées, justifient et expliquent pour elles cette sage disposition de la Nature.

Parmi les vertébrés, l'hermaphrodisme normal n'existe que chez quelques poissons.

On n'en connaît aucun exemple authentique chez les Vertébrés supérieurs; par contre, il n'est pas très rare de rencontrer, parmi ces derniers, qu'un même animal présente, par suite d'une anomalie du développement, quelques-uns des caractères distinctifs des deux sexes. Cet *hermaphrodisme anormal* est toujours très imparfait.

Les acquisitions récentes de l'embryogénie seules sont susceptibles de fournir l'explication de l'hermaphrodisme. Etudions donc les origines des organes reproducteurs, car sans cela il nous serait impossible de comprendre ni l'Hermaphrodisme, ni son mécanisme de formation.

ARTICLE 1er. — ORIGINE ET ÉVOLUTION DES ORGANES REPRODUCTEURS

Pour l'orthodoxie ancienne, l'homme était préormé dans l'œuf. L'Être Tout-Puissant l'avait jeté

à l'état de miniature dans les flancs de la femme (*homunculus*); pour venir au monde, l'homme n'avait qu'à croître et à grandir (1).

Ce n'est ni sans peine ni sans combat que la science moderne est arrivée à renverser cet échafaudage de métaphysique transcendante. Et si, de nos jours, la théorie de la préformation ou de la préexistence, aussi bien que celle de l'emboîtement

(1) *La théorie de la préformation* peut se résumer ainsi : Dans l'évolution individuelle de chaque animal, de chaque homme, il n'y a aucune formation nouvelle, mais bien un simple accroissement des parties qui préexistaient toutes préparées de toute éternité, mais sous un volume extrêmement réduit et repliées sur elles-mêmes. Ainsi, dans le développement de l'individu, il n'y a pas formation d'organes, mais « évolution » d'organes, au sens strict du mot. Dans chaque œuf de poule, il y a un poussin en miniature. Ainsi le croyaient Bonnet, Spallanzani, Leibnitz et les plus grands esprits du dix-huitième siècle. — La conséquence nécessaire de cette théorie était l'idée de l'*emboîtement des germes*. Dans cette conception un seul individu primordial a été créé pour chaque espèce, et cet individu contenait en lui-même les germes de tous les individus de son espèce, qui ont existé ou qui existeront. Haller, — un grand physiologiste, — calcula ainsi le nombre d'hommes que Dieu créa simultanément et emboîta dans les ovaires d'Ève, notre commune mère; il l'évalua à 200,000 millions ! — Quand Leuwenhoek, en 1690, eut découvert les spermatozoïdes dans la semence de l'homme, il s'éleva en face du camp précédent des *ovistes* un autre camp, celui des *spermatistes*, qui soutint à son tour que le spermatozoïde est un homme en miniature. De sorte que les testicules d'Adam auraient contenu déjà tout préparés les germes de tous les enfants des hommes qui ont habité ou habiteront la Terre jusqu'à la fin des siècles ! Il fallut le génie de G.-Fr. Wolff pour anéantir à tout jamais ces hérésies des théories rivales de l'emboîtement des germes masculins et de l'emboîtement des germes féminins.

des germes (*Syngénèse*), ont disparu, culbutées par le souffle énergique de la vérité, je veux dire de l'*Épigénèse*, il n'a rien moins fallu pour cela que l'intervention et le génie d'hommes comme Wolff, Baër, Malpighi, Rathke, Remak, Bischoff, Reichert, Coste, Schwann, toute la légion des embryogénistes modernes. Toutes les vérités scientifiques en sont là, il est vrai, et s'il a fallu la puissance de la Géologie et de l'Astronomie moderne pour détruire la Cosmogonie ignorante et étroite du judaïsme, il faut arriver au merveilleux progrès de l'histoire naturelle contemporaine, pour voir la Morphologie sortir du chaos où elle était plongée depuis la plus haute antiquité. Si ces réflexions sont vraies pour l'Organogénie en général, elles sont surtout applicables à l'histoire des organes génitaux.

Les organes génitaux se composent dans les deux sexes :

1° D'un appareil de conduits excréteurs des glandes génitales, les *conduits de Wolff* et *de Müller* ;

2° D'un organe producteur de la cellule sexuelle et génératrice, la *glande génitale ;*

3° D'un appareil annexe de copulation et d'éjaculation, les *organes génitaux externes*.

Ces différentes parties sont autrement différenciées dans l'un et l'autre sexe, parce que, dans le sexe mâle, c'est une partie qui se développe, tandis

que l'autre s'atrophie, et que dans le sexe femelle c'est absolument l'opposé. De là proviennent les organes rudimentaires, parovaire, paradidyme, que l'on rencontre chez la femelle ou chez le mâle.

Mais comme le développement des organes génitaux est intimement lié à celui de l'appareil urinaire, il nous faut, avant d'aborder l'étude directe de l'origine des voies et des glandes génitales, esquisser préalablement l'histoire de l'appareil urinaire primitif, dont certaines parties se joignent ultérieurement à l'appareil génital et servent dès lors de voies d'excrétion des œufs et du sperme.

§ 1er. — *Appareil urinaire primitif.*

Il existe, chez les Vertébrés, trois reins successifs : le *pronéphros* ou *rein céphalique ;* le *mésonéphros* ou *rein primitif, corps de Wolff;* le *métanéphros* ou *rein définitif*, rein de l'adulte des Vertébrés supérieurs, de l'homme notamment (fig. 1 et 2).

Le premier rudiment de l'appareil urogénital est l'ébauche du *rein céphalique* ou *rein précurseur.* Celui-ci dérive d'un diverticule de la cavité du cœlome et communique avec cette cavité par un nombre variable d'orifices en entonnoir, appelés *néphrostomes*, et ordinairement revêtus d'un épithélium cilié chez les Anammiens. De la sorte, se

forme une glande tubuleuse, une glande rénale primitive, avec laquelle l'aorte entre en rapport par des branches pour former les glomérules vasculaires, connus sous le nom de *glomérules de Malpighi*.

Quant au *canal excréteur* de ce rein, dont l'origine blastodermique est encore controversée, il provient de l'ectoderme, si l'on s'en rapporte aux recherches de Van Wijhe, Rabl, Beard chez les Sélaciens (fig. 2), de Perenyi chez les Amphibiens, de Mitsukuri chez les Reptiles, de Hensen, Flemming et Graaf Spee chez les Mammifères, et se développe d'avant en arrière jusqu'à ce qu'il atteint le cloaque où il débouche. Si cette manière de voir est exacte, on peut considérer que primitivement le canal du rein précurseur était très court et ne faisait que traverser la paroi du corps pour venir s'ouvrir à l'extérieur. Cette ouverture primitive à la peau du premier et du plus ancien des reins n'a rien d'irrationnel, car cette disposition s'est maintenue, à l'état permanent, chez les Cyclostomes. S'il en est ainsi, on voit toute l'analogie entre ce système des Vertébrés et les canaux segmentaires ou néphridies des Vers, canaux qui mettent le cœlome en communication avec l'extérieur et servent de voies d'élimination pour les produits sexuels et les produits d'excrétion.

L'existence du *Pronéphros* n'est que transitoire, mais son canal excréteur persiste et se met en rap-

Fig. 1. — Schèmes de l'évolution des organes génito-urinaires des Vertébrés.

♀♂. — Appareil génito-urinaire des Amniotes. Stade d'indifférence sexuelle.

Cl, cloaque; R, rectum; *Al*, allantoïde (vessie urinaire); *G*, glande génitale; *W*, canal de Wolff; *M*, canal de Müller; *U*, uretère (évagination rénale du canal de Wolff); 1, rein précurseur; 2, portion génitale du rein primitif ou corps de Wolff; 3, portion urinaire du rein primitif.

♀. — Appareil génito-urinaire des Amniotes femelles.

O, ovaire; *Ro*, parovaire et rete ovarii; *Pa*, paroophore; *M*, canal de Müller qui fournit *M*, la trompe de Fallope, *U*, l'utérus, et *V*. le vagin; *F*, pavillon de la trompe; *H*, hydatide pédiculée de la trompe; *W*, portion du canal de Wolff qui disparaît (canal de Gärtner); *U*, uretère; *Re*, rein définitif; *R*, rectum; *V*, vessie; *a*, anus; *c*, clitoris; *B*, glande de Bartholin.

♂. — Appareil génito-urinaire des Amniotes mâles.

T, testicule; *E*, épididyme (vaisseaux efférents et rete testis); *W*, canal de Wolff (canal de l'épididyme et canal déférent); *S*, vésicule séminale; *h*, hydatide sessile du testicule; *H*, hydatide pédiculée; *M*, portion du canal de Müller qui disparaît; *va*, utricule prostatique ou vagin mâle; *Gi*, paradidyme; *Re*, rein; *R*, rectum; *V*, vessie; *a*, anus; *p*, pénis; *pr*, prostate; *c*, glandes de Cowper.

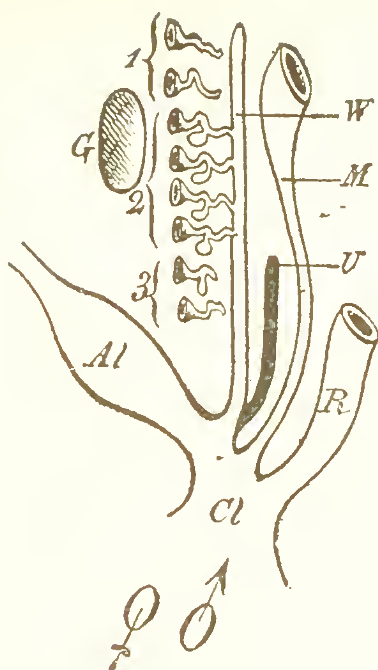


Fig. 1. — Schèmes de l'évolution des organes génito-urinaires des Vertébrés.

port avec un nouveau rein, le *Mésonéphros* ou *corps de Wolff*, destiné à remplacer le rein précurseur, et se transforme en *canal du rein primitif* ou *canal de Wolff*.

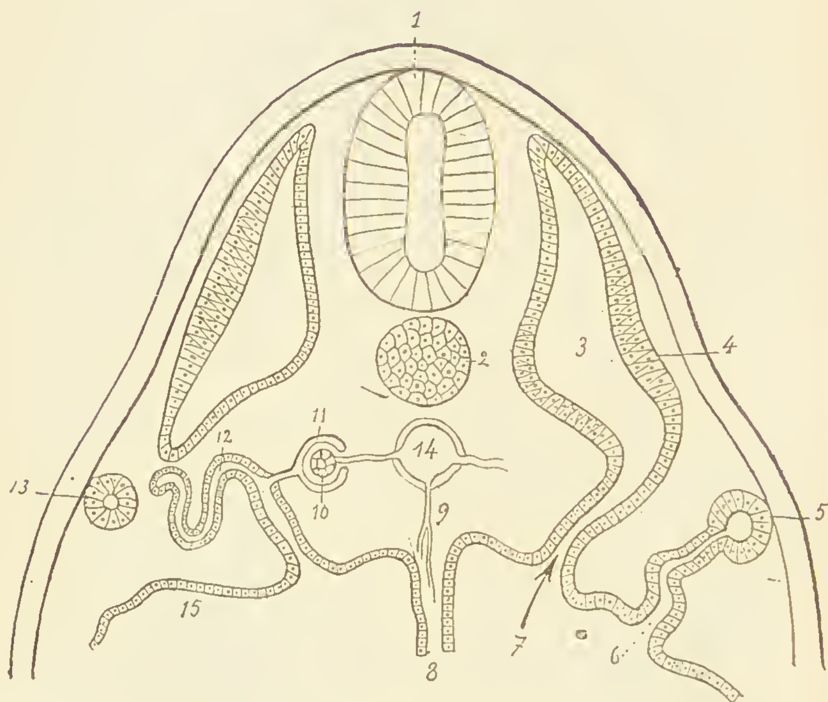


Fig. 2. — Coupe transversale schématique du corps d'un vertébré (Sélacien). A droite, stade du rein précurseur; à gauche, stade du rein primitif.

1, moelle épinière; 2, corde dorsale; 3, cavité des somites; 4, portion myoblastique des somites (plaque musculaire); 5, canal du rein précurseur; 6, un canalicule du rein précurseur; 7, communication du cœlome avec la cavité des somites; 8, mésentère; 9, artère mésentérique; 10, corpuscule de Malpighi du rein primitif; 11, capsule de Bowmann; 12, canalicule du rein primitif, dont l'extrémité ira s'aboucher avec 13, canal du rein précurseur (maintenant canal de Wolff); 14, aorte; 15, épithélium du cœlome.

Les *reins primitifs* ont un développement indépendant. Leur ébauche est au début, ainsi que

l'ont fait voir récemment sur les Sélaciens et les Amniotes, Segdwick, Van Wijhe et Rückert, strictement segmentaire, ce qui tient à ce que les canalicules des reins primitifs dérivent de tubes primitifs

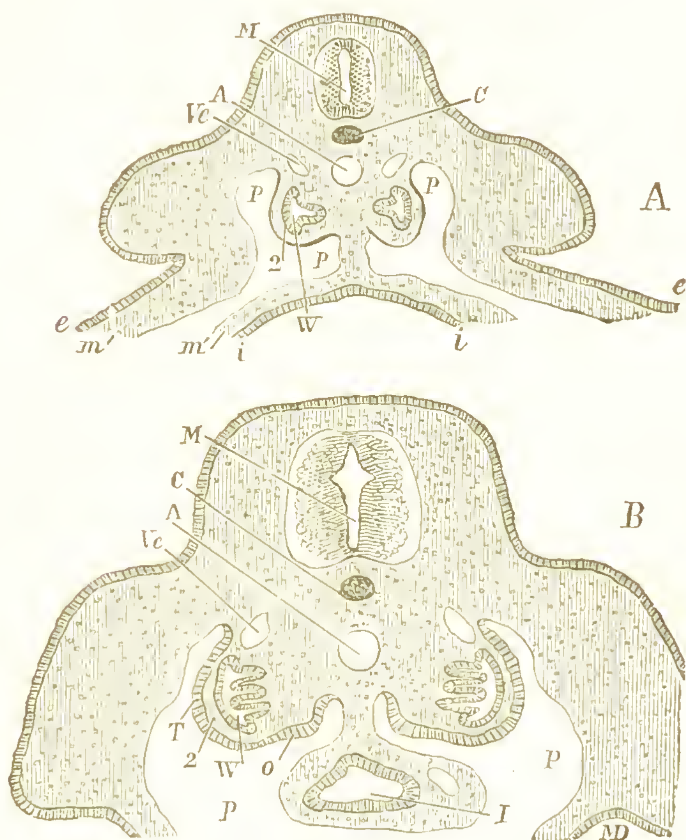


Fig. 3. — Coupes transversales d'embryons de poulet de 4 et 5 jours.

A, embryon du 4e jour : B, embryon du début du 5e jour de l'incubation ; P, cavité pleuro-péritonéale (cœlome) ; M, moelle épinière ; C, corde dorsale, W, canal de Wolff ; A, aorte ; I, intestin ; O et T, épithelium germinatif ; Vc, veines cardinales postérieures ; *e*, ectoderme ; *i*, endoderme : *m*, feuillet fibro-cutané (somatopleure) ; *m'*, feuillet fibro-intestinal (splanchnopleure).

ouverts (Sélaciens) ou pleins (Amniotes), qui s'étendent de chaque somite au cœlome. En un mot, ces

canalicules sont primitivement des tubes qui s'étendent de la cavité des protovertèbres à la cavité du cœlome. Ils dérivent donc de la grande cavité viscérale et leur paroi épithéliale est en connexion directe avec l'épithélium cœlomique. Lorsque les somites se séparent de cette cavité, ces canaux de communication sont transformés en culs-de-sac, qui continuent à s'ouvrir dans le cœlome et semblent en être un diverticule. Quand, chez les Amniotes, les somites se sont séparés des plaques latérales, les cordons cellulaires qui constituent la première ébauche des canalicules du corps de Wolff ou canaux segmentaires, serrés les uns contre les autres d'avant en arrière, semblent former une masse distincte interposée entre les segments primordiaux et la lame latérale; cette masse, c'est ce que l'on a appelé *la plaque intermédiaire* ou *blastème du corps de Wolff*, — parce que c'est dans son intérieur que se différencient les canalicules du rein primitif.

Un peu plus tard, ces canalicules s'abouchent dans le canal de Wolff, et dès lors l'appareil du rein primitif est constitué.

Chacun de ses canalicules est composé, dans sa forme primitive, de quatre parties :

1° un orifice péritonéal infundibuliforme, garni d'un épithélium vibratile (*entonnoir segmentaire*, *néphrostome*);

2° un peloton artériel (glomérule vasculaire) con-

tenu dans la paroi invaginée de la partie moyenne du canalicule (capsule de Bowman), peloton et

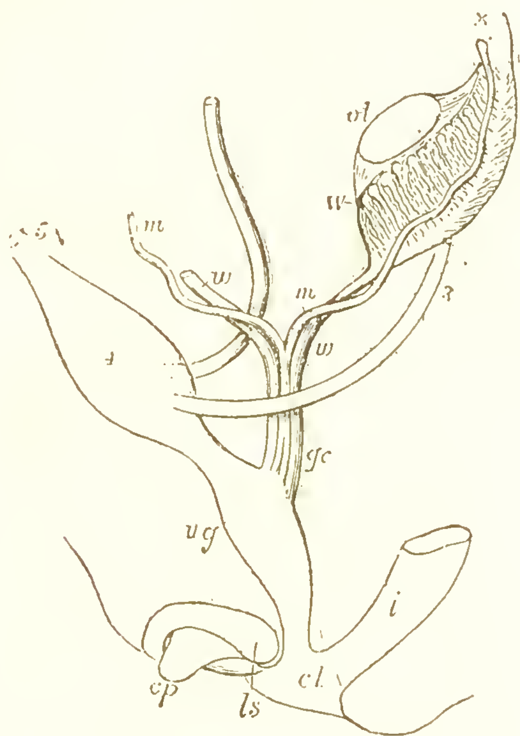


Fig. 4. — Schème des organes génito-urinaires d'un Mammifère à un stade précoce (Allen Thomson). — Vue de profil.

3, uretère; 4, vessie urinaire; 5, ouraque; *ot*, glande génitale (ovaire ou testicule); W, corps de Wolff gauche; *x*, sa portion génitale ou supérieure; *w*, *w*, canaux de Wolff; *m*, *m*, canaux de Müller; *gc*, cordon génital, composé des deux canaux de Wolff et des 2 canaux de Müller enveloppés dans une gaîne commune (cordon de Thiersch); *i*, rectum; *ug*, sinus uro-génital; *cl*, cloaque; *cp*, phallus (clitoris ou pénis); *ls*, bourrelet génital (grandes lèvres au scrotum).

capsule formant le corps que l'on appelle *glomérule de Malpighi*;

3° un tube terminal qui met le glomérule de Malpighi en communication avec le canal commun ou canal de Wolff.

Chez la plupart des Poissons, le rein primitif persiste et fonctionne toute la vie comme glande urinaire; mais chez d'autres poissons, notamment la plupart des Sélaciens, chez tous les Amphibiens, et chez les Amniotes, il acquiert des relations importantes avec l'appareil génital, et constitue le *rete testis*, les vaisseaux efférents, l'épididyme, le canal déférent et le paradidyme chez le mâle; le parovaire, l'hydatide et le paroophore chez la femelle.

Chez les Sélaciens et les Amphibiens, sa partie antérieure ou portion génitale se met en rapport avec l'appareil génital, et sa partie postérieure ou portion urinaire continue à fonctionner comme système urinaire définitif.

Chez les Amniotes, il cesse de remplir le rôle de glande urinaire, et c'est alors qu'on voit se développer un *troisième rein, rein définitif* ou *méta-néphros*, ainsi qu'un nouveau canal excréteur, l'*uretère*.

Quant au *canal de Wolff* ou *canal du rein primitif*, il fonctionne chez la plupart des Poissons exclusivement comme canal excréteur du rein primitif; chez les Sélaciens et les Amphibiens mâles, il sert de canal excréteur à l'urine et au sperme à la fois (*canal de Leydig*).

Le *rein définitif* ou *rein permanent* provient d'une double ébauche :

1° D'une évagination de l'extrémité cloacale du

canal de Wolff, *bourgeon rénal*, qui donne naissance à l'uretère, au bassinet et aux tubes droits, c'est-à-dire à tout l'appareil excréteur du rein;

2° D'un prolongement postérieur du blastème du corps de Wolff, qui fournit les canalicules contournés et les corpuscules de Malpighi, c'est-à-dire toute la partie sécrétoire du rein.

Pour certains anatomistes toutefois, — mais nous ne pouvons pas ici insister sur ce point de controverse, — le tube urinifère tout entier serait même fourni par des branches du canal rénal primitif.

§ 2. — *Voies d'excrétion des produits sexuels.*

Nous connaissons maintenant le canal de Wolff qui existe aussi bien chez le mâle que chez la femelle; voyons ce que l'on a appelé le *canal de Müller*, que l'on rencontre également dans les deux sexes (voy. fig. 1, 2, 3, 4 et 5).

Dans le fond de la cavité pleuro-péritonéale, de chaque côté de la colonne vertébrale, on voit une saillie allongée, appelée *pli génital* ou *éminence sexuelle*, constituée par un épaississement de la splanchnopleure et recouverte par l'épithélium du cœlome, qui, épaissi et modifié, à ce niveau, porte le nom d'*épithélium germinatif*, *épithélium-germe*.

C'est dans ce pli qu'on trouve le canal de Wolff,

et à côté de lui le canal de Müller. Ce dernier dérive, chez les Sélaciens et peut-être aussi les Amphibiens, du canal du rein primitif par un cloisonnement de celui-ci (Semper, Balfour, Hoffmann). Il résulte de là que, chez les femelles de ces animaux, le canal du rein primitif ne fonctionne que comme canal excréteur du rein primitif, car le canal de Müller fournit la trompe, l'utérus et le vagin. Si cette subdivision du canal de Wolff primitif en deux canaux secondaires est exacte, on ne peut s'expliquer cette formation qu'en admettant que cet organe accomplissait, au début, une double fonction. Il devient ainsi probable qu'il servait anciennement à éliminer à la fois le produit de sécrétion des tubes segmentaires du rein primitif et les produits sexuels. Les œufs et les spermatozoïdes arrivés à maturité tombaient dans la cavité générale du corps, passaient de là par l'entonnoir du rein céphalique, et étaient enfin rejetés au dehors par le canal de Wolff primitif. Chez nombre d'Invertébrés, les Vers notamment, cette disposition primitive s'est maintenue ; les canaux segmentaires servent à la fois de conduits pour « l'urine » et pour les produits sexuels.

Chez les Vertébrés, au contraire, chacune de ces deux fonctions s'accomplit par un canal particulier. L'un de ces canaux a perdu sa communication avec le cœlome, mais est resté uni aux tubes segmentaires du corps de Wolff et sert désormais à

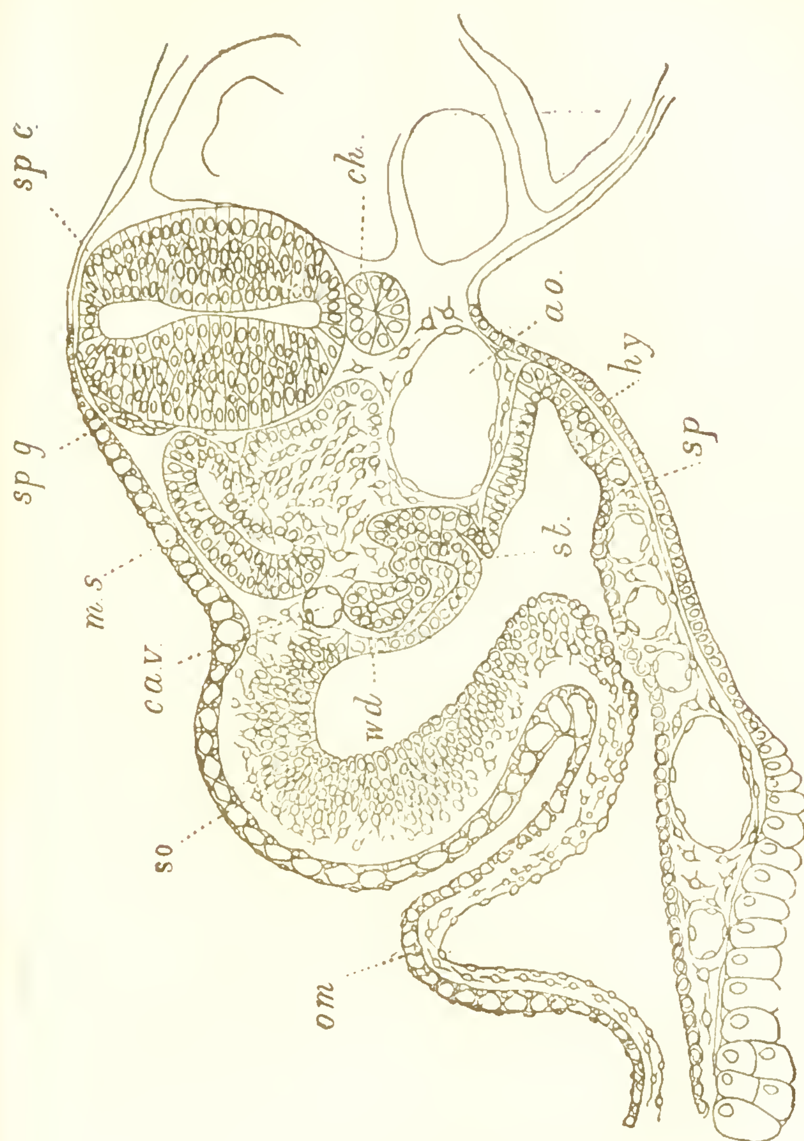


Fig. 5. — Coupe transversale du tronc d'un embryon de canard de 24 somites (Balfour).

om, amnios ; *so*, somatopleure ; *sp*, splanchnopleure ; *wd*, canal de Wolff : *st*, tube segmentaire ; *ca, v*, veine cardinale ; *ms*, plaque musculaire : *sp, g*, ganglion rachidien ; *sp, c*, moelle épinière ; *ch*, corde dorsale ; *ao*, aorte ; *hy*, hypoblaste.

l'excrétion urinaire; tandis que l'autre a conservé l'entonnoir péritonéal du rein céphalique, et sous le nom de *conduit de Müller* s'est adapté spécialement à l'excrétion des produits sexuels chez la femelle.

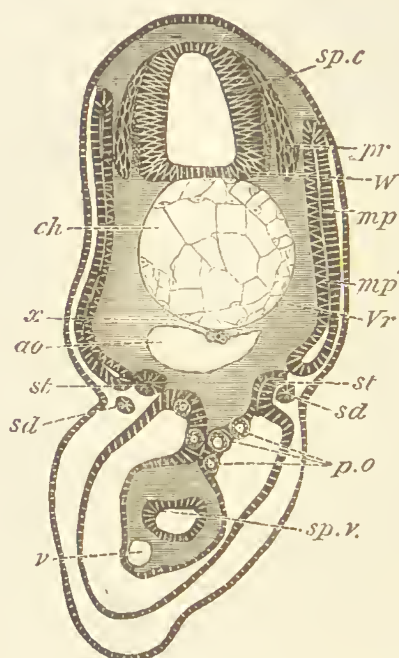


Fig. 6. — Coupe transversale du tronc d'un embryon de *Scyllium* (Balfour).

sp, c, moelle épinière; W, substance blanche de la moelle; *pr*, racines postérieures; *ch*, notocorde; *ao*, aorte; *mp*, plaque musculaire (myotome); *mp'*, couche interne du myotome convertie en muscles; *Vr*, rudiment de corps vertébral; *st*, tube segmentaire; *sp, v*, valvule spirale *v*, veine sous-intestinale; *sd*, canal segmentaire; *p, o*, ovules primordiaux.

Chez les Amniotes toutefois, les origines du canal de Müller sont encore mal connues. Son extrémité antérieure paraît provenir d'une invagination de l'épithélium cœlomique qui revêt la face externe

du rein primitif, tandis que le restant du canal proviendrait pour les uns de l'allongement de cette ébauche d'avant en arrière, et que pour d'autres il

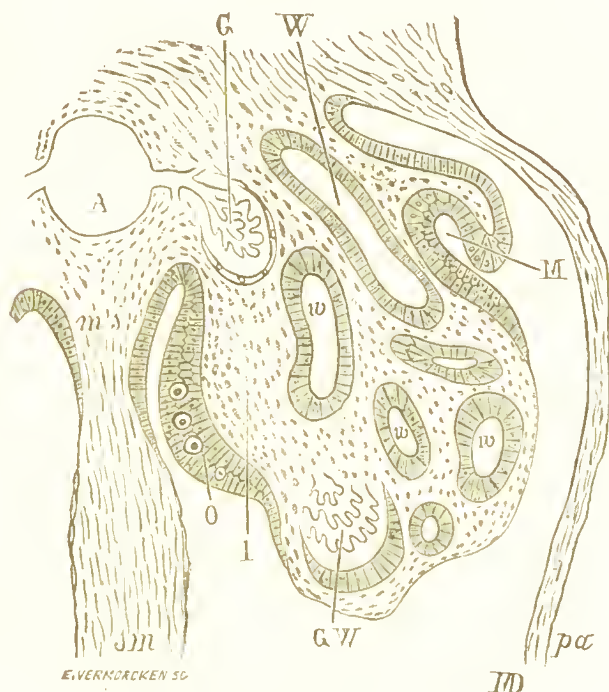


Fig. 7. — Corps de Wolff au 5e jour de l'incubation chez le poulet (Waldeyer).

A, aorte; *ms*, *sm*, mésentère; *pa*, paroi abdominale; G, glomérure Malpighien du corps de Wolff; W, corps de Wolff; *w*, coupes des canalicules du corps de Wolff; GW, un de ces canalicules en rapport avec un glomérule; 1, stroma de la glande génitale; O, épithelium germinatif contenant déjà des ovules primordiaux; M, ébauche du canal de Müller.

procéderait du canal de Wolff, comme cela se passe chez les Sélaciens.

Quoi qu'il en soit, le canal de Müller progresse d'avant en arrière et vient s'ouvrir dans le sinus uro-génital à côté des canaux de Wolff, — cela aussi bien chez le mâle que chez la femelle.

Chez les Sauropsidés, les canaux de Müller restent séparés toute la vie, comme chez les Anamniens (Poissons et Amphibiens); il en est de même chez les Mammifères inférieurs (Didelphes); mais chez les Mammifères, l'homme y compris, ils se soudent dans une étendue plus ou moins grande (Monodelphes) pour donner naissance au canal utéro-vaginal. Chez les Sauropsidés mâles, jamais ils ne débouchent dans le cloaque; il ne peut donc exister chez ces animaux de « vagin mâle ».

Enfin, ce n'est qu'à partir des Mammifères supérieurs aux Marsupiaux qu'il se développe un périnée, et conséquemment un sinus uro-génital, c'est-à-dire une séparation des voies génito-urinaires d'avec le rectum.

Nous connaissons les futures voies d'excrétion des produits sexuels; voyons maintenant l'origine des glandes sexuelles.

§ 3. — *Glandes sexuelles.*

Au moment où le canal de Müller commence à se former, apparaissent aussi chez les Vertébrés les premières traces des glandes génitales. Elles naissent d'un épithélium germinatif situé à la face interne du corps de Wolff et constituant une partie différenciée de l'épithélium du péritoine; cette partie c'est ce qu'on appelle l'*épithélium-germe*. C'est de cet épithélium que sortent par proliféra-

tion aussi bien les éléments sexuels du mâle que les éléments sexuels de la femelle, *ovules mâles* ou *spermatomères* d'une part, *ovules femelles* ou *ovoblastes* de l'autre. — A ces ébauches des glandes

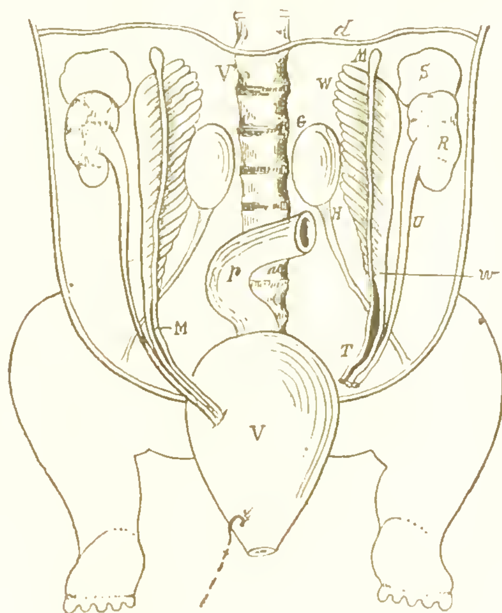


Fig. 8. — Organes génito-urinaires d'un fœtus humain de 2 mois.

V, vessie urinaire érignée et renversée en avant; R, rectum; V', colonne vertébrale; U, uretère; R, rein; S, capsule surrénale; W, corps de Wolff; *w*, canal de Wolff; M, canal de Müller; G, glande génitale; H, gubernaculum de Hunter; T, cordon génital de Thiersch; *d*, diaphragme.

génitales viennent se joindre des cordons qui émanent du corps de Wolff; ces « cordons génitaux » wolfiens formeront, dans le testicule, les tubes droits et le réseau de Haller.

Parues sur les côtés de la colonne vertébrale, dans la région des lombes, ces glandes descendent

plus tard, les ovaires dans le grand bassin, les testicules dans les bourses.

Telle est l'ébauche primitive des organes génitaux internes dans les deux sexes.

Mais si les canaux et les glandes du système uro-génital sont primitivement les mêmes aussi bien chez le mâle que chez la femelle, ces organes se différencient ensuite différemment dans les deux sexes.

Tandis que, chez le mâle, c'est un testicule qui prend naissance, chez la femelle c'est un ovaire; alors que, chez le mâle, c'est le canal de Wolff qui se développe pour fournir le canal excréteur du testicule, chez la femelle, c'est le canal de Müller qui s'accroît pour se transformer en trompe de Fallope, utérus et vagin; tandis que chez le mâle, ce sont les canaux de Müller qui s'atrophient, chez la femelle, ce sont les canaux de Wolff qui disparaissent, excepté chez certaines espèces, les Ruminants et les Suidés notamment, où ils persistent en partie pour former les *canaux de Gärtner*.

Toutes ces transformations, que nous ne pouvons poursuivre ici plus loin, nous les résumons dans le tableau ci-dessous:

Homologies des organes génitaux internes de la femme et de l'homme.

Glande génitale.........	Ovaire. Cordons médullaires.	Testicule. Canaux séminifères.

Conduit de Müller		*Portion supérieure.*	
		Trompe; utérus.	Hydatide du testicule.
		Portion inférieure.	
		Vagin.	Utricule prostatique.
		Hymen.	Verum ontanum.
Corps de Wolff	Portion supérieure ou génitale.	Hydatide pédiculée de la trompe.	Hydatide pédiculée de l'épididyme.
		Canalicules de l'époophore.	Canaux efférents de la tête de l'épididyme.
		Rete ovarii.	Rete testis.
	Portion inférieure ou urinaire.	Parovaire.	Paradidyme.
Canal de Wolff		Canal de l'époophore.	Canal de l'épididyme.
		Canal de Gärtner.	Canal déférent, y compris la vésicule séminale et le conduit éjaculateur.

§ 4. — *Organes génitaux externes.*

Pour être à même de comprendre le mécanisme de production des diverses formes d'hermaphrodisme, il nous reste à dire un mot de l'origine des organes génitaux externes.

Les *organes génitaux* externes sont absolument indépendants, dans leur formation, des organes génitaux internes. Ils se développent, chez le mâle comme chez la femelle, aux dépens d'une ébauche identique, au pourtour de l'orifice du cloaque.

Le cloaque est une petite cavité située à l'extré-

mité caudale de l'embryon, et dans laquelle débouchent et l'intestin terminal (rectum) et le pied de l'allantoïde, c'est-à-dire le sinus uro-génital. Il s'ouvre à l'extérieur par un orifice en forme de fente, l'*orifice cloacal*, et persiste chez les Amphibiens, les Reptiles, les Oiseaux et les Mammifères inférieurs (Monotrèmes), tandis que, chez les autres Mammifères, il n'existe que pendant la vie embryonnaire, une cloison venant plus tard subdiviser cette cavité en une partie antérieure, désormais exclusivement génito-urinaire, le sinus uro-génital, et en une partie postérieure dès lors exclusivement intestinale, le rectum ou plus tard le canal ano-rectal. — Dans le sinus uro-génital s'ouvrent les canaux de Wolff et les conduits de Müller (*ug*, fig. 4), et plus tard les uretères.

En même temps que le cloaque se divise, par suite de la formation d'une cloison transversale (ou frontale), pendant la sixième semaine de la vie intra-utérine, chez l'homme, on voit se développer à la partie ventrale du sinus uro-génital, et cela dans l'un comme dans l'autre sexe, un tubercule, appelé

Etat indifférent : I, embryon de 0m016 ; II, embryon de 0m020 , III, embryon de 0,027. — *Type féminin :* A, embryon de 0,031 ; B, embryon du milieu du 5e mois ; C, embryon du début du 6e mois. — *Type masculin :* A, embryon de 0m057 (fin du 3e mois); B', embryon du milieu du 4e mois ; C', embryon de la fin du 4e mois (d'après Ecker) ; 1, cloaque ; 2, tubercule génital ; 3, gland ; 4, sillon génital ; 5, bourrelets génitaux (grandes lèvres, bourses); 6, cordon ombilical ; 7, anus ; 8, queue 9, replis génitaux (petites lèvres); 10, simus uro-génital ; 11, frein du clitoris ; 12, prépuce du gland ; 13, orifice de l'urèthre ; 14, orifice du vagin ; 15, hymen ; 16, raphé scrotal.

Fig. 9. — Développement des organes génitaux externes.

tubercule génital ou *phallus* (2, fig. 9) dont la face inférieure présente un sillon médian, le *sillon génital* (4, fig. 9) qui s'étend jusqu'à l'orifice du cloaque, et se trouve bordé par un repli de la peau, les *replis génitaux* (9, fig. 9). Ce tubercule et l'orifice cloacal sont entourés par un bourrelet cutané, les *bourrelets génitaux* (5, fig. 9). Lorsque le cloaque s'est subdivisé par suite de la formation de deux replis qui marchent l'un vers l'autre comme deux rideaux qu'on rapprocherait (Rathke, Retterer), autrement dit lorsque la *cloison perinéale* est venue séparer le sinus uro-génital de l'anus, il existe deux orifices d'excrétion à l'extrémité caudale de l'embryon, l'*entrée du sinus uro-génital*, et l'*anus* qui s'écarte de plus en plus de l'orifice uro-génital à mesure que le *périnée* s'épaissit et s'achève.

A partir du quatrième mois, cette ébauche sexuelle, identique chez le mâle et chez la femelle, commence à se différencier et à tourner, soit vers le type mâle, soit vers le type femelle.

Chez la femelle, le tubercule génital reste petit et devient le clitoris; les replis génitaux s'allongent et deviennent les petites lèvres, limitant un espace où s'ouvre l'urèthre et le vagin qu'on appelle *vestibule du vagin* (l'ancienne entrée du sinus uro-génital). Enfin, les bourrelets génitaux deviennent volumineux et constituent les grandes lèvres.

Chez le mâle, le tubercule génital s'allonge con-

sidérablement pour former la verge ; les replis génitaux se soudent à sa face inférieure et transforment le sillon génital en un long canal, le *canal de l'urèthre*, qui apparaît comme un prolongement du sinus uro-génital ; les deux bourrelets génitaux s'unissent sur la ligne médiane pour former le *sac scrotal* dans lequel descend le testicule vers la fin de la vie utérine. La soudure des bourrelets génitaux reste écrite pour ainsi dire sur le scrotum lui-même sous la forme du *râphé scrotal*. Dans la portion initiale du canal de l'urèthre enfin, l'ancien canal uro-génital, continuent à s'ouvrir le vagin mâle et les canaux éjaculateurs ; des différenciations spéciales des parois de cette portion du canal donnent lieu à la *prostate*.

HOMOLOGIE DES ORGANES GÉNITAUX EXTERNES DANS LES DEUX SEXES

Sinus uro-génital.

Embryon.		Femme.	Homme.
Portion allantoidienne.		Urèthre tout entier.	Urèthre postér.
Portion vestibulaire.	Phallus........	Clitoris...........	Pénis.
	Replis génitaux.	Petites lèvres......	Urèthre antérieur.
	Bourrelets génit:	Grandes lèvres.....	Bourses.
Bourgeons glandulaires uréthraux.......		Glandes d'Huguier.	Prostate.
		Gl. de Bartholin..	Gl. de Cowper.

En résumé, tous les vertébrés commencent par être hermaphrodites. Par ce stade embryonnaire, passent aussi bien les Mammifères les plus élevés dans la série que le dernier des Poissons. Tous, avant d'acquérir les caractères du type mâle ou du

type femelle, passent par un état d'indifférence sexuelle dans lequel les sexes sont confondus, ou plutôt dans lequel les sexes sont surajoutés, et l'on peut dire que l'embryon a tout ce qu'il faut pour devenir à la fois mâle et femelle dans ce qui répond chez lui aux organes génitaux internes de l'adulte, mâle cependant ou femelle seulement dans ce qui correspond aux organes génitaux externes de l'adulte.

La glande génitale se développe aux dépens de l'épithélium de la cavité pleuro-péritonéale, au lieu dit *éminence génitale*. C'est des cellules épithéliales qui recouvrent cette éminence (épithélium-germe) que vont sortir les ovules primordiaux, ovules qui existent aussi bien dans le sexe masculin que dans le sexe féminin, et d'où cependant proviendront plus tard, d'un côté les spermatozoïdes, de l'autre les œufs ovariens.

Jusqu'au 4ᵉ jour chez le poulet, jusqu'au 15ᵉ jour chez le lapin et jusqu'au 25ᵉ ou 30ᵉ jour chez l'embryon humain, il est impossible de dire si la glande génitale sera un ovaire ou si elle sera un testicule.

Mais ce n'est pas seulement par sa glande génitale que l'embryon des vertébrés est hermaphrodite. Il l'est non moins et beaucoup plus tard, parfois toute la vie, par les canaux excréteurs de la glande sexuelle. En effet, le mâle comme la femelle possèdent les canaux excréteurs d'une glande sexuelle femelle et inversement. C'est ainsi que,

chez l'embryon de l'homme du type féminin de deux mois, on trouve des canaux de Wolff (futurs conduits collecteurs des canaux excréteurs du testicule) à côté des canaux de Müller (oviductes futurs, utérus et vagin à venir) et réciproquement.

Or, cet état ordinairement transitoire, mais dont chacun cependant, à l'état le plus normal, possède les vestiges facilement décelables, cet état transitoire, dis-je, peut se perpétuer jusqu'à la naissance et jusque dans l'âge adulte, et donne lieu dès lors à l'hermaphrodisme, que j'appellerai *anormalement prolongé*.

Cet état est-il facile à reconnaître? Le médecin en présence d'un cas de ce genre peut-il avec sûreté se prononcer sur le sexe de l'enfant ? L'expert à l'occasion peut-il résoudre ce problème ? Il s'en faut de beaucoup que la réponse soit toujours facile, car le dimorphisme sexuel ne porte pas seulement sur les organes génitaux, mais aussi sur l'habitus extérieur du corps : barbe, voix, mamelles, conformation de la tête, du bassin, façon de se tenir, de marcher, etc., et aussi sur les goûts, les penchants, les habitudes et les idées.

De là la possibilité de certaines déviations matérielles et psychiques, qui se traduisent par un mélange de caractères mâles et femelles sur un même individu.

ARTICLE II. — HERMAPHRODISME PRIMITIF

La présence des corps de Wolff et des canaux de Müller, aussi bien sur l'individu du sexe masculin que sur celui du sexe féminin, avons-nous dit, atteste

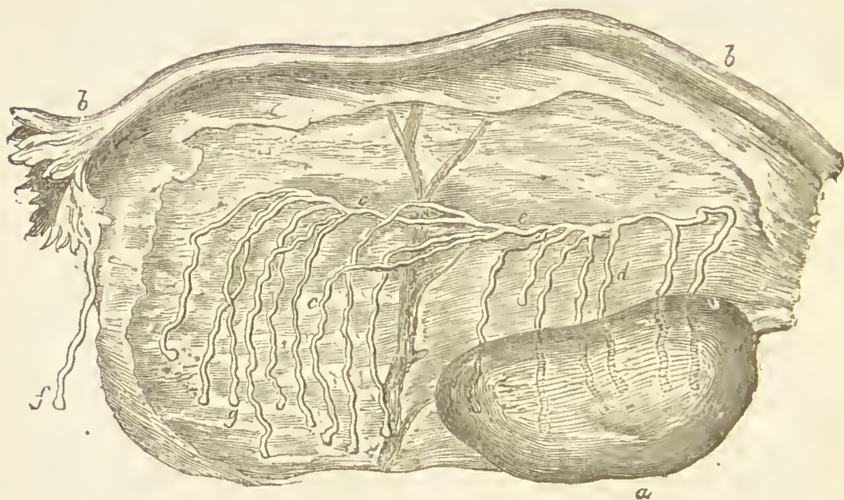


Fig. 10. — Organe de Rosenmüller (parovaire).

a, ovaire; *b*, trompe de Fallope; *c*, *d*, canalicules du corps de Rosenmüller; *e*, canal excréteur; *f*, hydatide pédiculée de la trompe; *g*, culs-de-sac des canalicules du parovaire (d'après Follin).

d'une façon irrécusable l'hermaphrodisme primitif.

L'homme commence par être hermaphrodite, voilà le premier point incontestable et incontesté. Plus tard, la différenciation sexuelle vient provoquer l'atrophie d'un des deux appareils et fait apparaître la sexualité sous son grand jour. Mais il reste toujours des débris de la dualité sexuelle primitive.

Je n'en veux pour preuve que l'existence du corps

de Rosenmüller (débris du canal et du corps de Wolff) chez la femme (fig. 10), et chez l'homme

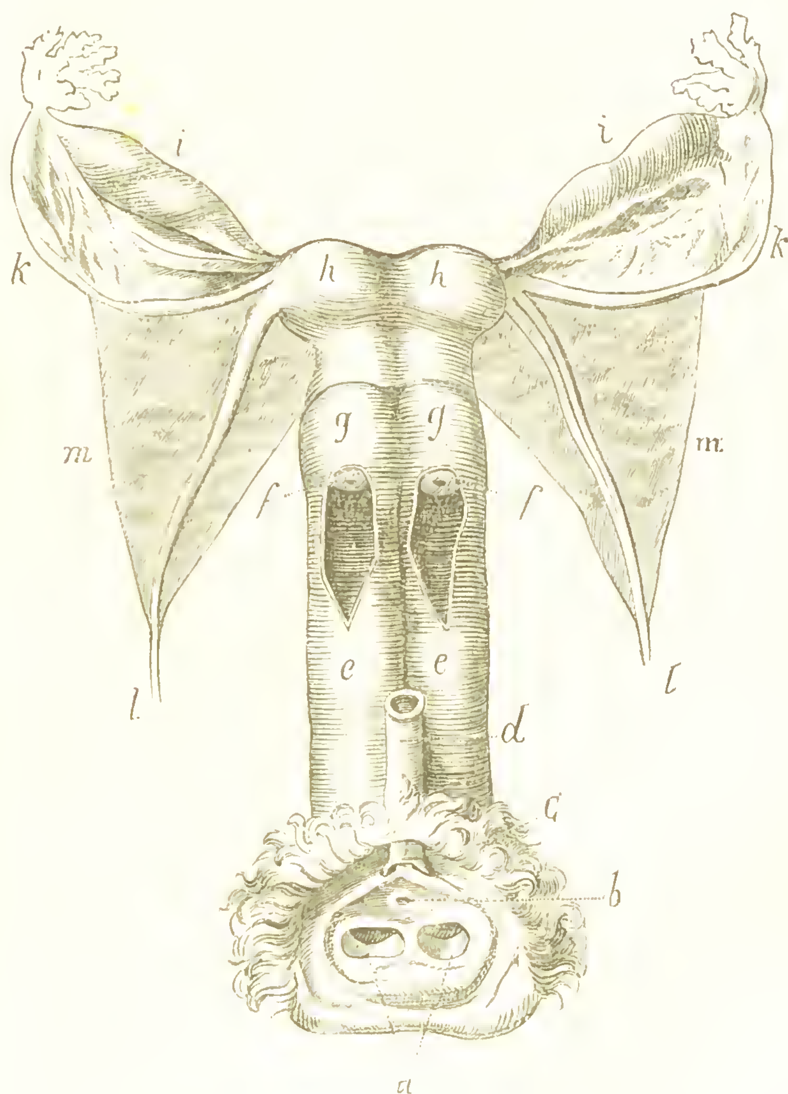


Fig. 11. — Utérus et vagin double d'une fille de 19 ans (Eisenmann)

a, double orifice vaginal avec double hymen; *b*, méat uréthral; *c*, clitoris; *d*, urèthre; *e*, *e*, les deux vagins; *f*, *f*, orifices utérins (museaux de tanche); *g*, *g*, cols des deux utérus; *i*, *i*, ovaires; *k*, *k*, oviductes *l*, *l*, ligaments ronds; *m*, *m*, ligaments larges (Courty).

la présence de l'utérus mâle (extrémités inférieures persistantes et fusionnées des canaux de Müller).

Les anomalies de développement mieux encore peut-être viennent attester l'hermaphrodisme primitif. Les deux canaux de Müller peuvent même persister côte à côte et donner lieu à deux utérus, deux vagins et deux hymens (fig. 11).

ARTICLE III. — CLASSIFICATION

Sans nous arrêter aux classifications de Meckel, Marc, Dugès, Geoffroy Saint-Hilaire, etc., nous divisons l'hermaphrodisme à l'exemple de Klebs en :

A. HERMAPHRODISME VRAI.

Coexistence d'ovaires et de testicules.

1. Hermaphrodisme vrai bilatéral.
2. Hermaphrodisme vrai unilatéral.
3. Hermaphrodisme vrai latéral ou alterne.

B. PSEUDO-HERMAPHRODISME.

Glandes génitales d'un seul sexe.

1. Masculin.
2. Féminin.

En nous reportant à l'esquisse embryogénique que nous avons donnée plus haut, nous constatons aisément que le dimorphisme sexuel s'établit par deux procédés différents, suivant que l'on considère les organes génitaux internes ou les organes génitaux externes.

L'ébauche interne est double ; elle acquiert ses

caractères unisexuels par suite de ce fait que l'une de ses parties composantes, soit le testicule avec le canal de Wolff, soit l'ovaire avec le conduit de Müller, se développe seule, tandis que l'autre reste rudimentaire.

L'ébauche externe, au contraire, est unique et évolue vers le type mâle ou vers le type femelle.

La connaissance de ces faits nous permet de voir les limites possibles de l'hermaphrodisme vrai.

Si l'on entend par *hermaphrodisme vrai* la réunion chez un même individu des deux appareils complets et capables de fonctionner, la production d'une pareille monstruosité nous ramène aux rêveries des imaginations du moyen âge et de l'antiquité.

Mais rien ne s'oppose *a priori* à ce que la double ébauche des organes génitaux internes se développe entièrement, donnant ainsi naissance à une glande génitale mâle et à une glande génitale femelle ainsi qu'à leur conduit excréteur propre.

Quant aux organes génitaux externes, ils pourront conserver plus ou moins la forme primitive transitoire que nous trouvons sur le jeune embryon et qui rappelle la forme permanente des organes génitaux externes des Ovipares. — Cette forme qui n'aurait rien de surnaturel n'a jamais été observée jusqu'ici, il est vrai, mais on connaît des cas, — et nous allons le voir bientôt, — qui s'en rapprochent d'assez près. Elle nous représente théoriquement le

type d'hermaphrodisme vrai, le plus parfait que l'on pourrait voir, chez les animaux supérieurs.

Il y a donc lieu d'admettre :

1° *L'hermaphrodisme bisexuel imparfait ;*

2° *L'hermaphrodisme unisexuel, hermaphrodisme apparent* ou *pseudo-hermaphrodisme.*

La distinction entre l'hermaphrodite vrai et le pseudo-hermaphrodite est capitale, car l'hermaphrodite vrai, au point de vue anatomique, est un être sans sexe, tandis que l'hermaphrodite apparent possède un sexe, encore que celui-ci soit caché et difficile à reconnaître.

ARTICLE IV. — HERMAPHRODISME VRAI ET HERMAPHRODISME APPARENT

Qu'est-ce que l'hermaphrodisme vrai ou réel, qu'est-ce que l'hermaphrodisme apparent ? Voilà deux questions que nous devons poser et résoudre.

§ 1. — *Hermaphrodisme apparent.*

L'hermaphrodisme apparent est caractérisé par un véritable sexe, mais avec des apparences plus ou moins trompeuses, dues à une malformation (arrêt de développement), plus ou moins prononcée des organes génitaux externes, et dont le

développement embryonnaire donne la clef de formation.

Il existe deux variétés de faux hermaphrodites :

1°. Les hermaphrodites apparents du sexe féminin ;

2°. Les hermaphrodites apparents du sexe masculin.

I. — *Hermaphrodites apparents de sexe féminin. Gynandrie.*

Les modifications des organes génitaux qui tendent à donner à l'appareil sexuel externe de la femme l'aspect des organes génitaux externes des mâles représentent une sorte d'*excès de développement* avec soudure des lèvres du sillon génital.

Que chez un individu nettement femelle par ses organes génitaux internes les bords du sillon génital viennent à se souder pour former un canal uréthral qui court à la face inférieure d'un clitoris présentant, de son côté, des proportions inusitées ; que la réunion des grandes lèvres vienne donner une sorte de sac scrotal, le vagin ne s'ouvrant plus à l'extérieur que par l'intermédiaire du canal uréthral, on aura de la sorte toutes les apparences extérieures des organes génitaux des mâles, surtout si les ovaires, anormalement déplacés et en ectopie

inguinale, complètent l'illusion en simulant les testicules descendus dans le scrotum.

Mais, dans aucun des cas connus jusqu'ici, on ne trouve une réunion aussi complète des caractères extérieurs des organes mâles.

Ce genre d'hermaphrodisme a été observé chez les animaux. Ruysch en rapporte un exemple qui a pour sujet la brebis.

Chez les pseudo-hermaphrodites féminins, les vices de conformation des organes génitaux externes ne sont généralement pas de nature à induire en erreur sur le véritable sexe un observateur attentif et prévenu, pas plus lorsque ce dernier se trouve en présence de l'absence du vagin ou de l'utérus, que lorsqu'il se trouve en face d'un petit pénis et d'un scrotum. Chez eux, les règles existent, et si elles n'existent pas, il y a des troubles périodiques qui les remplacent et sur lesquels le médecin ne doit pas se méprendre.

D'autre part, il y a des signes négatifs du sexe masculin qui ont une valeur considérable en l'espèce.

Cependant, un clitoris en forme de verge, un scrotum, peuvent tromper et donner le change (1).

(1) Il faut éviter d'autre part, cela va sans dire, la simularion ou supercherie que Saviard dévoila en 1784 sur Marguetite Malaure qui voulait faire prendre un prolapsus pour un pénis. Il faut aussi éviter de prendre un clitoris hypertrophié pour un pénis. Cette anomalie, il faut le savoir, est assez fréquente. Elle paraît même être de règle chez certains peuples, les Abyssiniens, notamment, si l'on s'en rapportait à l'habitude qu'ils ont d'exciser le clitoris des femmes.

Cela d'autant mieux encore, qu'il n'est pas rare de voir les femmes de ce genre acquérir certains caractères extérieurs propres aux mâles et certains penchants qui leur donnent la caractéristique du *virago*.

Les faits les plus curieux de ce genre sont ceux qu'ont rapportés Jacques Duval, Eschricht, Everard Home, Schneider, Debout, L. Rodgers, Burdach, Hofmann, Schauta, Steimann, Litten et Virchow le cas de Marzo Joseph ou plutôt de Marzo Joséphine, rapporté par L. de Crecchio, les observations non moins intéressantes de Valmont, de Marie-Madeleine Lefort, de Louise D..., et plus récemment les cas de P. Guttmann et de A. Sippel, etc.

Nous allons entrer dans quelques détails sur les plus remarquables de ces faits.

1. — *Marin le Marcis.*

Jacques Duval, dans le doute sur le sexe de Marin le Marcis, femme jusqu'à 20 ans, homme plus tard, créa pour ce sujet un genre particulier qu'il appela *Gunantrope*, ce qui nous montre toute l'incertitude dans laquelle peut se trouver le médecin, en face d'un cas de ce genre, lorsqu'il s'agit de reconnaître le sexe.

2. — *Demoiselle d'Anjou.*

A cette variété appartient le curieux cas suivant rapporté par Jacques Duval :

« Durant le temps que j'estois au pays d'Anjou, dit-il, il y a quarante-cinq ans, un gentilhomme et sa femme plaidoient devant l'Official dudit lieu, tendant à fin le demandeur, que le mariage qu'il avait contracté avec sa femme fust solust et déclaré nul, et qu'il lui fust permis de se remarier.

» La cause du divorce prétendu était que cette demoiselle avait un membre viril, long de deux travers de doigt, en la partie supérieure de l'ovale mulièbre, lieu auquel devoit estre le clitoris, qui se dressait alors que son mari vouloit avoir sa compagnie, et le blessoit, de sorte qu'il n'avoit encores eu décente habitation et copulation avec elle.

» La visitation faite, le fait cognu véritable et ouy l'offre juge pertinent du mari : c'est que si elle vouloit permettre qu'on luy coupast ladicte partie superflue et inutile en une femme, il accorderait que le mariage perséverast, comme il avoit été célébré ;

» Et le refus de ladicte demoiselle, qui accordoit plustot la solution du mariage, que de permettre l'amputation de cette partie, qu'elle vouloit réserver, ainsi que Nature l'avoit formée, le mariage fut du consentement des deux parties déclaré

solut et cassé, l'homme permis de prendre telle femme qu'il adviseroit bien estre. »

3. — *Prêtre de Jacques Duval.*

C'est encore parmi ces sortes d'histoires qu'il faut classer le passage suivant de Jacques Duval : « ... Il m'a esté référé qu'en ladicte ville de Paris il y a un jeune homme d'église, Prestre, lequel est gros d'enfant ; et recognu pour tel, il a esté enfermé prisonnier aux prisons de la cour ecclésiastique, pour là attendre la fin de sa grossesse, et que la nature ait produict ses effets, pour recevoir peu après punition condigne à sa faute. »

4. — *L'Ethiopienne de R. Colomb.*

C'est également à la catégorie des *femmes-hommes* qu'il faut rapporter l'histoire que raconte Realdo Colomb, de Crémone : « Il y avoit une Ethiopienne ou Moresque, dit-il, laquelle ne pouvait agir ny patir commodément, car l'un et l'autre sexe luy estoit venu imparfaict, à son grand regret et détriment. Car la verge n'excédoit la grandeur et la grosseur du petit doigt, l'ovale du sein de pudicité estoit si estroite, qu'à peine pouvait admettre le bout du petit doigt aussi. Elle désiroit que je lui coupasse ladicte verge, mais je n'osay, craignant d'être blasmé et réprimé de justice, d'autant

que j'estimais que ladicte abcission ne se pouvoit faire sans péril de sa vie. »

5. — *Soldat hongrois et moine d'Issoire.*

C'est à des exemples analogues qu'il faut penser en lisant dans Montaigne les histoires de ce soldat hongrois et de ce moine d'Issoire qui accouchèrent l'un en plein camp, l'autre dans une cellule du couvent auquel il appartenait.

6. — *La fille de Guillaume Frerot.*

Egalement encore, nous pouvons comprendre dans la classe présente l'observation d'Hector-le-Nu qui, « appelé pour tailler la fille de Guillaume Frerot, de Honfleur, aagée de 6 ans, lui trouva parties de femme bien conformées et de plus un clytoris long comme la verge d'un enfant masle de même aage et possédant au surplus deux espèces de testicules renfermez sous la motte, des deux costez de l'ovale. »

7. — *Michel-Anne Drouart.*

Citons encore le cas célèbre de Michel-Anne Drouart, déclaré homme par Morand le père, femme par Burghart et Ferrein, neutre par le chirurgien danois Kruger, de sexe douteux par Mertrud.

8. — *Marie Dorothée.*

Et celui non moins curieux de Marie Dorothée, femme pour Hufeland et Mursina, homme pour Stark et Martens, de sexe indéterminé pour Metzger.

9. — *L'homme de Lisbonne.*

C'est vraisemblablement à des cas de ce genre qu'il faut rapporter l'histoire de l'homme de Lisbonne (1807) dont l'observation est rapportée par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et qui avait d'un homme le pénis et les testicules (??), et d'une femme la vulve, le larynx, la voix et les organes génitaux internes, bien qu'il accouchât deux fois.

10. — *Joseph ou Joséphine Marzo.*

Marzo Joseph, déclaré à l'état-civil par la sage-femme sous le sexe féminin fut reconnu pour un garçon cryptorchide, à l'âge de quatre ans, par un chirurgien qui l'examina alors. Il y avait .

1° une verge de 8 cent., légèrement hypospade, avec gland volumineux et une prostate : voilà pour l'homme ;

2° des ovaires, des oviductes, utérus, vagin long de 6 cent. et de 4 cent. de circonférence s'ou-

vrant dans la partie prostatique de l'urèthre, pas de fente vulvaire : voilà pour la femme.

Marzo mourut à 56 ans, après avoir eu une série d'aventures galantes et contracté deux blennorrhagies, et alors seulement on reconnut son véritable sexe !

Nous empruntons au Docteur Crecchio le détail complet de cette observation :

« Je me propose de démontrer que la détermination du sexe, pendant la vie, est parfois chose très difficile, et souvent même impossible, car il se présente telles circonstances dans lesquelles les règles, que l'on considère comme les plus constantes, font défaut.

J'espère atteindre ce but au moyen de: 1° la description du cadavre; 2° de l'histoire de la vie; 3° de quelques réflexions spéciales.

I. *Description du cadavre.* — Au mois de janvier 1864, on apporte à l'amphithéâtre anatomique de l'hôpital des Incurables le cadavre du nommé Marzo Joseph, âgé de quarante à quarante-cinq ans.

Rien de particulier dans l'aspect extérieur du cadavre.

Dimensions du corps :

Du sommet de la tête à la plante des pieds, 1 mètre 50 centimètres; du sommet de la tête à l'ombilic, 61 centimètres; de l'ombilic à la symphyse du pubis, 15 centimètres. Membre supérieur : de l'acromion à l'extrémité de l'index,

61 centimètres, dont 24 jusqu'au coude et 23 du coude à l'articulation de la main.

Diamètre de la main, 6 centimètres; longueur de l'index, 6 centimètres.

Membre inférieur : du périnée au sommet de l'os scaphoïde du pied, 65 centimètres.

Tête : Diamètre antéro-postérieur de la bosse occipitale au front, 17 centimètres.

Diamètre bi-pariétal, 17 centimètres.

Diamètre fronto-mentonnier, 18 centimètres.

Diamètre bizygomatique, 11 centimètres.

La tête est sphérique, le front large avec cheveux implantés très haut; ces cheveux sont épais, grisonnants, mais fins et légèrement frisés. Il existe des poils sur la figure, le menton, le pubis et l'abdomen.

L'apparence de la physionomie est décidément mâle, comme l'indiquent la proéminence des os zygomatiques, les dimensions du nez, la largeur de la mâchoire inférieure, la présence des moustaches et des favoris.

La hauteur de la tête est à celle de tout le corps :: 1 : 8 (chez la femme, cette proportion est :: 1 : 7 1/2).

Cou : Longueur de l'os hyoïde à la partie supérieure du sternum, 9 centimètres.

Circonférence au-dessus du cartilage thyroïde, 38 centimètres.

Les muscles du cou sont peu développés, et le cartilage thyroïde peu proéminent ;

Les limites du cou, de la poitrine et des épaules sont parfaitement indiquées par des lignes droites.

La poitrine, bien développée, arquée, peu charnue, est couverte de poils peu nombreux mais longs et résistants.

On n'observe ni aréole ni glande mammaire.

Thorax : Longueur du sternum, 20 centimètres.

Circonférence du thorax à sa partie supérieure, 65 centimètres ;

Inférieurement au niveau du cartilage ensiforme, 75 centimètres.

Bassin ; Circonférence au niveau des crêtes iliaques, 69 centimètres.

Distance des épines iliaques antéro-supérieures, 22 centimètres ;

Distance des épines iliaques antéro-inférieures, 18 centimètres ;

Distance de la première vertèbre sacrée au pubis, 16 centimètres.

Le ventre n'est ni ample, ni rondelet ; les flancs sont médiocrement développés ; les poils implantés sur le pubis s'étendent en haut jusqu'à l'ombilic.

Les membres inférieurs avaient quelques caractères qui pouvaient les rapprocher de ceux de la femme, mais ils se trouvaient peu arqués et recouverts d'un duvet piliforme.

Les bras étaient assez grêles, les pieds et les mains, en proportion, très petits, mais cette disposition se rencontrait chez les autres membres de sa famille.

Parties génitales externes : Le mont de Vénus est très prononcé, le relief étant constitué par une accumulation *in situ* d'éléments graisseux ; à la place même occupée par la verge, on rencontre un pénis long de 6 centimètres à l'état naturel, atteignant 10 centimètres pendant l'érection. Le gland, conformé naturellement, mesure 3 centimètres de longueur, 8 de circonférence et 3 d'épaisseur : il est recouvert sur les côtés par un prépuce qui s'insère latéralement.

L'ouverture de l'urèthre est située, comme dans l'hypospadias du premier genre, au-dessous du gland, à la naissance des corps caverneux : toutefois, entre la large ouverture de l'urèthre et l'extrémité du gland, on aperçoit une espèce de gouttière ou de demi-canal.

Il n'existe pas de scrotum proprement dit, et les palpations les plus minutieuses ne découvrent point de traces de testicules.

Les replis cutanés qui descendent du haut du clitoris ont une certaine analogie, dans leur manière d'être, avec les grandes et les petites lèvres.

Entre l'anus et le pénis, on voit, au lieu du raphé, une ligne peu relevée comme chez la femme.

L'orifice de l'anus, garni de poils touffus, est

plus ample que d'ordinaire, mais il n'a pas toutefois l'apparence infundibuliforme, et les fesses sont peu développées.

Autopsie. — A l'ouverture de l'abdomen, voici quels sont les diamètres du bassin :

De l'angle sacro-vertébral à la symphyse du pubis, 8 centimètres et 6 millimètres; diamètre transversal, 9 centimètres 5 millimètres; de l'éminence iléo-pectinée à la symphyse sacro-iliaque, 10 centimètres 8 millimètres.

Ce sont les dimensions du bassin de l'homme.

Les corps caverneux, de forme régulière, implantés à leur place, sont en rapport avec les proportions du pénis, et avec les muscles ischio-caverneux et bulbo-caverneux.

L'urèthre, dans sa direction et dans ses inflexions, se comporte comme chez l'homme; il est plus court, mais de largeur normale.

Le bulbe et la prostate ne présentent aucune anomalie.

Je vais m'occuper actuellement des organes proprement féminins : le vagin, l'utérus, les ovaires, les trompes, les ligaments larges et utéro-ovariques.

Avant de mettre à découvert ces organes internes, et avant de séparer, par un travail de bistouri, l'urèthre, on l'insuffle par son ouverture extérieure, et l'on aperçoit alors la dilatation, non seulement de la vessie, mais encore du vagin et

des parties circonvoisines. Ceci démontre une communication, une espèce de valvule située vers la partie prostatique.

C'est sur ce point que venait s'insérer le vagin ; la susdite communication se faisait au moyen de deux ouvertures qui simulaient la présence des canaux éjaculateurs.

Celle de droite pénétrait directement dans le vagin ; celle de gauche débouchait dans une espèce de cul-de-sac de 3 à 4 millimètres de circonférence.

Ces utricules ne contenant ni liqueur ni fluide quelconque, il était très difficile d'en déterminer la véritable nature.

Le vagin, en y comprenant la partie prostatique, depuis le col de l'utérus jusqu'à la crête uréthrale, mesurait 6 centimètres et demi. Sa circonférence interne, prise au milieu de sa longueur, étant de 4 centimètres.

L'épaisseur des parois vaginales est moins grande qu'à l'ordinaire; sa surface interne est très lisse, sans replis muqueux comme sans colonnes rudimentaires.

Au microscope, on trouve ces parois composées d'une membrane externe de nature fibreuse, d'une membrane moyenne musculaire, d'une membrane interne, constituée par un tissu sous-muqueux.

Il n'y avait donc pas, à proprement parler, de membrane muqueuse.

Dans la paroi externe du vagin, entre l'utérus et

la prostate, s'élevait un corps mou, à peine élastique, faisant sur ce point un relief assez grand, contenant un liquide blanc laiteux, qui se perdit au milieu du sang.

L'utérus se trouve dans ses rapports normaux entre le rectum et la vessie ; il est recouvert par le péritoine qui forme sur les côtés les deux ligaments larges.

En l'ouvrant, on voit que la longueur, du fond au col, est de 3 centimètres ; le col lui-même mesure 4 centimètres et demi. La cavité est de forme triangulaire. Sa plus grande largeur, prise au sommet des angles utérins, au point d'insertion des trompes, est de 4 centimètres et demi.

Ces dimensions sont à peu près celles de l'utérus de la femme qui n'a pas eu d'enfants.

Dans la structure anatomique du corps de l'utérus, l'on distingue parfaitement les deux couches externes; la tunique interne ou muqueuse est à l'état rudimentaire.

La disposition des trompes et leurs rapports avec les ligaments larges et les ovaires sont des plus normaux. Les deux ovaires, situés eux aussi à leur véritable place, diffèrent un peu par leur volume et leur coloration : ils sont plutôt allongés que ronds, entièrement lisses au dehors; ils n'offrent pas de trace de corps jaunes (*lutei*), ni aspérités d'aucune sorte. Le microscope ne décèle dans leur structure aucune anomalie.

Les ligaments larges et les utéro-ovariques sont bien développés, les ligaments utéro-sacrés et ronds font défaut.

Les vaisseaux qui se réunissent dans tous ces organes n'offrent rien d'insolite à l'exception d'une légère turgescence des veines hémorrhoïdaires. Les artères spermatiques sont très minces.

Les reins sont normaux, mais les capsules surrénales ont un volume qui les rapproche beaucoup de celui des reins.

L'examen du larynx, fait avec un soin minutieux, a démontré qu'il se rapprochait davantage du larynx des femmes.

Les cordes inférieures sont plus tendues que les supérieures; les droites sont plus développées que les gauches.

Cependant la voix, quoique faible, avait plutôt les caractères de la voix virile.

II. *Histoire de la vie.* — Quand il s'agit de déterminer le sexe d'un individu, il est de la plus haute importance d'étudier avec soin ses habitudes, ses tendances, ses passions et son caractère moral.

Je vais procéder à cet historique, en éloignant les détails exagérés ou les assertions erronées qui se sont produites à diverses reprises.

Au mois de juin 1820, la femme Piatta donnait naissance, dans la ville de Naples, à un enfant déclaré par la sage-femme du sexe féminin, inscrit

comme tel sur les registres de l'état civil, et baptisé sous les noms de Marie-Joséphine-Marguerite.

Quelques mois après, la mère s'était bien aperçue qu'il y avait une différence entre les parties sexuelles de Marie et celles de ses autres enfants, mais elle continua à l'habiller en fille jusqu'à l'âge de quatre ans.

A ce moment, des doutes très graves s'étant élevés, dans l'esprit des parents, sur le sexe de l'enfant, ils le soumirent à l'examen d'un chirurgien qui le déclara garçon (cryptorchide), les testicules étant restés dans l'abdomen.

Pour expliquer cette diversité d'apparence dans les organes génitaux observés à la naissance et à l'âge de quatre ans, il faut se rappeler, comme le dit Foster, que chez les nouveau-nés affectés d'hypospadias, les parties sexuelles ont une ressemblance si grande avec les organes génitaux de la femme que les garçons peuvent être très facilement confondus avec des filles.

La ressemblance devait être plus frappante dans le cas actuel, puisque les bourses étaient remplacées par deux replis cutanés en guise de vulve, laquelle vulve s'affaissait avec les développements toujours plus considérables du clitoris.

Cette métamorphose excita naturellement la verve moqueuse des voisins et les quolibets des camarades de l'enfant, qui conserva néanmoins sa gaieté et son entrain naturels.

A douze ans, Joseph s'initie au métier de valet de chambre, qui fut celui de toute sa vie, mais à mesure que l'enfance faisait place à l'adolescence, et celle-ci à la jeunesse, on observait en lui une physionomie toujours plus méditative et plus concentrée.

Cependant son entourage avait oublié les circonstances du changement de sexe, et à dix-huit ans, Joseph Marzo, qui avait une voix d'homme et qui voyait pousser sa barbe avec une certaine rapidité, commença à faire parler de ses aventures et de ses exploits.

Ces allures de Lovelace achevèrent de rassurer son père, qui avait, à plusieurs reprises, constaté l'absence de taches de sperme ou de menstrues sur le linge de corps de son fils.

A dix-neuf ans, la famille de Marzo le fit changer de maître pour rompre des relations qu'il avait contractées avec une femme de service.

De vingt à vingt-cinq ans, il s'éprit d'un véritable amour pour une femme de chambre jeune et gentille, qui lui rendait passion pour passion. Les projets de mariage avaient reçu un commencement d'exécution par l'échange des cadeaux et des emplettes indispensables à la noce, selon l'usage napolitain, lorsque Marzo fut tout à coup arrêté par la pensée d'avoir à susciter du scandale et de l'opposition, au moment de produire son extrait de naissance.

Au milieu de ces hésitations, la jeune cameriste ayant cédé aux obsessions d'un nouvel amant, Marzo fut extrêmement contrarié de l'infidélité de sa maîtresse, et plus tard, lorsqu'arriva pour la femme l'heure des protestations et des promesses, il se conduisit avec beaucoup de dignité et en homme de cœur.

Je sais pertinemment que Joseph Marzo a été infecté deux fois de maladie vénérienne sous la forme de blennorrhagies ; le pharmacien qui lui donna des soins avait été frappé de la forme particulière de l'ouverture uréthrale, de l'incurvation du pénis, et des précautions qu'il prenait pour cacher dans les replis de son pantalon des parties qui n'existaient pas ; à défaut d'autres preuves, l'existence de ces deux chaudepisses démontrerait à l'évidence ses relations sexuelles avec des femmes.

Joseph Marzo était assez soigneux de sa personne ; l'ordre et la propreté devenaient pour lui des conditions essentielles de bien-être.

Patient et affectueux pendant sa jeunesse, il avait servi pour ainsi dire de mère à ses petites sœurs.

Infatigable au travail, il connaissait parfaitement les détails de son état, s'inquiétait beaucoup des exigences de ses maîtres, prévenait leurs moindres désirs, et ne s'exposait jamais à se faire répéter deux fois une même observation.

Taciturne et presque apathique, après avoir fini sa besogne, il passait de longues heures de la jour-

née assis sur une chaise, sans proférer une parole. Cette apparence de stupidité n'était cependant pas en rapport avec son intelligence, que nous avons vue être assez prompte et assez ouverte.

Très discret, peu curieux de sa nature, il avait des opinions politiques libérales ; quand il s'agissait de critiquer la dynastie des Bourbons et le régime qu'elle faisait subir aux Napolitains, il retrouvait toute sa verve et toute sa loquacité méridionales.

En fait de religion, il n'avait pas de préjugés; toutefois, à plusieurs reprises, il aurait voulu faire disparaître du toit paternel toutes les images des vierges et des saints qui en ornaient les murs selon l'usage du pays.

Toutes ces circonstances n'étaient pas en rapport avec les mœurs des femmes napolitaines.

Sobre pour la nourriture, il arrivait à l'intempérance pour l'usage des liqueurs fortes.

Tous les soirs, il se rendait au cabaret avec ses camarades ; il y buvait beaucoup, fumait de même, s'abandonnant à des conversations plus ou moins obscènes, parlant le plus souvent de conquêtes et d'aventures qu'il n'avait jamais eues.

Dès son enfance, il avait eu pour préoccupation constante de cacher ses parties génitales; pendant diverses maladies, il refusa d'appliquer des sangsues à l'anus.

Depuis longtemps, Joseph Marzo était affecté de vomissements convulsifs sans matières expulsées,

mais accompagnés d'une diarrhée aussi copieuse que rebelle. Les mêmes symptômes se reproduisirent pendant sa dernière maladie avec une telle intensité, que dans peu de jours la faiblesse et l'épuisement devinrent des plus menaçants. Un soir, pendant qu'il causait avec sa sœur, il fut surpris tout à coup par le râle, et quelques minutes après il succomba dans un état complet de syncope !

III. *Réflexions.* — Laissant de côté les hypothèses, plus ou moins ingénieuses, que l'on a émises sur l'origine de l'espèce humaine, la science des organismes, qui ne doit et ne peut reposer que sur des faits parfaitement établis, n'a pas voulu admettre l'existence de l'hermaphrodisme, chez l'homme.

Si l'on a conservé le mot, c'est avec l'intention d'en restreindre la signification; il exprime seulement ceci : parmi les aberrations des formes dans le type de l'espèce humaine, on trouve des êtres mâles qui ont les apparences des êtres femelles; des êtres femelles qui simulent les mâles, d'autres enfin qui présentent les organes de l'un et de l'autre sexe dans un état d'arrêt de développement et de position anormale, ce qui les rend incapables de se reproduire.

Il me paraît utile de conserver les anciennes distinctions de l'hermaphrodisme, parce qu'elles sont très simples et qu'elles répondent à la réalité des faits.

Pour ce qui concerne le sexe, la créature humaine peut s'offrir à nous sous ces cinq aspects : 1° mâle; 2° femelle; 3° mâle avec les apparences de la femelle; 4° femelle avec les apparences du mâle; 5° réunion sur un seul individu des organes des deux sexes.

Les deux premiers aspects étant normaux, nous n'avons à nous occuper que des trois autres.

Quand on rencontre un mâle avec les apparences de la femelle, on a l'hermaphrodisme masculin (l'*androgynie*);

Dans le cas inverse, on a la *gynandrie;*

L'hermaphrodisme *neutre*, dans les cas de réunion des deux sexes à l'état rudimentaire ou incomplet.

Voilà la seule classification possible et logique, surtout en fait de médecine légale.

D'après cela, dans quelle catégorie doit rentrer l'observation actuelle ? Si la femelle est caractérisée par les ovaires, et le mâle par les testicules ; si dans notre cas la présence des ovaires est incontestable, Joseph Marzo devient une femme qui a les apparences de l'homme ; il est conséquemment affecté d'hermaphrodisme féminin (gynandrie); mais un gynandre assez singulier et unique même dans l'histoire de ces monstruosités, car ordinairement, avec la présence des ovaires et de l'utérus, on trouve peu de barbe, un certain développement des mamelles, une certaine ampleur des flancs, un carac-

tère moral féminin, des tendances et des passions de femme.

L'on admet généralement, et avec raison, que les formes de l'organisme se rapprochent de celui des deux sexes qui prédomine le plus dans l'individu par rapport aux organes génitaux : si parfois le sexe incertain, mais prédominant, reste occulte pendant l'enfance, à l'âge de la puberté, il se manifeste d'une façon plus caractéristique.

Ces considérations ne peuvent s'appliquer au cas actuel; d'une part, le faux jugement que l'on avait porté sur le sexe s'est modifié avant l'époque de la puberté ; de l'autre, l'existence des organes internes de la femme et l'absence complète des testicules, n'ont ni fait prévaloir les symptômes et les phénomènes inhérents au sexe féminin, ni, tout au moins, laissé incertaine et indéterminée la constatation du sexe.

C'était réellement chose insolite que de voir, au moment de la puberté, l'organisme de cette femme se révéler de nature masculine par l'aspect extérieur du corps, les habitudes, le caractère moral.

Comme les ovaires n'avaient jamais fonctionné, on aurait pu, à la rigueur, se rendre compte de l'étroitesse des flancs, du peu de développement des mamelles, du peu d'étendue d'une voix faible quoique manifestement virile.

Mais comment expliquer cette abondance de

poils forts et profondément implantés sur les diverses parties du corps?

Ils se sont manifestés avec la puberté, mais par quelles permutations de l'organisme se sont-ils produits?

L'apparition des poils sur certaines régions plutôt que sur telles autres dépend en général de l'établissement, dans un sens précis et déterminé, des fonctions génitales.

Chez J. Marzo, l'abondance des poils, leur nature, leur lieu d'élection, se rapprochaient sans conteste du sexe masculin.

Ses tendances, ses habitudes étaient aussi complètement viriles.

C'est ici le moment de donner quelques développements à ces deux observations intéressantes.

1° Malgré certaines apparences énoncées plus haut, et qui auraient pu faire croire à des habitudes de pédérastie passive, il faut exclure d'une manière absolue cette hypothèse.

2° Avec cette manière d'être virile, comment s'accomplissait chez lui l'acte du coït, et comment considérer le cas, au point de vue médico-légal du mariage et du viol?

La dilatation extrême de l'orifice anal, sans déformation infundibuliforme de l'anus, sans rhagades, callosités ou bourrelets hémorrhoïdaires, devait se rapporter à un vice de conformation, d'autant plus

que rien, dans l'enquête minutieuse qui a été faite, n'a pu justifier de pareils soupçons.

Il est incontestable que Marzo recherchait avec passion le sexe féminin, et que le développement de son clitoris était assez considérable pour lui donner les apparences et les attributs d'une verge. Eu égard à sa structure anatomique, ce clitoris entrait donc en érection et pouvait accomplir ainsi l'acte du coït.

Mais il s'agit actuellement de déterminer s'il y avait éjaculation pendant l'acte vénérien. Alors que l'acte se serait accompli à de longs intervalles, il ne répugne pas à l'esprit d'admettre l'éjaculation de cette matière visqueuse et abondante, dont était remplie la petite poche située près du col de l'utérus, poche communiquant par une petite ouverture avec le vagin : en traversant le vagin, cette humeur pouvait s'écouler par les deux petites ouvertures qui, du vagin, débouchaient dans la partie prostatique de l'urèthre.

Au moment de la sensation voluptueuse du coït, en vertu d'une action réflexe, il pouvait se déterminer des contractions du vagin, capables de réagir sur la susdite poche, d'autant que la structure franchement musculaire de la prostate, le parfait développement des muscles du périnée, du releveur de l'anus, du bulbo-caverneux devaient forcément favoriser l'acte mécanique de l'éjaculation.

Ces considérations prouvent à l'évidence que

Marzo était apte à accomplir le coït, qu'il était puissant.

Reste à savoir si ce coït pouvait être fécondant?

La réponse doit être absolument négative; du moment où l'autopsie ne démontrait aucune trace de liqueur séminale, il ne peut pas être question de possibilité de fécondation.

Disons quelques mots de la manière dont le médecin expert aurait dû résoudre pendant la vie de Marzo les questions médico-légales relatives à l'identité (*a*), au mariage (*b*), et au viol (*c*).

(*a*) Quoiqu'il faille, avec raison, accorder une grande importance à l'expression des formes générales de l'organisme, je pense toutefois que les circonstances particulières qui se rattachent aux organes de la génération doivent occuper la première place dans la détermination du sexe.

C'est d'après ce principe que j'avais été conduit à admettre, chez Joseph Marzo, avant l'autopsie, l'existence d'organes génitaux internes du sexe féminin.

La disposition externe des organes génitaux, du mont de Vénus au périnée, se rapprochait davantage de celle de la femme, à l'exception de l'imperforation vaginale et du volume du clitoris; je trouvais la confirmation de mon opinion dans un certain développement imparfait ou particulier du corps et des membres. J'ajoute cependant que je ne connaissais à ce moment, ni la vie de Marzo, ni ses

habitudes, ni ses tendances, ni son caractère moral, car si je les eusse connus, je n'hésite pas à déclarer que j'aurais été très embarrassé dans la détermination du sexe.

(*b*) Pour le médecin expert parfaitement au courant de la vie de Marzo, et qui l'aurait soumis à un examen minutieux, il n'y avait que deux hypothèses possibles.

C'est un individu mâle, avec les testicules cachés dans l'abdomen (cryptorchide).

Il est impossible de se prononcer sur le sexe.

En admettant la première, il n'y aurait eu aucune opposition au mariage.

En se référant au deuxième, la question de mariage n'aurait pas pu être résolue.

(*c*) Pour ce qui concerne la question du viol, dans les deux cas, il aurait fallu admettre la possibilité de son exécution.

De là découle aussi la nécessité de distinguer la puissance virile et la possibilité de féconder. A coup sûr, Marzo aurait dû répondre de l'accusation de viol qu'on aurait pu lui intenter, parce qu'il avait en lui la puissance de l'accomplir ; mais il aurait été injuste de le rendre responsable, par acte judiciaire, de l'alimentation d'enfants illégitimes, dont la paternité lui incomberait, parce qu'il était complètement dépourvu de liqueur séminale.

Comme il est facile de se rendre compte des inconvénients inhérents à des faits de ce genre, j'au-

rai le droit de renouveler aux médecins experts cette recommandation tutélaire :

Lorsque, dans la solution d'une question médico-légale, vous ne trouverez pas des données suffisantes pour prononcer un jugement précis et certain, mieux vaut s'abstenir que d'avancer des propositions qui peuvent donner lieu aux erreurs judiciaires les plus regrettables. »

11. — *Valmont.*

Chez Valmont, il y avait une verge légèrement hypospade, un scrotum sans testicules, des ovaires avec trompes et utérus s'ouvrant dans un vagin de 2 pouces, qui se terminait en se rétrécissant dans l'urèthre masculin, auquel était annexée une véritable prostate (Bouillaud, Manec).

Marié comme homme, Valmont ne fut reconnue du sexe féminin qu'à l'autopsie.

Avait-elle des menstrues ? L'observation n'en dit rien.

12. — *Marie-Madeleine Lefort.*

Nous devons rapporter ici l'observation d'une femme qui est venue mourir à l'Hôtel-Dieu de Paris, dans le service de Horteloup, et que tous les médecins des hôpitaux ont pu voir et examiner pendant plus de quarante ans. S'il y en avait en-

core besoin aujourd'hui, cette femme, a-t-on dit, aurait pu servir à prouver une fois de plus qu'il n'y a pas d'hermaphrodite. Il n'y avait en réalité dans ce cas qu'une occlusion du vagin, et avec l'opération que Béclard voulait pratiquer, on aurait complètement réintégré cette personne dans le sexe que la nature lui avait dévolu. Ce fait devrait donc servir d'enseignement pour les cas analogues.

Hermaphrodisme apparent chez une personne du sexe féminin. — Le 16 février 1815, une personne dont le sexe était douteux fut présentée à la Société de la Faculté de médecine de Paris. Chaussier, Petit-Radel et P.-A. Béclard furent chargés par la Société du soin de l'examiner. Voici l'observation, telle qu'elle a été publiée par P.-A. Béclard, rapporteur :

« Marie-Madeleine Lefort est âgée de seize ans (fig. 12) ; sa taille est de 1 mètre 50 centimètres. Le milieu de cette hauteur tombe au-dessus de l'éminence pubienne. Le tronc, mesuré du sommet de la tête au périnée, a 86 centimètres de hauteur. Les membres inférieurs, mesurés par le côté interne, se trouvaient réduits à 64 centimètres. Le bassin est court, large de 27 centimètres d'un des tubercules extérieurs de l'iléum à l'autre ; il a 20 centimètres d'avant en arrière, mesuré à l'extérieur avec un compas recourbé. Mesuré en travers, entre la tête de l'iléum et le trochanter, il a 30 centimètres. L'arcade des pubis angulaires a 7 centimètres d'écartement à la partie inférieure. Le col est grêle ; le larynx et la voix sont comme ceux d'un adolescent. Les mamelles sont développées, d'un volume moyen, surmontées d'un mamelon érectile, dont l'aréole, d'une couleur brune, est garnie de quelques poils. La lèvre supérieure, le menton et la

région parotidienne sont couverts de barbe brune naissante. Les membres inférieurs sont couverts de poils longs, nombreux, bruns et rudes. Les cuisses sont arrondies, les genoux inclinés en dedans, les pieds petits. La peau de la partie supérieure, antérieure, externe des cuisses, présente des éraillements du derme semblables à ceux que présente la peau de l'abdomen et des mamelles des femmes qui ont eu des enfants. L'anus est bordé de poils abondants.

« Les organes génitaux, examinés à l'extérieur, présentent :

« 1° Une éminence sus-pubienne, arrondie, couverte de poils nombreux. La symphyse des pubis qui la supporte est allongée, comme dans l'homme ;

« 2° Au-dessous, un corps conoïde, long de 7 centimètres dans l'état de flaccidité, susceptible de s'allonger un peu dans l'état d'érection. Ce corps est surmonté d'un gland imperforé, recouvert dans les trois quarts de sa circonférence d'un prépuce mobile ; il est inférieurement creusé d'un canal déprimé et ne présentant point le relief de la partie pubienne de l'urèthre viril ; ce canal est percé inférieurement de cinq petits trous placés régulièrement sur la ligne médiane, et pouvant admettre un stylet de Méjan ;

« 3° Au-dessous et en arrière de ce corps est une fente ou vulve bordée de deux lèvres étroites et courtes, garnies de poils à l'extérieur, étendus depuis le clitoris péniforme jusqu'à neuf à dix lignes au devant de l'anus. Ces lèvres minces ne contiennent rien dans leur épaisseur qui ressemble aux testicules

« 4° Dans l'intervalle des lèvres est une fente très superficielle, sous laquelle la pression fait sentir vaguement un vide au devant de l'anus. A la partie antérieure de l'intervalle des lèvres, ou à la racine du clitoris, est

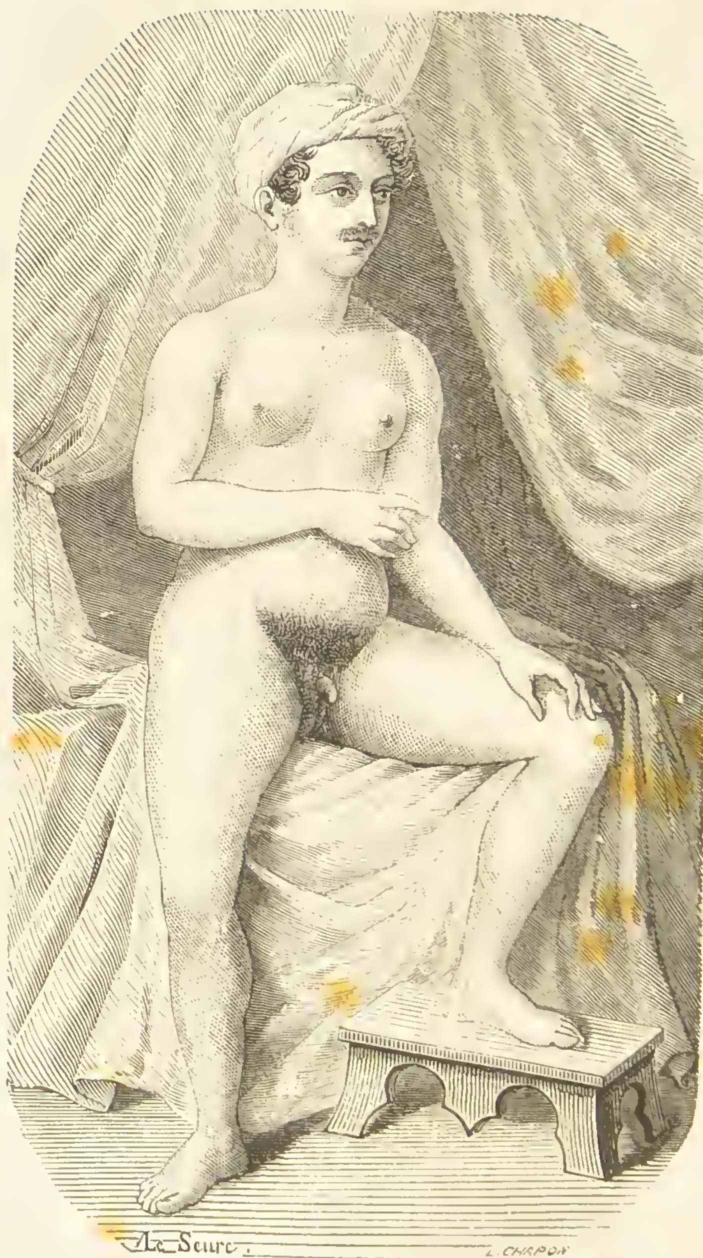


Fig. 12. — Marie-Madeleine Lefort à l'âge de 16 ans.



Fig. 13. — Marie-Madeleine Lefort à l'âge de 65 ans.

une ouverture arrondie qui reçoit facilement une sonde d'un calibre moyen;

« 5° Les anneaux sus-pubiens sont très étroits; rien dans cet orifice ni dans le trajet du canal qu'il termine ne fait soupçonner l'existence des testicules, engagés ou près de s'engager dans le canal inguinal.

« Suivant sa déclaration, Marie Lefort est réglée depuis l'âge de huit ans; l'émission de l'urine a lieu par l'ouverture principale placée à la racine du clitoris, et par les trous dont l'urèthre est criblé dans sa portion clitoridienne. Mais il lui est impossible d'uriner devant un témoin. Une sonde introduite à travers l'ouverture n'amène point d'urine, n'en prend pas l'odeur, et ne détermine pas l'envie d'uriner; elle se dirige en arrière.

« Notre première observation se borne là, Marie Lefort ne voulant pas souffrir un examen plus détaillé.

« Mais le surlendemain je la revis ayant ses règles. Son teint était pâle; les linges dont elle était enveloppée était abondamment imprégnés de sang. Ce liquide sortait à demi coagulé par l'ouverture principale; il sortait surtout beaucoup quand elle toussait, ou quand on pressait au devant de l'anus. Les trous de l'urèthre étaient rougis et humectés par le sang, mais il était difficile de juger s'il sortait en partie par ces orifices. La sonde introduite fut retirée remplie de sang.

« Quelques jours après, je fis de nouvelles observations, dont voici le résultat : La sonde introduite par l'ouverture principale, avec tous les soins convenables, ne peut être portée dans la vessie; on la dirige facilement du côté de l'anus, parallèlement au périnée : dirigée de cette manière, on peut soulever ou tendre le fond de la vulve, et reconnaître que la membrane qui en réunit les deux lèvres est épaisse à peu près deux fois comme la peau et dense comme elle. Après avoir porté la sonde un

peu en arrière, on la dirige facilement en haut, à la profondeur de 8 à 10 centimètres ; là on rencontre un obstacle sensible à son contact. Dans ces explorations, plusieurs fois répétées, la sonde n'amène point d'urine ; elle ne paraît pas être dans l'urèthre, mais bien plutôt dans le vagin ; on sent la sonde à travers une cloison tout à fait semblable à la cloison recto-vaginale. A l'endroit où la sonde s'arrête, on reconnaît avec le doigt, à travers les parois du rectum, un corps qui *parait être* le col de l'utérus.

« Les tentatives pour sonder l'urèthre sont vaines : un stylet assez fin pour y pénétrer occasionne beaucoup de douleur.

« Marie Lefort, persuadée, il est vrai, qu'elle est femme, éprouve du penchant pour le sexe masculin, et ne paraît pas éloignée de l'idée de se soumettre à une légère opération, nécessaire pour ouvrir le vagin.

« Il paraît, en effet, que ce canal existe, et qu'il suffirait, pour le rendre accessible, de pratiquer une légère incision entre les lèvres de la vulve, depuis l'ouverture placée à la base du clitoris jusqu'à la commissure postérieure. L'urèthre se prolonge sous le clitoris, disposition qui le rapproche du pénis et qui est fort rare. Il paraît que parmi les ouvertures dont l'urèthre est criblé, il y en a une ou plusieurs situées plus profondément que la vulve, et que par cette disposition une partie de l'urine est versée à l'entrée du vagin, et sort ensuite par l'ouverture de la membrane qui le ferme. Il paraît aussi que le sang menstruel vient par le vagin : peut-être à son passage sous le clitoris, une partie de ce liquide entre-t-elle de l'urèthre par des ouvertures postérieures et cachées du canal, pour ressortir par ses ouvertures apparentes.

» Il paraît, enfin, que la personne soumise à l'examen

de la Société est une femme: on découvre, en effet, chez elle, plusieurs des organes essentiels du sexe féminin (un utérus, un vagin), tandis qu'elle n'a du sexe masculin que des caractères secondaires, comme la portion du tronc et des membres, celle des épaules et du bassin, la conformation et les dimensions de cette cavité, le volume du larynx, le ton de la voix, le développement des poils, l'urèthre prolongé au delà de la symphyse du pubis, etc. »

Nous placerons ici un portrait de Marie-Madeleine Lefort, que nous devons à l'obligeance de M. le docteur Gallard (fig. 12 et 13).

Ce portrait, qui a appartenu à Alibert, a été envoyé à M. Gallard par le docteur Bras, de Villefranche (Aveyron).

Marie-Madeleine Lefort était alors âgée de seize ans (voyez fig. 12).

La personne qui fait le sujet de l'observation ci-dessus est entrée, le 20 août 1864, dans le service d'Horteloup, à l'Hôtel-Dieu, pour une pleurésie chronique. Elle est âgée de soixante-cinq ans (fig. 13), et est née à Paris, rue de Beauvais, 21 ; elle exerce la profession de saltimbanque. Elle nous raconte que, dès son extrême enfance, elle a été considérée comme étant du sexe féminin. Réglée, nous dit-elle, à l'âge de huit ans, elle n'a été visitée par des médecins qu'à quinze ou seize ans. Elle a continué à être régulièrement réglée jusqu'en 1848, époque à laquelle le flux menstruel a été complètement supprimé. Elle nous dit que, lorsqu'elle était jeune, elle éprouvait du penchant pour le sexe masculin; elle nous avoue même avoir eu des rapports avec un ouvrier cordonnier; mais ces rapports, paraît-il, se bornaient à de simples attouchements.

Nous devons dire ici que, malgré tous ces aveux et

malgré surtout l'opinion formulée par Béclard, Marie-Madeleine Lefort a été considérée par la plupart des chirurgiens et médecins des hôpitaux qui l'ont examinée comme appartenant au sexe masculin. On pensait généralement qu'il y avait chez cette personne un arrêt de développement du pénis, avec un hypospadias plus ou moins compliqué, et une cryptorchidie.

L'autopsie pratiquée le 12 novembre 1864, environ trente-six heures après la mort, est venue confirmer d'une façon éclatante l'avis de Béclard, et prouver une fois de plus la sagacité de ce grand observateur.

La description que Béclard en a donnée et que nous avons rapportée plus haut, étant d'une rigoureuse exactitude, nous nous bornons à faire connaître les résultats de l'autopsie, qui serviront à compléter la relation de Béclard.

Aspect extérieur du cadavre. — Le sujet présente un certain embonpoint, exagéré par un œdème généralisé. La tête est assez chauve, la face est cyanosée, les yeux saillants, la barbe grise et très développée ; elle atteint de chaque côté du menton une longueur de 35 centimètres. A ne considérer que la tête, on aurait certainement cru avoir affaire à un homme. Le thorax est fortement développé ; la partie antérieure de la poitrine est couverte de poils nombreux et grisonnants, comme ceux du visage. Les mamelles présentent un volume assez considérable et sont pendantes comme celles d'une vieille femme. Le ventre est assez volumineux et présente quelques éraillures. Les membres supérieurs sont grêles, courts, les mains très petites. Les membres inférieurs, garnis de poils nombreux, sont également courts ; les pieds sont très petits.

Examen interne. — La cavité encéphalique n'a pas été ouverte. Le larynx n'a présenté rien de remarquable ;

lorsqu'on a voulu mesurer ses dimensions, il s'est trouvé égaré.

La *cavité thoracique* contient une assez grande quantité de liquide séro-purulent ; on remarque une légère injection des plèvres et quelques fausses membranes. Les poumons présentent des granulations tuberculeuses. Le cœur est volumineux et contient des caillots sanguins, les valvules sont saines.

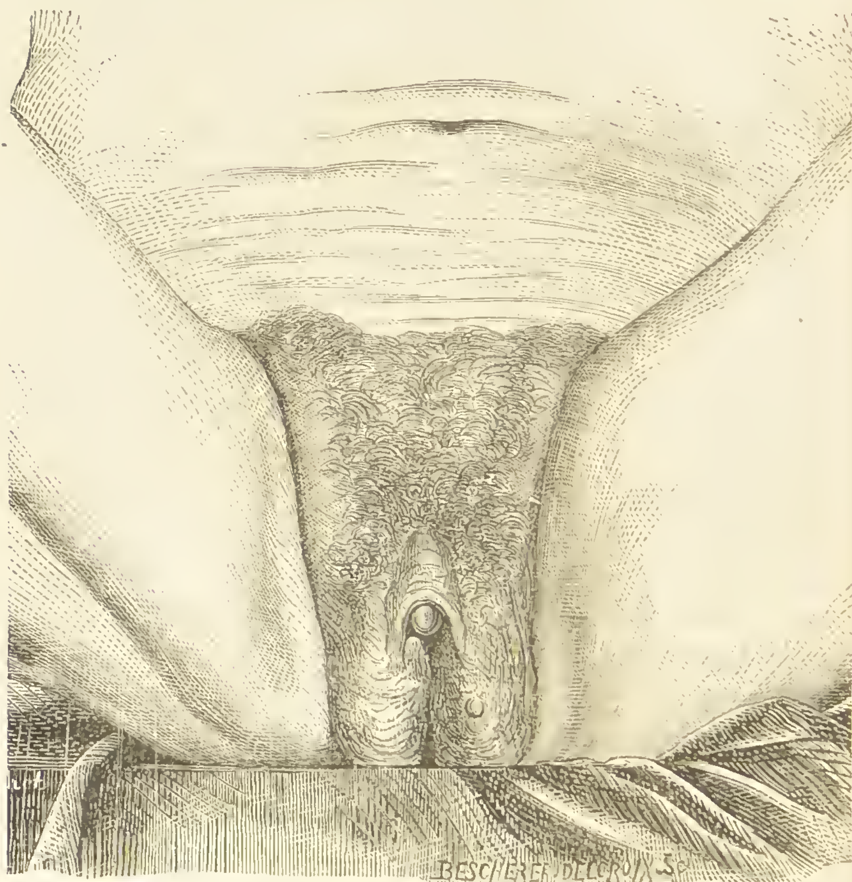


Fig. 14. — Marie-Madeleine Lefort. Aspect extérieur des organes génitaux externes.

La *cavité abdominale* contient également une grande

quantité de sérosité ; le foie est petit, atteint de cirrhose ; un calcul biliaire, du volume d'un œuf de pigeon, est

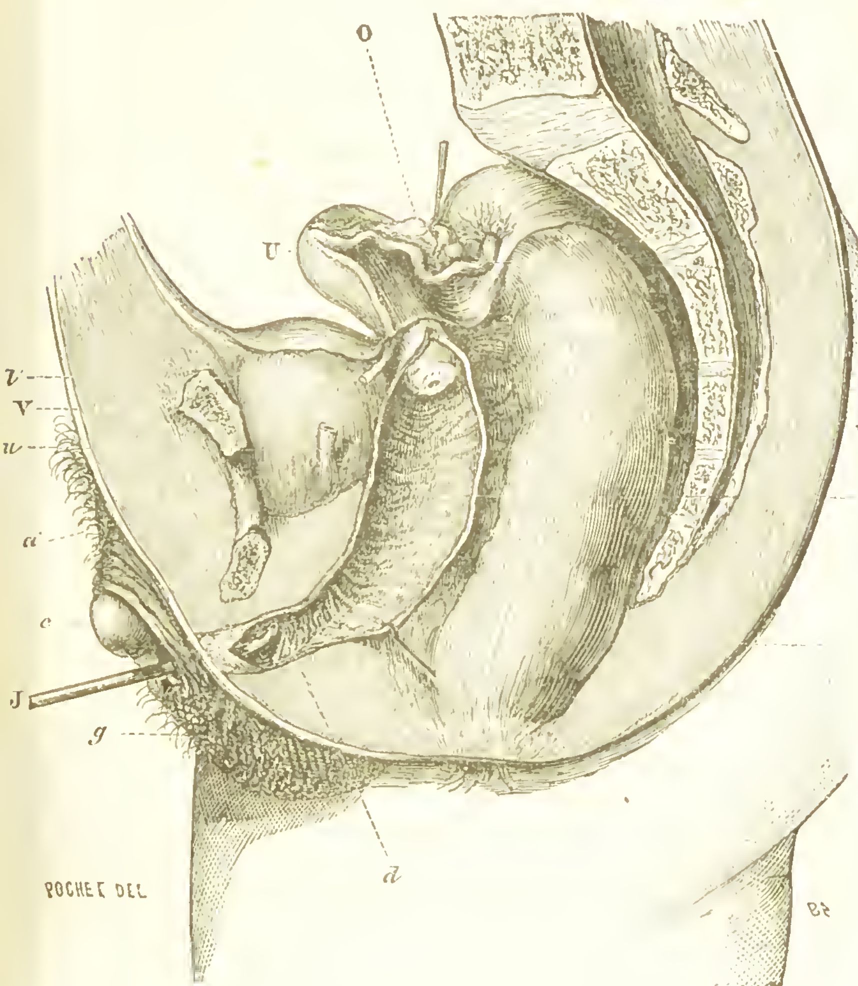


Fig. 15 — Marie-Madeleine Lefort. Coupe sagittale du bassin pour montrer les organes génitaux.

J, sonde introduite par l'ouverture principale au-dessous du clitoris M, vagin ; O, ovaire ; T, trompe de Fallope ; U, utérus ; *l*, ligament rond ; V, vessie ; *u*, uretère ; *d*, orifice de l'urèthre ; R, rectum, *g*, grandes lèvres de la vulve.

logé dans la vésicule. Rien de particulier à noter du côté du tube intestinal et de la rate. Les reins ne pré-

sentent non plus aucune lésion appréciable. Au-devant de la capsule surrénale gauche, on trouve une tumeur du volume du poing, jaunâtre et ferme à la coupe. L'examen microscopique, fait par mon excellent collègue M. Chaillou, a démontré qu'elle était formée de tissu fibreux et d'un nombre considérable de globules graisseux. Les dimensions du bassin, constatées à l'autopsie, ont été les suivantes : distance des épines iliaques antéro-supérieures, 21 centimètres 1/2; distance de la symphyse pubienne à l'angle sacro-vertébral, 11 centimètres; diamètre transversal du bassin, 13 centimètres.

Organes génitaux (fig. 14 et 15). — La peau qui recouvre le pubis est garnie de poils assez nombreux, bruns et raides. Au-dessous, on trouve deux grandes lèvres qui mesurent 10 centimètres 1/2 de longueur; elles sont épaisses, et la palpation ne fait reconnaître à leur intérieur rien qui puisse faire admettre la présence des testicules. Au milieu de l'espace qui les sépare, on distingue en haut un corps volumineux, long de 4 centimètres 1/2 ; ce corps présente à sa partie antérieure une saillie arrondie, rappelant tout à fait la forme du gland d'un pénis et présentant une petite couronne comme lui. Ce gland mesure 15 millimètres de hauteur et 13 millimètres de largeur; il est imperforé et présente une petite rigole à sa partie inférieure ; il est recouvert par deux petites lèvres, qui se réunissent à la partie supérieure et lui forment une enveloppe analogue au prépuce. Au-dessous de ce gland on voit une petite ouverture ovalaire, qui donnait issue à l'urine et au sang menstruel. La partie supérieure de cette ouverture présente, sur la ligne médiane, un petit sillon qui continue celui que nous avons signalé à la partie inférieure du gland, on y remarque cinq petits trous à peine visibles, et disposés d'avant en arrière. Un stylet très fin, intro-

duit par ces petits orifices, nous fait voir que ce sont les orifices de culs-de-sac analogues à ceux qu'on rencontre sous la muqueuse uréthrale. Il n'est donc pas probable qu'une partie de l'urine sortît par ces orifices, ainsi que le prétendait Marie-Madeleine Lefort. Le bord inférieur de l'ouverture principale est mince et tranchant; les deux lignes qui le circonscrivent vont se continuer avec les petites lèvres qui enveloppent le gland. Le reste de l'espace qui sépare les grandes lèvres est entièrement fermé par une membrane qui réunit l'une à l'autre leur face interne, et dont l'épaisseur avait été évaluée par Béclard à deux fois l'épaisseur de la peau.

La dissection a montré que l'ouverture principale, placée au-dessous du gland, conduit dans un canal membraneux long de 6 centimètres et présentant une circonférence de 2 centimètres. La muqueuse qui revêt ce canal, qu'on peut appeler cloaque ou canal commun, est lisse, blanchâtre, et ressemble sous tous les rapports à celle de l'urèthre. On distingue sur sa face supérieure quelques stries longitudinales, et de petits culs-de-sac analogues à ceux que nous avons signalés entre le gland et l'orifice externe du cloaque : ce sont les orifices des glandes mucipares A la face externe de ce conduit on trouve, sur les côtés, une masse spongieuse de 4 millimètres d'épaisseur, c'est le bulbe normal du vagin.

Le conduit ou canal commun que nous venons de décrire peut être considéré comme une espèce de cloaque donnant issue en même temps à l'urine et au sang menstruel. En effet, à son extrémité postérieure on trouve deux orifices : l'un en haut, l'autre en bas; le supérieur conduit dans la vessie, l'inférieur, un peu plus grand, représente l'orifice externe du vagin. Le canal de l'urèthre proprement dit et la vessie n'ont pas été ouverts pour ne pas faire sur la pièce, qui doit être con-

servée, des délabrements trop considérables. En arrière du point où le vagin s'ouvre dans le cloaque, il s'élargit immédiatement pour acquérir ses dimensions normales ; il forme même à ce niveau une espèce du cul-de-sac, en arrière et au-dessous de son orifice. La longueur du vagin à partir de la fin du cloaque jusqu'au col de l'utérus est de 6 centimètres ; sa circonférence mesure 7 centimètres 4 millimètres. La muqueuse vaginale présente une coloration rosée ; on y distingue les plis transverses normaux extrêmement marqués. A la partie antérieure et supérieure du conduit vaginal, on remarque de petits tubercules réunis en forme de triangle qui se prolonge en donnant naissance à la colonne antérieure du vagin. L'insertion du vagin sur le col de l'utérus se fait comme à l'état normal et ne présente rien de particulier à noter. Le cul-de-sac antérieur du vagin mesure 5 millimètres, et son cul-de-sac postérieur 6 millimètres. Le col utérin est plat et présente une largeur de 2 centimètres ; l'épaisseur de ses parois est de 1 centimètre ; son orifice est circulaire et laisse facilement pénétrer dans la cavité utérine une sonde d'un calibre moyen. La profondeur de l'utérus ainsi mesuré est de 5 centimètres 1 millimètre. Le corps de l'utérus est très développé ; il présente quelques adhérences dans les culs-de-sac antérieur et postérieur, et un petit corps fibreux vers la partie moyenne et un peu latérale de son bord supérieur ; on sent deux autres petits corps fibreux dans l'épaisseur de la paroi antérieure. Les annexes de l'utérus sont disposées comme à l'état normal : en avant, les ligaments ronds, allant gagner l'orifice interne du canal inguinal ; au milieu les trompes, présentant une longueur de 7 centimètres ; en arrière les ovaires, qui sont assez développés et qui présentent plusieurs cicatrices résultant de la rupture des vésicules de de Graaf.

Dans ces conditions, il y a généralement cryptorchidie. — Les testicules sont restés dans l'abdomen et c'est surtout la descente brusque de l'un de ces organes qui trahit un beau jour le véritable sexe du prétendu hermaphrodite.

Il n'y a personne qui n'ait entendu parler de filles devenues subitement garçons au moment où elles franchissaient un fossé ou faisaient un effort violent.

Témoin le jeune garçon, jusque-là considéré comme femme, dont l'anecdote est racontée par Ambroise Paré;

Le cas de Marie Goulich, rapporté par Landouzy (de Reims), considérée comme fille jusqu'à l'âge de 33 ans, époque à laquelle se fit la descente des testicules;

L'histoire d'Alexina B... dont la descente testiculaire s'accompagna de phénomènes d'étranglement et dont les vésicules séminales renfermaient du sperme, mais pas de spermatozoïdes (Goujon).

Les canaux éjaculateurs s'ouvrant ordinairement dans le cul-de-sac pseudo-vaginal, il s'ensuit que les chances de fécondation sont très réduites à la suite des rapports sexuels nécessairement fort incomplets de semblables sujets.

Comme penchants, ces hommes-femmes, ou bien n'en ont aucun ou bien usurpent le rôle de femme en subissant les conséquences fâcheuses de leur état civil erroné. — Femmes d'instinct, femmes

par la voix (1), tant que les testicules sont dans le ventre, ces hommes sont ramenés aux désirs charnels naturels par la migration testiculaire.

Les observations d'hermaphrodisme masculin sont nombreuses.

Sheghelner a observé un sujet qui, bien qu'ayant clitoris, nymphes, faux vagin et mamelles, n'en avait pas moins des canaux éjaculateurs qui s'ouvraient dans ce pseudo-vagin.

Cheselden a rapporté deux exemples à peu près analogues (hypospades très accusés).

Giraud a raconté l'histoire d'Adélaïde Préville, native de Saint-Domingue, mariée comme femme (elle vécut en bonne intelligence avec son mari jusqu'à sa mort, arrivée en l'an V à l'Hôtel-Dieu de Paris) et dont le seul caractère anatomique de la femme était un vagin borgne.

Worbe a, de son côté, raconté l'histoire de Marie-Jeanne, et en 1815, il rapportait le cas de Marie-Marguerite, hypospade possédant une petite verge imperforée, considérée comme fille jusqu'à l'âge de 16 ans, époque à laquelle les testicules firent leur descente.

Giraldès trouva, chez un sujet, des parties génitales externes à caractères féminins, un vagin de

(1) La castration affaiblit et élève le timbre de la voix. — Les chapons ne chantent pas. Au contraire, d'après Home, la voix des Négresses Mandingues, qui ont un clitoris très volumineux, est grave et rude.

9 centimètres, des mamelles et de plus un goût prononcé pour les hommes ; à l'autopsie il rencontra deux testicules enfermés dans les anneaux.

Larrey a rappelé de son côté que Alexandrine-Hortense M... avait un pénis rudimentaire et imperforé, point de testicules dans les bourses, une division du scrotum simulant deux grandes lèvres : la descente des testicules révéla l'erreur.

Wageler conta autrefois l'histoire d'un hypospade cryptorchide de ce genre.

On connaît d'autres exemples curieux de la même anomalie, celui de Dodeuil (1865), celui de Rico, de Holmès, les trois cas de A. Tardieu.

Dans le cas de Dodeuil, il y avait : Organes génitaux externes à caractères féminins, mais pas de vagin ; ectopie testiculaire inguinale double ; verge rudimentaire et imperforée (mort à 66 ans).

Dans celui de Maria Arsano, rapporté par Ricco, on a trouvé : Organes génitaux externes simulant ceux de la femme ; — vagin de 2 pouces de long ; — organes génitaux internes masculins. Mort à 80 ans, réputée femme toute la vie.

Dans les cas du professeur Ambroise Tardieu, il s'agissait d'hypospades très prononcés avec ectopie testiculaire et infundibulum vaginiforme.

Chez Alexina B..., restée dans les couvents comme femme jusqu'à l'âge de 22 ans, l'un des testicules était descendu complètement et les vésicules séminales contenaient du sperme.

Les conduits éjaculateurs s'ouvraient dans le vagin qui se terminait en cul-de-sac et auquel étaient annexées les glandes de Bartholin; l'urèthre présentait les caractères de l'urèthre de la femme; le pénis était rudimentaire et simulait un véritable clitoris. — Cet homme-femme fut rendu à son véritable sexe par jugement du tribunal de La Rochelle.

Le cas de Holmes enfin (1866) concerne un hypospade du dernier degré avec cryptorchidie.

C'est également à cette variété d'hermaphrodisme qu'il faut rapporter les cas observés et rapportés par Columbus, Faroni, Scultet, Fabricius d'Aquapendente, Diemerbrœck, Corigliani, Pinel, Dugès et Toussaint, Desgenettes, Wrisberg, Vallisneri, Sabatier, Breschet, Schœneberg, G. Underhill, Czarda, Dohrn, De Forest Willard, Marchand, Ed. Hoffmann, L. Rodriguez, Zinsser, Sippel, Vermann, Max Simon, Buchanan, P. Garnier, Gérin-Roze, J. Godlee, Cummings, Schneider, Sœmmerring, Günther, Pech, Otto, E. Owen, et ceux plus récents de S. Woods, Léopold (de Leipzig) en 1875, etc.

1 — *Catherine Hohmann.*

L'un des cas les plus curieux qui aient été rapportés est celui de Catherine Hohmann, née à Mellrichstadt en 1824, morte en 1881, qu'ob-

servèrent minutieusement nombre de médecins.

Chez ce sujet, qui présentait l'habitus masculin, à part les cheveux et le développement notable des seins, il y avait un pénis bien développé avec hypospadias simple à la racine de la verge (fig. 18). La

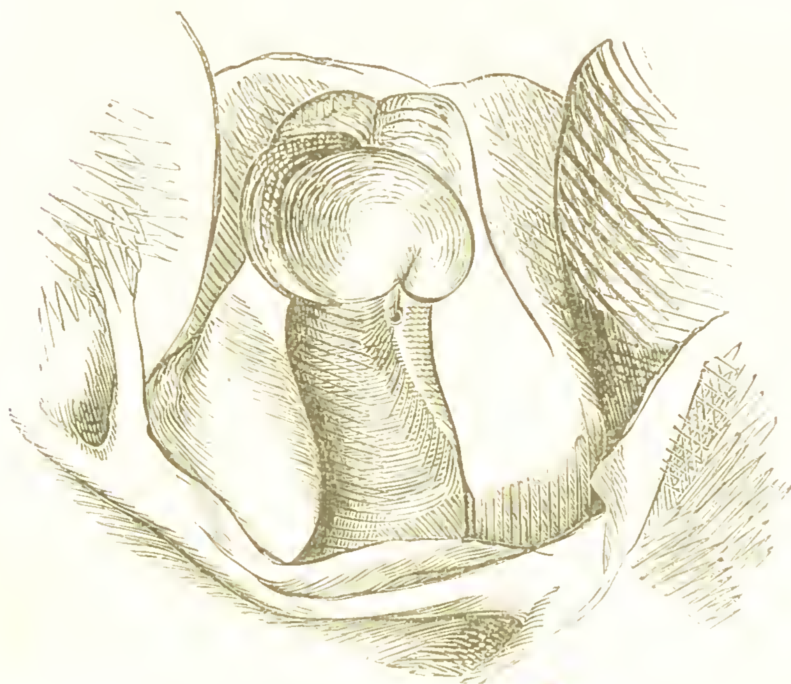


Fig. 18. — Verge d'hypospade du premier degré.

moitié droite du scrotum existait seule et contenait un testicule ; à gauche on pouvait sentir en arrière du pubis un corps arrondi, relié par un cordon à un petit organe situé derrière l'urèthre. Le corps arrondi était-il un ovaire, le cordon une trompe et le petit organe situé derrière l'urèthre un utérus rudimentaire comme l'a pensé Schultze ?

Quoi qu'il en soit, Catherine avait des pollutions

avec spermatozoïdes et des flux menstruels ainsi que l'ont admis Von Franqué et Friedreich. Ahlfeld prétend cependant que les règles étaient simulées, et que le sang provenait d'épistaxis périodiques dont Catherine était affectée.

A partir de 1869, l'hémorrhagie menstruelle ne put plus être observée, et il est bien regrettable que l'absence d'autopsie n'ait pu fixer définitivement la science sur cet homme-femme. Etait-ce un simple hypospade avec rétention du testicule gauche et absence du scrotum du même côté ? Etait-ce réellement un hermaphrodite vrai du genre alterne ? Il est impossible de l'affirmer.

D'après S. Pozzi, Catharina Hohmann doit être regardée comme un pseudo-hermaphrodite par hypospadias périnéo-scrotal.

2. — *Cas de Villcock.*

Villcock a présenté, en avril 1885, à la *Société de Pathologie de Londres*, la pièce anatomique d'un enfant de 10 mois qui avait été considéré comme une fille. Entre l'urèthre et l'anus se trouvait une sorte de vagin rudimentaire ; les grandes lèvres contenaient des nodules arrondis ; en repoussant en arrière le prépuce on pouvait voir un gland de très petite dimension. — L'autopsie montra qu'il s'agissait d'un garçon à replis génitaux non réunis.

3. — *Cas de Schott.*

Schott a présenté (1886) à la *Société des médecins de Vienne* un cas de pseudo-hermaphrodisme avec deux grandes lèvres contenant deux petits corps ronds qui glissent sous les doigts et sont appendus à un cordon.

Schott pense que ce sont là des testicules.

Kundrat, au contraire, a émis l'opinion que ce sont des ovaires. Il n'y a ni vagin, ni utérus.

4. — *Cas de Bénoist.*

Bénoist (de Saint-Nazaire) communiquait (10 mai 1886) une observation de pseudo-hermaphrodisme mâle.

5. — *Cas de Descoust.*

Descoust présentait à la *Société de Médecine légale* (7 juin 1886), la photographie d'un pseudo-hermaphrodite mâle dont les organes génitaux externes ne présentent aucun des traits caractéristiques de l'un ou de l'autre sexe : il s'agit d'une jeune fille ou plutôt d'une personne inscrite comme telle sur les registres de l'état civil.

6. — *Cas de Poppesco, de Ricco, de Magitot.*

B. Poppesco, S. Pozzi, ont rapporté d'autres exemples de pseudo-hermaphrodisme du type masculin. Poppesco en a cité un entre autres dans lequel le sexe est resté indéfini, et celui de Gaffé laisse tout autant l'esprit dans le doute.

Le sujet de Ricco avait été marié comme femme pendant de longues années, et des erreurs de ce genre se manifestent tous les jours, témoin le sujet présenté à la Société d'Anthropologie par Magitot en 1881, et la sage-femme de Martini, homme hypospade traduit en justice pour avoir voulu violer une de ses clientes.

7. — *Cas de Porro.*

Chez un sujet de 22 ans ayant tout à fait l'aspect d'une femme quant à ses organes génitaux externes et portant dans les grandes lèvres deux corps durs appliqués à l'anneau inguinal, Porro ne put déceler le sexe qu'en ouvrant le pli génito-crural. Il mit ainsi à nu un testicule coiffé de son épididyme. — Quinze jours après, mademoiselle T. G. F. sortait du dispensaire de Porro avec un nouvel état civil, enchanté du résultat de cette investigation !

8. — *Cas de Gérin-Roze.*

L'hermaphrodite de Gerin-Roze (fille de 26 ans), dont l'observation a été rapportée à la Société médicale des hôpitaux de Paris, était une femme par son habitus extérieur, par sa voix, l'absence de poils sur le corps, la présence de mamelles développées, d'une vulve, d'un vagin, et par son amour pour les hommes ; c'était un homme par la présence des testicules, d'une petite verge, l'absence d'ovaires, d'utérus et l'absence des règles.

Celui de Péan (Louise R..., 27 ans), était un homme par son pénis pubescent, quoique le gland de celui-ci, d'ailleurs peu développé, ne portât ni méat ni prépuce ; par un petit vestibule où s'ouvre le méat qui donne écoulement aussi au sperme, par la peau, les mamelles, le bassin, la voix, la barbe, et de petits testicules descendus dans la partie supérieure des grandes lèvres ; c'était une pseudo-femme par son vestibule et l'ébauche d'une vulve.

9. — *Cas d'Obolonsky.*

Des deux cas décrits par le docteur Obolonsky, l'un n'est qu'une variété d'hermaphrodisme masculin ; l'autre a une portée beaucoup plus haute au point de vue de la morphologie générale.

Ce dernier cas concerne une « femme » de

5o ans, journalière, morte à l'hôpital de Prague, dans le service du professeur Chiari.

A l'autopsie de cette « femme », on trouva un pénis de 6 centimètres de long, muni d'un sillon à l'extrémité du gland, mais ne présentant aucune trace du méat; au-dessous se trouve une excavation limitée par deux replis cutanés simulant les grandes lèvres, et conduisant dans une espèce de vestibule du vagin, dans lequel s'ouvre l'urèthre, et le vagin garni d'une membrane hymen. En disséquant la région, on vit que le vagin, garni de plis transversaux, se prolongeait en un utérus infantilis bicorne. Des deux conduits qui aboutissaient à chacune des cornes utérines, celui du côté gauche menait à un petit testicule sur la nature duquel l'examen microscopique n'a laissé aucun doute, pourvu de son épididyme, en ectopie abdominale; tandis que celui du côté droit se perdait dans une tumeur de nature carcinomateuse qui occupait presque toute la cavité du petit bassin.

Au point de vue physiologique, cette « femme » était un homme; mais, malgré le caractère essentiellement masculin des organes génitaux internes, l'aspect général du sujet était tout à fait féminin. Durant sa vie, d'ailleurs, tout le monde le regardait comme une vraie femme, et d'après les commémoratifs, il aurait été régulièrement réglé de l'âge de 17 à 49 ans.

Le squelette, conservé au Musée de Prague,

présente tous les caractères d'un squelette féminin, notamment le faible développement des crêtes et des attaches musculaires, le bassin large, avec diamètres caractéristiques du sexe féminin. Le crâne est brachycéphale (indice = 82, 38), petit (circonférence = 510 millimètres), prognathe.

10. — *Cas de Pozzi.*

Dernièrement S. Pozzi (1889) présentait encore à la Société d'anthropologie de Paris un sujet d'aspect féminin, vêtu en femme et chez lequel on peut constater les particularités suivantes caractérisant un hermaphrodite de type masculin.

La verge a un très faible développement ; au-dessous le scrotum est profondément fendu et au fond il y a deux orifices : l'antérieur est celui de l'urèthre, le postérieur un peu plus large conduit dans une sorte d'infundibulum terminé en cul-de-sac et profond de 8 centimètres. De la partie inférieure du pénis rudimentaire part une bride qui contourne le méat et va se perdre sur le pourtour de l'infundibulum, c'est la bride masculine de M. Pozzi. Les testicules sont fort petits et non descendus ; on peut pourtant les constater dans le canal. Aucune trace d'utérus.

A l'âge de quatorze ans, ce sujet eut des signes de puberté et commença à être irrégulièrement réglé six à sept fois par an environ ; on n'a pu

observer encore exactement d'où provenait le sang.

Au point de vue psychologique, ses penchants et ses goûts sont mixtes comme sa conformation physique. Classé comme fille, ce sujet avait dès son enfance à la fois des goûts de fille et de garçon. De dix-huit à vingt ans, il éprouva du penchant pour les femmes et eut des maîtresses. La longueur de la bride masculine permet en effet chez lui une érection complète et suffisante; l'éjaculation se fait naturellement par l'orifice de l'urèthre à la base du pseudo-pénis. Pendant dix ans, ce sujet eut des rapports avec des femmes, puis vers l'âge de trente ans, il devint la maîtresse d'un homme pour lequel il eut la plus grande affection, ce qui ne l'empêchait pas entre temps d'avoir des rapports avec des femmes. — C'est d'ailleurs un sujet non dégénéré, assez intelligent, travailleur.

11. — *Cas de Polaillon.*

De même, M. Polaillon a communiqué à l'Académie de Médecine un fait d'hermaphrodisme, dont l'observation a été complétée par l'autopsie et l'examen histologique.

M. Tourneux, dit Polaillon, m'a adressé une femme de vingt-cinq ans pour absence de vagin.

Cette femme n'avait jamais été réglée. Elle n'avait ni malaise périodique, ni congestion, ni hémorragie

d'un organe quelconque pouvant tenir lieu de règles.

Les organes génitaux externes étaient bien conformés. Mais, en arrière de la fosse naviculaire, le vagin n'était représenté que par une légère dépression, dont la profondeur, déterminée par la pression du doigt, avait à peine deux centimètres. Rien au-dessus de cette dépression n'indiquait la présence d'un utérus.

Au niveau du canal inguinal, existait, de chaque côté, une saillie, grosse comme une noix et ressemblant à une hernie.

A droite, la hernie contenait un corps assez dur, ovoïde, mobile, donnant, lorsqu'on venait à le comprimer, la sensation d'une douleur particulière qui partait du cœur.

A gauche, la hernie contenait aussi un corps dur, mais moins volumineux, moins sensible ; ces petites tumeurs étaient mates à la percussion. Les organes qu'elles contenaient étaient réductibles, incomplètement à droite, complètement à gauche. Quand on engageait la patiente à tousser ou à faire un effort, on ne constatait pas que l'intestin fût propulsé en arrière ou à côté de ces organes.

Il était naturel de penser que les tumeurs en question étaient formées par des ovaires dégénérés, inertes, car à aucun moment la turgescence qui accompagne l'ovulation ne se montrait dans ces organes.

Je pensais que ces organes pouvaient être des testicules, dont ils présentaient, à un certain degré, la consistance, la forme et la sensibilité, mais j'abandonnai cette hypothèse en considérant que la jeune personne offrait tous les caractères de la féminité.

Il n'y avait pas d'opération à tenter; il suffisait de surveiller les tumeurs inguinales qui pouvaient devenir volumineuses et nécessiter une intervention.

Cette femme ne s'affecta pas de son état; elle s'adonna à une vie galante, et les tentatives de ses amants firent aussi bien que la chirurgie aurait pu faire.

J'ai revu cette femme à trois reprises. En 1888, sa dépression vaginale mesurait cinq à six centimètres de profondeur. En 1889, elle avait sept à huit centimètres. En 1890, elle avait la longueur de l'index et admettait un spéculum de Cusco. La peau, ainsi refoulée entre la vessie et le rectum, avait pris la teinte rosée et la finesse d'une muqueuse.

Or, cette femme a succombé dans mon service du fait d'une néphrite avec accidents urémiques.

A l'autopsie, faite par M. Brodier, mon interne, on ne trouve ni trompes ni ovaires. La place de l'utérus est occupée par un épaississement des tissus formant un noyau gros comme un haricot. Ce noyau est un peu au-dessus et en avant du vagin artificiel.

Il en part, de chaque côté, un cordon qui va se rendre à chacun des organes contenus dans les hernies inguinales. Ces cordons sont constitués par un canal.

Les organes herniés sont enfermés dans une séreuse close. Ils sont ovoïdes; le droit ressemble assez bien à un testicule. De chaque côté, un faisceau vasculaire, représentant l'artère spermatique et ses veines, se rend à ces organes. A la coupe, la structure du testicule est assez nette.

L'examen histologique, fait chez M. Cornil, a montré qu'il s'agissait, en effet, de testicules atrophiés. Quant au noyau occupant la place de l'utérus, on l'a trouvé constitué uniquement par des fibres musculaires. Il est impossible de dire s'il représente un utérus ou une prostate.

12. — *Cas chez les animaux.*

Ce genre d'hermaphrodisme, dont nous pourrions multiplier encore les exemples, a également été observé chez les animaux; chez les Ovidés, par Haller, Wepfer, Starke, Verdries, Ruysch, Kauw-Bœrhaave; chez le taureau, par Hartmann; chez le bouc, par Wagner; sur l'âne, par Zacchias; sur le cheval enfin par Hunter, Pallas, Virey, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

On comprend que des cas de ce genre puissent

offrir de sérieuses difficultés dans la détermination du sexe. Sans doute la verge se distinguera souvent du clitoris, si développé que puisse être ce dernier, par le volume du gland et la saillie de la couronne; sans doute les replis qui bordent la fissure du scrotum ne simulent qu'imparfaitement la vulve, mais ces signes n'ont pas une valeur absolue. L'excrétion de sperme avec ses éléments cellulaires caractéristiques lèverait tous les doutes. Il n'en est pas de même, rappelons-le, de l'écoulement menstruel, car non seulement on peut observer des hémorragies périodiques chez les mâles, mais il faut toujours songer à la simulation possible et à la supercherie.

Nombreuses ont été les erreurs du sexe se rapportant au pseudo-hermaphrodisme masculin, et c'est à cette catégorie, nous l'avons déjà fait pressentir, qu'une fille à l'occasion d'un effort quelconque, devient garçon par la descente brusque des testicules jusque-là retenus dans le ventre ou le canal inguinal.

Ce qu'il y a de remarquable dans ces vices de conformation que l'on observe aussi, du reste, dans la simple cryptorchidie ou chez les eunuques du sérail, c'est leur retentissement sur l'ensemble de l'économie, qui prend les caractères propres au sexe *féminin*. « En même temps que les organes sexuels prennent une ressemblance avec ceux de la femme, dit Geoffroy Saint-Hilaire, l'organisation tout

entière se modifie dans le même sens et s'empreint véritablement d'un caractère féminin. » La barbe est rare, la peau est douce, glabre, soutenue par une couche adipeuse abondante qui masque les muscles; la poitrine est étroite, garnie de mamelles arrondies, plus ou moins volumineuses, et pourvues de mamelons; le bassin est élargi, les membres délicats; l'ensemble du corps enfin donne à ces sujets un cachet caractéristique que l'on a pu décorer du nom de *féminisme*, et cette ressemblance s'étend parfois jusqu'au moral lui-même.

En résumé, on peut dire que les pseudo-hermaphrodites masculins sont des hommes cryptorchides avec certains caractères extérieurs de la femme, en particulier le développement que l'on a appelé sympathique des mamelles.

Quant aux pseudo-hermaphrodites en général, ce sont d'ordinaire des hommes hypospades (hypospadias périnéo-scrotal), et l'on concevra qu'ils soient habituellement déclarés du sexe féminin, si l'on se rappelle que leurs organes génitaux externes ressemblent à ceux d'un embryon vus à la loupe; qu'ils ont une petite verge avec prépuce fort semblable au capuchon du clitoris, courbée en arc et regardant en bas avec une fixité déplorable; que le gland de la verge est petit, imperforé, portant une rainure à son extrémité, d'où part une bride qui s'étend jusqu'au méat urinaire, et que S. Pozzi considère comme analogue à ce qu'il a appelé la

bride masculine du vestibule de la femme; qu'ils ont un orifice vulvaire ou vestibulaire pouvant porter un hymen (Pozzi, Sänger) suivi ou non d'un vagin; qu'enfin la fente vulvaire est bordée par des grandes et même des petites lèvres. — En un mot, le pseudo-hermaphrodisme apparent est le résultat d'un arrêt dans l'évolution des organes génitaux externes, qui se maintiennent dans un état voisin des premiers stades embryonnaires et rappelant le cloaque des vertébrés ovipares.

La plupart de ces sujets ont les mamelles, les fesses et les cuisses, le larynx et la voix d'une femme; la barbe rare ou bien fournie, ce qui, dans ce dernier cas, avec les seins bien développés, ne constitue pas un des caractères les moins frappants.

Le chirurgien peut-il quelque chose en faveur de ces malformés?

Jusqu'ici, la chirurgie a eu peu à intervenir dans ces sortes de cas.

Mais en présence d'une simple soudure des lèvres de la vulve, le chirurgien sera autorisé à pratiquer la désunion par décollement, ou, au besoin, par incision.

La bride sous-pénienne gêne-t-elle l'érection et le coït chez les pseudo-hermaphrodites mâles, comme c'est presque toujours le cas, on serait également autorisé à la sectionner ou même à l'exciser pour permettre à la verge infléchie de ces

sujets de se redresser, quitte à faire ensuite de l'autoplastie par glissement pour combler la brèche.

On pourrait aussi, le cas échéant, faire ce que Béclard avait proposé à Marie-Madeleine Lefort, c'est-à-dire aller à la recherche d'un vagin qui ne s'ouvrirait pas à l'extérieur.

§ 2. — *Hermaphrodisme vrai.*

Cœlius Rhodigin raconte qu'à Ferrare, en Lombardie, naquit un corps monstrueux qui, outre qu'il avait deux testicules, « se trouvait fourni des natures tant d'homme que de femme, situés costé à costé l'une de l'autre. »

A. Paré rapporte qu'en 1426, vint au monde à Robarchie en Palatinat deux gémeaux joints dos à dos, qui de plus « estoient hermaphrodits. »

Realdo Colomb le Crémonois, dit de son côté avoir vu en Italie une femme avec « quatre vaisseaux déférens », et portant matrice, petite verge et scrotum.

Ce sont là les premières traces historiques avérées de l'hermaphrodisme vrai.

L'hermaphrodisme vrai, selon ses formes et sa perfection, est *bilatéral*, *unilatéral* ou *alterne.*

A cette catégorie se rapportent les cas obervés par Virchow en 1872, par Boddaert en 1875, et par Marchand en 1883.

I. — *Hermaphrodisme unilatéral.*

Le seul exemple probant d'*hermaphrodisme vrai unilatéral*, est celui de P. Gast. Il s'agit d'un fœtus malformé avec exstrophie vésicale, spina-bifida, etc., qui portait un utérus double (uterus didelphis). L'utérus gauche se continuait par une trompe courte terminée par un pavillon; près de ce dernier se trouvait un ovaire, et, à peu de distance un testicule avec son gubernaculum. L'utérus droit débouchait dans un vagin et portait un oviducte complet, mais de ce côté il n'y avait ni ovaire ni testicule. L'examen microscopique de l'ovaire montra des follicules de de Graaf et des ovules en abondance; celui du testicule des canalicules avec un épithélium mal conservé.

II. — *Hermaphrodisme bisexuel et bilatéral.*

Les observations d'*hermaphrodisme bisexuel et bilatéral* sont plus curieuses encore, en ce sens qu'elles rapprochent davantage l'hermaphrodisme normal de l'homme, accidentellement permanent, de l'hermaphrodisme vrai ordinaire des animaux inférieurs, chez lesquels, à côté d'un testicule, on trouve un ovaire (vers, escargot, crapaud).

Les cas de Petit (de Namur), de Mayer, de Colombus, de Laumonier, décrit par Béclard, de

Handy, de Schrell, de Von Franque, etc., sont restés célèbres.

Ceux de Stelladi, Mayer, Gurtl concernant des boucs, celui de Mayer observé sur un chien, les deux de Hunter rencontrés sur une ânesse et sur un chien, celui de Harlan observé chez le gibbon, de Mascagni sur une vache, de Valmont de Bomare et Brilloët chez un daim (1775), de Delle Chiaie, Et. Geoffroy Saint-Hilaire (1829), Martin Saint-Ange et I. Geoffroy Saint-Hilaire (1832), Meckel sur la chèvre, de F. Schnopf (1878), ne sont pas moins intéressants.

Je ne fais que mentionner les cas d'hermaphrodisme observés chez les insectes (Hettlinger, Scopoli, Duméril, Rudolphi, Klug, etc.), le homard (Nicholls), l'esturgeon (Pallas), la carpe (Schwalbe, Morand), le brochet (Starke, Réaumur), la poule (Heide, Bechtein), le rat (Faber), le bélier (Thomas Borkhausen, Mascagni, Scriba), le veau (Schlumpf), que cette disposition de l'organisation paraît ordinaire chez certains poissons, du genre Serran, au dire de Cavolini, dont l'opinion a été confirmée par Cuvier et Valenciennes.

Dans le cas de Schrell, il s'agit d'un enfant de neuf mois qui présentait, outre un véritable pénis en rapport avec des organes génitaux mâles complets, une petite vulve, conduisant par l'intermédiaire d'un vagin à un utérus rudimentaire pourvu de trompes, et, de plus, deux ovaires imparfaite-

ment développés, et dont la nature n'a pas été suffisamment élucidée.

Celui de Vrolik concerne un hypospade mort

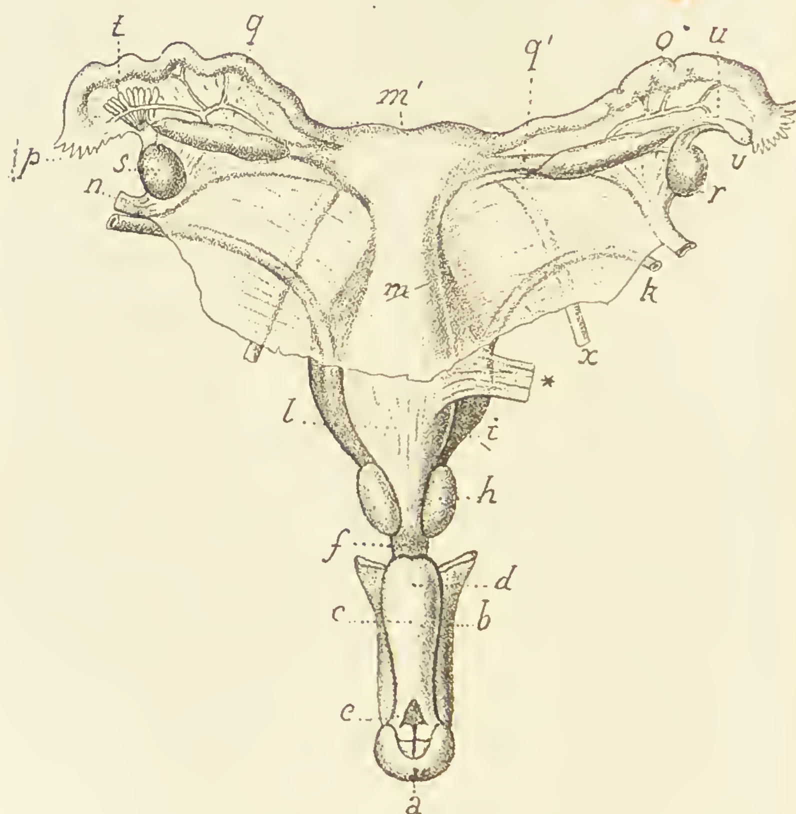


Fig. 19. — Organes génitaux de l'hermaphrodite vrai de Heppner.

a, gland du phallus ; — *e*, orifice uréthral ; — *b*, corps caverneux ; — *c*, urèthre ; — *d*, bulbe de l'urèthre ; — *f*, portion membraneuse de ce canal ; — *h*, prostate ; — *i*, vessie ; — *l*, vagin ; *m*, utérus ; — *x*, ligament rond ; — *k*, uretère ; — *r*, testicule ; — *U*, hydatide ; — *O*, oviducte ; — *q'*, ligament utéro-ovarien ; — *q*, ovaire ; — *t*, épididyme ; — *p*, pavillon de la trompe ; — *s*, testicule ; — *m'*, fond de l'utérus ; — *x*, ligament utéro-rectal.

à cinquante-huit ans. Il avait un canal vagino-utérin avec trompes utérines, et deux glandes de

chaque côté mal caractérisées, mais que l'on a considérées comme des ovaires et des testicules.

Les observations de H. Müller et de A. Durham sont analogues à celles de Schrell et Vrolik.

Il n'en est pas de même de celle de Heppner.

Il s'agit d'un hypospade de deux mois (fig. 19). Le sinus uro-génital s'ouvrait au-dessous d'un pénis imperforé et se continuait en avant avec l'urèthre, en arrière avec un vagin long de deux centimètres. La prostate entourait l'urèthre et le vagin ; l'utérus portait deux trompes complètes, et de chaque côté se trouvait un ovaire et un testicule, entre lesquels on voyait un parovaire. Le microscope dévoila des follicules de Graaf et des ovules dans l'ovaire, des tubes dans le testicule.

Grüber a rapporté un cas du même genre.

Et. Geoffroy Saint-Hilaire a rencontré, de son côté, une chèvre, femelle quant à ses parties génitales externes ou de copulation, et mâle dans ses organes profonds ou de reproduction.

Morgan et Otto ont trouvé également, le premier chez l'homme, le second chez le mouton, une véritable combinaison des sexes, des organes génitaux d'apparence femelle par exemple coïncidant avec des organes génitaux internes mâles.

III. — *Hermaphrodisme alterne.*

Les observations d'*hermaphrodisme alterne*, c'est-à-dire l'espèce dans laquelle il existe un testi-

cule d'un côté, un ovaire de l'autre, sont assez nombreuses.

A cette catégorie appartiennent les cas de Varole, Rudolphi, Harvey, Jacob, Sue, Morand, Maret, Ackermann, Varocler, Mayer, Berthold, Follin, Virchow, Boddaert, etc.

Dans l'observation de Sue et Morand, il s'agit d'un hypospade de 14 ans chez lequel on trouva à l'autopsie, à droite, un ovaire et une trompe se rendant dans un utérus qui débouchait dans un vagin; à gauche, dans le canal inguinal, un testicule coiffé de son épididyme d'où partaient deux conduits (canaux déférents) allant se perdre sur l'utérus.

Dans le cas de Varocler, on trouve à la nécropsie d'un hypospade de 18 ans un testicule dans la moitié droite du scrotum, avec canal déférent allant aboutir à une vésicule séminale et de là à l'urèthre; à gauche un ovaire, un ligament rond et une trompe normale s'ouvrant dans une petite matrice imparfaite.

Maret a donné en 1767 la relation de la trouvaille qu'il fit sur Jean-Pierre Hubert, mâle à gauche, femelle à droite, et sur Louis Hainault, femme à droite, mâle à gauche. Chez le premier, hypospadias de 18 ans, mort à l'Hôtel-Dieu de Dijon, il y avait un pénis imperforé, et au-dessous une fente vulvaire en haut de laquelle s'ouvrait l'urèthre, plus bas le vagin garni d'un

hymen. La grande lèvre gauche contenait un testicule bien conformé dont le canal déférent allait se rendre à une vésicule séminale renfermant du sperme ; à droite existait un utérus *infantilis* avec une trompe dont le pavillon allait embrasser un ovaire d'aspect normal.

Dans le cas de Rudolphi, il y avait une fissure scrotale conduisant dans un sinus uro-génital ; à gauche un utérus avec ligament large complet, renfermant un ligament rond, une trompe, un ovaire et un organe de Rosenmüller ; dans la moitié droite du scrotum, un testicule avec épididyme et canal déférent allant s'ouvrir, en suivant le vagin, dans le sinus uro-génital. On trouva en outre une prostate rudimentaire.

Berthold en 1834, Mayer en 1835, ont fait l'autopsie de sujets bisexués analogues aux précédents.

Le cas de Meyer concerne un sujet bien connu, Marie Derrier, appelé plus tard Charles Doerge.

Plus récemment Barkow, Banon, Cramer, Grüber, Klotz, ont encore rapporté l'histoire de malformations semblables.

Une des observations les plus intéressantes de ce genre est celle qu'Odin a recueillie à l'Hôtel-Dieu de Lyon en 1874, sur un sujet, du nom de Mathieu Perret, âgé de 63 ans.

Il existait un pénis hypospade de 10 centimètres de long, inséré à la commissure de deux grandes lèvres (scrotum bifide), un raphé du

périnée qui, de l'anus à l'orifice urinaire, avait 7 centimètres; dans le canal inguinal droit, on trouva une petite grosseur du volume d'un œuf de pigeon.

L'examen extérieur révèle : 1° pénis, testicule, absence de sein, bassin d'homme : voilà pour l'homme ; 2° grandes lèvres, peu de développement du système pileux, existence derrière la vessie d'une cavité révélée par le cathétérisme, ou plutôt d'un canal commun à l'urine et aux produits de sécrétion, du canal vagino-utérin qui n'est que le prolongement canaliculé en arrière et en haut des petites lèvres (vestibule) : voilà pour la femme.

Canal de l'urèthre long de 2 centimètres. Pas de prostate. Vagin de 8 centimètres de long et de 6 centimètres de circonférence débouchant dans l'utérus. Testicule et épididyme, conduits éjaculateurs, vésicules séminales, canaux déférents, trompe incanaliculée, ovaire multikystique sans ovules; rudiments du corps de Rosenmüller des deux côtés. Y avait-il jamais eu de menstruation?

De son côté, le docteur Obolonsky a étudié et décrit à nouveau une pièce, déjà décrite par le docteur Vrany, et qui est conservée au Musée d'anatomie pathologique de l'Université allemande de Prague depuis une vingtaine d'années. Cette pièce, qui est un cas d'hermaphrodisme vrai, dans

lequel les deux glandes sexuelles existent toutes deux à la fois, porte l'étiquette suivante : « Organes génitaux de Gabrielle L..., âgée de 12 ans, élève du couvent, soignée et opérée à l'hôpital pour une hernie inguinale et morte des suites d'une péritonite. »

En examinant cette pièce, on découvre un petit pénis de 2,5 centimètres de longueur, situé entre deux plis cutanés rappelant les grandes lèvres ; le pénis n'est point perforé, mais présente un sillon médian ; il est garni d'un prépuce. Au-dessous de ce pénis rudimentaire, on découvre deux petits plis cutanéo-muqueux, analogues aux petites lèvres, et, entre eux, le sinus uro-génital. Ce sinus uro-génital se continue avec un court urèthre qui mène dans la vessie ; à la limite, entre l'urèthre et le sinus uro-génital, on voit le vérumontanum, des deux côtés duquel s'ouvrent les petits orifices des glandules prostatiques. Au sommet du vérumontanum s'ouvre, comme à l'ordinaire, l'utricule prostatique, qui se prolonge en un petit vagin de 65 millimètres de long. Ce vagin aboutit à un utérus infantilis unicorne. L'entrée de l'utricule prostatique est garnie d'un repli de la muqueuse qui représente l'hymen.

Quant aux organes génitaux internes, voici comment ils sont représentés :

A gauche, on trouve dans un repli du péritoine, une trompe de Fallope, qui s'unit à la corne unique

de l'utérus et se termine par un pavillon. Dans le ligament large, on voit un corps ovoïde allongé dont la structure rappelle celle d'un ovaire de petite fille.

A droite, au contraire, la trompe de Fallope est très rudimentaire; mais à côté, on trouve un testicule nettement conformé, pourvu de son épididyme et d'un canal déférent, dont malheureusement on n'a pas déterminé l'abouchement à l'urèthre.

En résumé, l'existence d'une glande mâle d'un côté, et d'une glande femelle de l'autre, fait de ce cas un exemple indéniable d'hermaphrodisme vrai et complet.

Est-il encore possible après cela de douter de l'hermaphrodisme vrai anatomique dans l'espèce humaine ?

S. Pozzi, qui avoue que la chose a été observée chez la chèvre et chez le porc, ne peut se résoudre à l'admettre chez l'homme. C'est ainsi que pour lui Angélique Courtois n'était qu'un simple hypospade avec testicule atrophié. Il va même jusqu'à douter que le sujet d'Heppner ait été un vrai hermaphrodite et se demande si le testicule qu'on a décrit n'était pas un ovaire surnuméraire en voie d'atrophie.

Nous avouons pour notre part que cette interprétation nous étonne, émanant d'un chirurgien d'ordinaire si bien informé. Qu'on examine les figures annexées au mémoire d'Heppner et l'on se con-

vaincra que des deux coupes microscopiques représentées dans ces figures, l'une représente bien la structure d'un testicule, l'autre la structure d'un ovaire.

Cette variété d'hermaphrodisme n'a pas été signalée que chez l'homme; J. Reuter, en 1885, l'a rencontrée chez un jeune porc hypospade, dans lequel on pouvait voir le canal utéro-vaginal déboucher dans un sinus uro-génital, en même temps que le canal déférent du testicule existant. Cette observation est précieuse, en ce sens qu'elle a comporté un examen microscopique qui ne laisse aucun doute sur la nature du testicule et de l'ovaire, et que par suite elle confirme les observations que l'on a faites dans l'espèce humaine.

Nous pourrions en dire autant de celle que F. Schnopfhagen a faite sur une chèvre.

L'hermaphrodisme vrai, c'est-à-dire la présence simultanée chez un même individu d'une glande génitale mâle et d'une glande génitale femelle, est ordinairement associé à l'hermaphrodisme des canaux excréteurs des glandes génitales mâles (canaux de Wolff) et des glandes génitales femelles (canaux de Müller), et à la malformation des organes génitaux externes (pseudo-hermaphrodisme apparent).

L'hermaphrodisme des voies génitales est complet et normal chez l'embryon, et l'on en retrouve des vestiges parfaitement reconnaissables chez l'adulte. Ordinairement atrophiés dans la plus

grande partie de leur trajet chez la femme, les canaux de Wolff peuvent exceptionnellement persister chez elle et donner lieu à un organe de Rosenmüller complet (avec canal de Gärtner); pareillement les canaux de Müller, qui disparaissent presque entièrement chez l'homme, peuvent anormalement persister chez lui et fournir l'exemple d'un homme portant tout à la fois un pénis et des testicules, un vagin et un utérus!

Le degré le plus simple de cette dernière anomalie consiste dans un simple agrandissement de l'utricule prostatique ou vagin mâle, comme dans le cas qu'a rapporté Leukart, où une grande vésicule à rides transversales s'ouvrait sur le vérumontanum.

Cette anomalie dans l'espèce humaine rappelle le grand vagin mâle, normal de certains ruminants (antilope, bœuf du Cambodge), et des rongeurs. Lorsque l'anomalie est plus accusée, la poche vaginale ou poche de Weber peut offrir l'image exacte d'un petit vagin borgne; — plus développée encore, elle peut représenter un véritable canal vagino-utérin, et l'utérus même peut être unicorne, comme dans les exemples de Betz et d'Eppinger; bicorne, comme dans les observations de Mayer et de Hyrtl.

Mais aucune de ces observations n'est aussi remarquable que celle que Petit (de Namur) communiqua à l'Académie des sciences en 1720;

aucune pièce anatomique ne vaut non plus, dans ce genre, celle que Von Franqué a déposé au musée de Wurtzbourg.

L'observation de Petit concerne un soldat mort à l'âge de vingt-deux ans. Entièrement mâle, ce sujet avait cependant le scrotum vide et les testicules en ectopie abdominale. La prostate et les vécules séminales existaient et les canaux déférents allaient s'ouvrir comme à l'ordinaire dans la portion prostatique de l'urèthre, qui recevait, en outre, l'abouchement d'un utérus dont les angles se continuaient avec deux trompes de Fallope complètes.

Dans le cas de Franqué, il s'agissait aussi d'un cryptorchide, qui portait un vagin et un utérus bien conformé, subdivisé en col et corps, et surmonté de deux oviductes.

Plus récemment, J.-A. Boogard, Barth et Remy, Martin, ont rapporté d'autres exemples plus ou moins typiques de persistance du canal de Müller chez l'enfant mâle ou chez l'homme adulte.

Chez un enfant mort d'une cure radicale de hernie, Stonham observa deux testicules dans le sac herniaire, et de plus un utérus complet, un vagin en rapport avec une prostate, un bulbe de l'urèthre bien conformé, et l'absence de vésicules séminales.

Cette observation, pour le dire en passant, suffit à détruire l'opinion de ceux qui veulent voir dans la prostate l'homologue de l'utérus, puisqu'ici il y

avait à la fois un utérus et une prostate chez le même sujet.

Chez un autre individu atteint d'hypospadias, le même observateur découvrit deux testicules munis de leur épididyme, attachés aux angles supérieurs d'un utérus pourvu de ses oviductes.

Dans d'autres cas, ce ne sont pas les canaux de Müller qui achèvent chez l'homme un développement qu'ils ne prennent d'ordinaire et normalement que chez la femme, mais ce sont les canaux de Wolff qui prennent un développement anormal chez la femme.

Habituellement les vestiges des corps de Wolff chez la femme se réduisent au corps de Rosenmüller, dont les canalicules correspondent à l'épididyme du mâle, et le canal excréteur à l'origine du canal déférent.

Mais dans certains cas exceptionnels, le canal de Wolff peut persister chez la femme dans une grande partie de son étendue ainsi que l'ont vu Beigel, Freund, Kochs, Rieder, et comme je l'ai observé moi-même sur une petite fille en 1888 (Voy. *Bull. Société anatomique*, p. 511, 1888).

Ces canaux, du reste, persistent normalement chez plusieurs espèces de Mammifères, notamment chez la vache, la truie, la chèvre, la chatte, où ils sont connus sous le nom de *canaux de Gaertner*.

Realdus Colombus, Veit, Freund, de Graaf, Kochs et Bœhm, Kœberlé, ont cité des exemples

de persistance plus ou moins nette des canaux de Wolff chez la femme adulte.

La première observation, et non la moins intéressante, qui ait été donnée sur la matière, est celle de Colombus qui a vu deux canaux partant des ovaires parcourir le ligament large parallèlement aux trompes et s'étendre jusqu'à la racine du clitoris. Colombus, à juste titre, regarda ces canaux comme représentant les canaux déférents de l'homme.

Ce genre de bisexualité peut ne porter que sur les canaux de Wolff qui persistent anormalement chez la femme, ou sur les canaux de Müller qui persistent et se développent anormalement chez l'homme, mais le plus ordinairement il s'y joint des malformations des organes génitaux externes.

Dans le cas de persistance et de développement des canaux de Müller chez l'homme, cas le plus commun, on observe en même temps l'hypospadias, la fissure scrotale avec cryptorchidie, ce qui constitue le pseudo-hermaphrodisme masculin complet. Ce résultat est dû à la présence du canal utéro-vaginal qui gêne le développement du tubercule génital et des replis génitaux : il en résulte une verge avortée et hypospade et une fissure scrotale qui donne accès dans un sinus uro-génital où s'ouvre le vagin.

C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger les sujets des observations d'Ackermann, Gunther,

Godard, C. Mayer, Follin, Hesselbach et Langer et Arányi.

Sur les sujets de Follin, Hesselbach et Langer, il existait un utérus ordinaire avec trompes complètes et des testicules munis de leur appareil excréteur normal, dont les uns étaient descendus dans une moitié de la bourse scrotale, et les autres en ectopie inguinale ou abdominale.

Le cas de Follin concerne Angélique Courtois, morte en 1848, qu'Antoine Dubois, 20 ans auparavant, avait considéré comme un simple hypospade, et qui, pendant la vie, n'avait point été réglée et n'avait manifesté aucune tendance sexuelle.

Reuter a décrit un cas typique du même genre qu'il a observé chez le porc.

Le développement des voies génitales mâles, coïncidant avec une conformation masculine des organes génitaux chez la femme, constitue une forme peu connue, sinon rare.

On peut en rapprocher le cas de Giuseppe Marzo, que nous avons rapporté plus haut, à propos du pseudo-hermaphrodisme apparent de sexe féminin, parce qu'il y avait en même temps chez cette vraie femme, baptisée et élevée comme homme, dont elle avait du reste l'habitus extérieur et les penchants, deux canaux éjaculateurs qui se terminaient en cœcum à 12 ou 15 millimètres du verumontanum.

ARTICLE V. — ORIGINE DE L'HERMAPHRODISME

Quelle est l'origine de ces anomalies?

§ I. — *Hermaphrodisme vrai.*

En ce qui concerne l'*hermaphrodisme vrai*, l'explication en est des plus simples. Originairement l'homme, comme tous les animaux vertébrés, possède un double sexe, autrement dit, des organes mâles et femelles situés côte à côte. En général, l'un de ces systèmes organiques s'atrophie pendant le processus évolutif du développement, en vertu, disait Geoffroy Saint-Hilaire, de la *loi du balancement organique*, et de cette époque date la sexualité. Mais qu'un arrêt de ce développement rétrograde vienne à se manifester, et nous aurons la persistance des deux catégories d'organes sexuels; c'est ce qui a lieu d'une façon plus ou moins parfaite, en effet, dans les anomalies de développement auxquelles on a donné le nom d'*hermaphrodisme anatomique vrai* (1).

(1) L'espèce d'androgynisme dans laquelle le vagin s'ouvre dans l'urèthre n'est qu'un arrêt dans le développement normal, puisque primitivement (organisation normale transitoire) les canaux de Müller, qui donnent naissance au vagin plus tard, s'ouvrent dans le canal uro-génital, ce dernier étant représenté chez l'adulte par le canal de l'urèthre.

Le cloaque lui-même peut persister et l'intestin et les canaux génito-urinaires venir continuer à y déboucher. Le vagin peut

§ II. — *Hermaphrodisme apparent.*

L'*hermaphrodisme apparent* n'est pas autre chose non plus qu'un état organique antérieur normal persistant anormalement au delà de son terme ordinaire. Et comme les organes génitaux externes se développent indépendamment des organes génitaux internes, on s'explique fort bien que l'hermaphrodisme vrai puisse coïncider avec une malformation des organes génitaux externes qui donne naissance à un hermaphrodisme que j'appellerai *externe* ou *apparent*, ou qu'il existe sans cette anomalie, et inversement.

Vers la 5e semaine de la vie intra-utérine, l'embryon humain acquiert une ouverture d'excrétion commune à l'intestin et aux organes génitaux (ouverture cloacale) et au-devant de cette ouverture ne tarde pas à s'élever un corps saillant (phallus) en forme de clitoris ou de gland, à la face inférieure duquel s'étend un sillon parti de l'excavation cloacale. Ce sillon ou fente génitale s'est beaucoup accusé à la 8e semaine et de chaque côté se voient deux replis de la peau qui ne sont que les rudiments des grandes lèvres. De la 10e à

s'aboucher dans le rectum : Témoin l'histoire curieuse de cette Piémontaise prise des douleurs de l'enfantement, à laquelle les sages-femmes cherchaient en vain l'orifice vaginal et qui n'en accoucha pas moins par... l'anus!

la 11e semaine, un pont transversal sépare l'ouverture cloacale de la fente génitale ; c'est là la première ébauche du périnée qui sépare un peu plus tard définitivement l'ouverture cloacale (anus) de l'ouverture génitale. Les bords de la fente génitale se sont accusés eux aussi ; ils s'étendent jusqu'à la face inférieure du clitoris et représentent les petites lèvres. Le tout reste à peu près en l'état chez la femme.

Que faut-il à cette disposition anatomique pour passer du type femelle au type mâle ? Simplement que les deux grandes lèvres se soudent l'une à l'autre en un scrotum (dont le raphé indique toujours la ligne de soudure) et que les bords des petites lèvres s'unissent également pour former l'urèthre. C'est en effet ce qui a lieu vers la 15e semaine de la vie intra-utérine.

En résumé, dans le sexe féminin, le sillon génital ne se ferme pas. Il représente le vestibule du vagin (vulve). Les bords de la gouttière se prolongent et donnent naissance aux nymphes, les replis génitaux deviennent les grandes lèvres, le tubercule génital le clitoris.

Dans le sexe masculin, le tubercule génital grandit et s'allonge pour former le pénis.

La gouttière de sa face inférieure se ferme et se continue en arrière avec le canal uro-génital qui, chez la femme, constitue tout le canal de l'urèthre, alors que chez l'homme il forme la portion prostato-

membraneuse de ce canal d'excrétion urinaire.

En un mot, la femme, quant à ses organes génitaux externes, est un homme hypospade, et réciproquement, l'homme hypospade, de par ses organes génitaux externes, est une femme. Un simple arrêt de développement des organes génitaux externes, chez un sujet mâle quant au reste, peut donc créer l'hermaphrodisme féminin apparent, de même que la soudure anormale des deux grandes lèvres et le développement exagéré du clitoris peut engendrer l'hermaphrodisme masculin apparent, chez un sujet, quant au reste d'ailleurs, mâle de tous points. Un clitoris de 10 à 15 centimètres et gros comme une verge, ce que l'on a vu maintes fois, concourt puissamment à induire en erreur sur le véritable sexe dans ces circonstances.

§ III. — *Hermaphrodisme des glandes génitales.*

Si l'explication du pseudo-hermaphrodisme, de l'hermaphrodisme des voies génitales, sont faciles à donner, il n'en est pas de même de l'hermaphrodisme vrai ou des glandes génitales elles-mêmes.

En effet, normalement, il n'y a qu'une glande génitale primitive de chaque côté de la colonne vertébrale ; or, dans l'hermaphrodisme vrai, on peut en rencontrer deux du même côté, c'est-à-dire à la fois un ovaire et un testicule.

Pour se rendre compte de cette malformation, il est nécessaire de recourir aux premiers développements histogéniques des glandes génitales. — Celles-ci, on le sait, dérivent d'évolutions épithéliales que l'épithélium germinatif de Waldeyer envoie dans la masse de tissu conjonctif embryonnaire sous-jacente. Ce sont ces éléments cellulaires de l'épithélium-germe du péritoine qui donnent les *ovules primordiaux.*

Des ovules primordiaux dérivent à leur tour aussi bien les ovules femelles, *œufs ovariens*, que les ovules mâles, *spermatogonies.*

Mais que l'on admette cette homologie parfaite des ovules primordiaux dans la glande génitale primitive des deux sexes, comme le croient Bornhaupt, Egli, Janosik, Kœlliker, ou qu'on regarde les ovules mâles avec Waldeyer, Schenk, von Wittich, comme représentant, au contraire, des dérivés d'un bourgeonnement des canalicules de la portion supérieure (portion sexuelle) du corps de Wolff, il est également difficile de considérer ces glandes comme *neutres.* Le testicule et l'ovaire sont des organes trop différenciés pour qu'on puisse se résoudre d'emblée à les regarder comme sortis d'une ébauche primitive unique, tandis qu'il ne répugne nullement d'admettre une pareille communauté d'origine pour les organes génitaux externes dont toutes les parties sont équivalentes d'un sexe à l'autre au point de vue morphologique.

En adoptant l'opinion de Waldeyer, la glande génitale embryonnaire est à la fois mâle et femelle. elle possède en soi la puissance à l'état potentiel

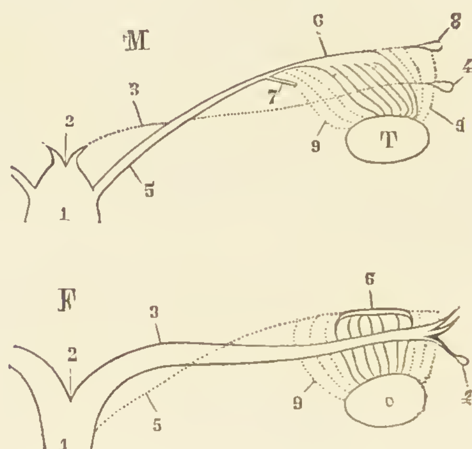


Fig. 20. — Formation des organes génitaux internes des deux sexes. (Figures schématiques.)

M. *Type masculin :* T, testicule; 1, sinus uro-génital; 2, extrémités inférieures des deux conduits de Müller, formant l'utricule prostatique; 3, partie du conduit de Müller qui disparaît; 4, son extrémité libre formant l'hydatide pédiculée de Morgagni; 5, canal de Wolff; 6, partie du canal de Wolff correspondant au canal de l'épididyme; 7, vas aberrans; 8, hydatide non pédiculée de Morgagni; 9, partie du corps de Wolff qui disparaît. La partie non ponctuée représente la tête de l'épididyme.

F. *Type féminin :* O, ovaire; 1, sinus uro-génital; 2, utérus; 3, conduit de Müller formant la trompe; 4, extrémité du conduit formant l'hydatide de Morgagni; 5, canal de Wolff qui a disparu dans la plus grande partie de son étendue; 6, sa partie persistante formant avec les canaux d'une partie du corps de Wolff l'organe de Rosenmuller, homologue à la tête de l'épididyme; 7, partie disparue du corps de Wolff.

qui peut faire d'elle un ovaire ou un testicule suivant la tournure que prendra le développement. Si la glande tourne vers le type mâle, l'ébauche de l'ovaire s'atrophie; tourne-t-elle vers le type femelle, les rudiments du testicule disparaissent.

Mais c'est là le développement normal et ordinaire. Or, supposons que pour une cause ou pour une autre la formation wolfienne (mâle) et la formation ovulaire (femelle) se soient développées simultanément, et séparées en même temps l'une de l'autre, et dès lors nous nous expliquerons que l'on ait pu rencontrer sur le même individu un ovaire et un testicule d'un même côté (hermaphrodisme vrai uni-latéral) ou des deux côtés à la fois (hermaphrodisme vrai bilatéral).

Waldeyer, au reste, a signalé la présence d'ovules primordiaux dans l'épithélium qui recouvre la surface du testicule, et, plus récemment Laulanié a décrit des formations bisexuelles aussi bien dans l'ovaire que dans le testicule des oiseaux et des mammifères.

L'anatomie comparée, de son côté, nous fournit des arguments favorables à la bisexualité primitive de la glande génitale de l'embryon. Parmi les vertébrés inférieurs où les ovules, tant mâles que femelles, dérivent également de l'épithélium germinatif, ainsi que cela ressort des recherches de Semper et Balfour sur les Plagiostomes, de Götte chez les Batraciens et de Braun chez les Reptiles, il existe des exemples d'hermaphrodisme normal. Ainsi dans le testicule des Plagiostomes il n'est pas rare de rencontrer des ovules femelles, comme l'ont observé Balbiani, Swaen et Masquelin ; chez les Téléostéens, il existe des exemples d'hermaphro-

disme normal, notamment dans les genres *Serranus* et *Chrysophrys*, comme déjà l'avait remarqué Aristote. Sur la carpe, le hareng, la morue, il n'est pas rare de faire la même observation. D'autre part, chez le crapaud (*Bufo vulgaris*), il se développe un petit ovaire (organe de Bidder) à côté du testicule, et cette disposition est très fréquente aussi sur la grenouille mâle.

En résumé, il paraît bien vrai qu'à l'origine, l'épithélium-germe est indifférent, et que la différenciation des sexes est un processus secondaire qui s'est produit très lentement. Il n'est donc pas irrationnel d'admettre qu'au début l'ébauche de l'appareil reproducteur est bisexuelle, bien qu'il ne reste normalement chez les Vertébrés vivipares adultes aucun vestige de cet hermaphrodisme en ce qui concerne les glandes génitales elles-mêmes. Mais chez ces derniers ne rencontre-t-on pas des anomalies qu'on peut considérer comme des manifestations lointaines, ou plus, des réminiscences de l'hermaphrodisme originel ?

CHAPITRE III

L'hermaphrodisme au point de vue physiologique.

ARTICLE PREMIER. — INFÉCONDITÉ DES HERMAPHRODITES

D'une façon générale, les diverses formes d'hermaphrodisme tendent toutes à entraver les fonctions reproductrices ; loin de jouir d'une double puissance créatrice et de ressembler en cela à certains animaux inférieurs bisexués, qui se suffisent à eux-mêmes, les hermaphrodites sont inféconds.

Dans les cas qui se rapprochent le plus de l'hermaphrodisme normal des animaux inférieurs, c'est-à-dire dans ceux où il existe à la fois des ovaires et des testicules, ces derniers sont le plus souvent restés dans l'abdomen, et les deux espèces de glandes génitales plus ou moins atrophiées et altérées.

Mais lors même qu'il existerait des glandes génitales normalement constituées, les malforma-

tions des canaux excréteurs de ces glandes et celles des organes génitaux externes s'opposeraient plus ou moins complètement à l'acte de la fécondation.

Il n'y a donc jusqu'ici aucune observation authentique d'un hermaphrodite humain ayant pu se féconder lui-même, bien que cette autofécondation ne soit pas *à priori* absolument impossible, puisque nous avons vu des sujets qui avaient à la fois des œufs et du sperme.

ARTICLE II. — CARACTÈRES SEXUELS SECONDAIRES

C'est en vain que l'on a voulu grouper en classes, ordres, genres, etc., les différentes formes d'hermaphrodismes ; les esprits vraiment philosophiques ont vite reconnu l'inanité de ces cases fermées où l'on classe des choses, que la nature n'a pas l'habitude de séparer si nettement.

Dès que l'on n'a pour guide que ce que l'on a appelé les *caractères sexuels secondaires*, on trouve un tel mélange des qualités des deux sexes, une telle variété dans les formes, que la théorie en apparence la plus parfaite se trouve vite en défaut.

C'est ainsi que l'on voit des individus mâles par le squelette de la tête et des membres supérieurs, par la barbe, la voix, etc., femelles par la conformation du bassin et des membres inférieurs, le développement des seins, l'aspect de la

peau, hermaphrodites par les organes génitaux.

On sait en effet que, chez les mâles privés de leurs testicules par la castration, les caractères masculins ou bien ne se développent pas, ou bien s'éteignent, de sorte qu'ils ne s'éloignent pas ou se rapprochent du type femelle : Les chapons n'acquièrent ni le plumage, ni le chant du coq ; le cheval hongre perd sa vivacité et l'ardeur qui en fait à la fois la beauté et le danger; l'eunuque des harems, comme jadis les chantres de la chapelle Sixtine, n'acquiert ni la corpulence ni la voix propres à son sexe.

Mais ce qu'il y a de plus curieux et de plus surprenant, c'est que, par un phénomène inverse, on voit des femelles prendre, après l'ablation des ovaires, des caractères qui n'appartiennent qu'aux mâles : la vieille poule « qui a passé l'âge des amours » prend un plumage brillant, des ergots acérés et jusqu'aux instincts bruyants et belliqueux du coq !

Je ne sais si pareille observation a été faite chez la femme après l'opération de Battey, mais dans tous les cas il est bon d'appeler l'attention des médecins sur ces particularités.

Darwin explique ces singulières modifications par ce qu'il appelle les *caractères sexuels latents*, caractères qui existeraient indistinctement dans les deux sexes, et ne se montreraient qu'après la cessation des fonctions sexuelles qui entravent le développement.

A côté des cas où les règles ont été simulées par des hémorrhagies qui se font par l'urèthre dilaté et irrité par le coït (obs. d'Ernestine G..., présentée par Magitot à la Société d'Anthropologie en 1881, et Adèle H..., présentée par S. Pozzi à la même Société en 1889), il y a des exemples indéniables de menstruation faible et intermittente par l'utérus.

Je n'insiste pas, mais il est incontestable que l'ablation des testicules rapproche l'homme de la femme, et que l'ablation des ovaires rapproche de son côté la femme de l'homme, cela aussi bien au point de vue physique qu'au point de vue moral. Cabanis aurait trouvé là un vaste champ à peine exploré pour établir ses *Rapports du physique et du moral de l'homme.*

ARTICLE III. — HÉRÉDITÉ DE L'HERMAPHRODISME

L'*hérédité* a-t-elle une influence sur la production de l'hermaphrodisme ?

On ne sait encore rien de bien positif à cet égard, mais comme la transmissibilité des malformations n'est pas douteuse, notamment du bec-de-lièvre, de la polydactylie, de l'hypospadias, etc., et que, d'autre part, on a cité quelques exemples de frères et de sœurs affectés d'un même vice de développement des organes génitaux, on peut supposer que les enfants peuvent avoir parmi leurs lots d'héritage celui de la bisexualité.

S. Pozzi a rapporté la généalogie de Jan..... en 1885. Voici le résumé de l'histoire et de la parenté de ce pseudo-hermaphrodite.

Jan... 18 ans. — Aspect féminin ; — seins bien développés ; — fesses proéminentes, grasses et glabres ; — petit pénis de 4 centimètres infléchi en arc, portant un gland bien conformé.

Père et mère.		Pas de malformation.
1er enfant,	fille.	Id. A des enfants.
2e —	déclaré comme fille.	Organes génitaux malformés d'après le dire de la mère. Mort à 19 mois.
3e —	fille.	Normale, morte.
4e —	—	—
5e —	—	—
6e —	—	Choréique.
7e —	garçon-marié.	Normal.
8e —	déclaré comme fille.	Reconnu garçon à 17 ans.
9e —	Jan...	Reconnu garçon à 18 ans.

L'hérédité des malformations génitales ne semble pas douteuse si l'on s'en rapporte à cette observation.

CHAPITRE IV

L'hermaphrodisme au point de vue psychologique.

ARTICLE PREMIER. — ÉTAT MENTAL ET MORAL

Les pseudo-hermaphrodites sont-ils des êtres normaux au point de vue moral ? Il est assez difficile de répondre à cette question d'une façon catégorique. Les uns sont des faibles d'esprit ; les autres, s'ils sont intelligents, actifs et laborieux, dit-on, sont le plus souvent déséquilibrés ; ce seraient des impulsifs, les uns mélancoliques jusqu'au suicide, les autres maniaques.

Christian, Legrand du Saulle, Magnan, ont signalé l'importance des malformations génitales (cryptorchidie, hypospadias, etc.) sur le développement des maladies mentales. — Raffegeau conseille au médecin aliéniste et au médecin légiste de considérer les sujets de ce genre comme des « dégénérés » et de les traiter comme tels.

Cette conclusion, basée sur un certain nombre d'observations, du reste, comporte une importance qui n'échappera à personne. Ce point de vue de la

question est d'autant moins à oublier qu'il paraît aussi bien établi que l'on trouve souvent des antécédents héréditaires du côté du système nerveux chez les pseudo-hermaphrodites, hypospades, cryptorchides. Dès lors, si ce sont des « dégénérés », ils peuvent aussi bien devenir des impulsifs irresponsables La chaîne n'est pas brisée, le névropathe engendre l'hystérique aux goûts, aux allures et aux penchants fugitifs et bizarres; il donne naissance au choréique ou à l'épileptique et, de celui-ci, la famille s'achemine vers la folie.

ARTICLE II. — PENCHANTS, HABITUDES, SENTIMENTS ET CARACTÈRES PSYCHIQUES

Nous sommes plus embarrassés encore, si nous portons l'analyse sur les penchants, les habitudes, les sentiments et les caractères psychiques.

Sans doute, certains hermaphrodites peuvent être des libertins, mais le plus généralement ce sont des *neutres* au point de vue sexuel; ce sont des êtres analogues aux castrats.

Un grand nombre de pseudo-hermaphrodites ont été mariés; presque tous ont eu des rapports avec les hommes; mais en même temps, beaucoup ont eu du goût pour les femmes et pratiqué un coït plus ou moins parfait.

Les signes affectifs et moraux sont en grande partie du domaine de l'éducation.

CHAPITRE V

L'hermaphrodisme devant la Société et devant la loi.

Nous connaissons l'origine et la nature de l'hermaphrodisme, demandons-nous maintenant quelles sont ses conséquences sociales. Voyons ce qu'est l'hermaphrodite dans la société, ce qu'il peut devenir et ce qu'il doit être ; voyons ce qu'il est devant le Code civil et ce qu'il devrait être.

C'est un être anormal sans doute, au point de vue physique, mais nous savons qu'il peut être un « dégénéré », d'où, à l'anomalie physique, peut se joindre la défectuosité psychique. Ce n'était qu'un déshérité, il peut devenir un danger pour autrui.

ARTICLE PREMIER. — DANGERS DE L'HERMAPHRODISME

Les cas d'hermaphrodisme soulèvent un certain nombre de questions médico-légales, et il faut bien avouer que dans certains cas le médecin ne peut affirmer son diagnostic qu'à l'autopsie.

Le développement des mamelles, et du système pileux, les caractères de la voix, la forme du bassin, etc., ne sont que des signes de probabilité, non de certitude.

J'ai vu à l'Antiquaille, dans le service de M. Aubert, un homme qui, quant à sa manière d'être extérieure (formes, voix, etc.), paraissait absolument du sexe féminin, et qui cependant était un homme avec un large scrotum, un petit pénis hypospade en forme de clitoris volumineux et caché au fond d'un cul-de-sac cutané, des testicules à peine sortis des anneaux, petits et perdus au sommet de larges bourses, qui paraissaient plutôt être des grandes lèvres qu'un scrotum.

Maria Arsano meurt à 80 ans, réputée femme toute sa vie et mariée comme telle, quoique homme à l'autopsie !

Et cependant combien n'est-il pas important d'être fixé !

§ 1. — *Etat civil des hermaphrodites.*

Le plus souvent, à la naissance, la détermination du sexe d'un individu, qui se présente avec une malformation des organes génitaux, est impossible. Les erreurs sont assez fréquentes, plus fréquentes même qu'on ne le pense généralement.

Nombreux sont les cas, dans lesquels la déclaration de sexe, faite à la naissance, a été démontrée fausse à la puberté.

Nous en avons cité plus haut des exemples. P. Garnier a rassemblé plus de trente cas de ces erreurs de sexe. Et combien courent les rues qui n'osent se dénoncer ! Ce n'est pas à la figure en effet que se voit ce vice d'organisation.

L'article 57 du code civil a pour conséquence, dans nombre de cas, de faire passer pour femme un être qui, plus tard, sera reconnu n'être qu'un homme ou inversement.

Comme le disait A. Leblond, à la Société de médecine légale (8 juin 1885), à la naissance, un hypospade se présente le plus souvent avec les caractères du sexe féminin. Le scrotum est bifide de façon à offrir l'aspect de la vulve; souvent il existe un infundibulum qui fait croire à l'existence d'un vagin. Les replis qui forment les grandes lèvres, ne contenant ordinairement pas de tumeur, ne font pas soupçonner de testicules ; le clitoris volumineux achève de donner le change.

Aussi, le plus souvent, l'hypospade est-il déclaré comme étant du sexe féminin ; les déclarations opposées sont beaucoup plus rares.

Et, il ne faudrait pas croire, répétons-le, que cette erreur soit toujours facile à éviter, surtout de la part de la sage-femme qui, d'ordinaire, n'y regarde pas de si près ; mais y regarderait-elle avec ses meilleurs yeux et avec tout ce que la science aurait pu lui enseigner que dans certains cas, heureusement rares, elle n'en serait

peut-être que plus embarrassée sur le sexe à donner au nouveau-né. Des organes génitaux externes mâles imparfaitement développés peuvent en imposer et faire croire au sexe féminin ; des organes génitaux externes soudés comme chez l'homme, surtout lorsque le clitoris est volumineux, et au début de la vie cet organe l'est toujours beaucoup relativement, peuvent parfaitement vous faire prendre une fille pour un garçon, surtout, ce qui s'est vu, lorsque les petites lèvres se sont soudées au-dessous du clitoris, donnant ainsi lieu à une portion spongieuse de l'urèthre chez la femme et à un clitoris perforé comme une verge.

Le professeur Lannelongue, mis à l'hôpital Trousseau en présence de deux jeunes enfants déclarés comme filles, n'a pu se prononcer sur leur vrai sexe : un an après seulement, la descente du testicule chez l'un d'eux vint lever tous les doutes.

Nous tenons de M. H. Coutagne que pareils faits se présentent souvent à Prague, à la polyclinique de Breitzki.

En 1890, je reçus à l'Institut anatomique de Lille un mort-né, provenant de l'hôpital de la Charité qui, à première vue, aurait été infailliblement déclaré comme du sexe masculin. Ses organes génitaux externes étaient en effet représentés par une verge de la grosseur de celle d'un nouveau-né ordinaire et des bourses assez bien détachées pour qu'on pût croire qu'elles contenaient les testicules.

Une malformation de la verge aurait même achevé la confusion (fig. 21).

Celle-ci, en effet, portait une ouverture à sa base (hypospadias).

Or, à l'autopsie, je trouvai tous les organes génitaux internes propres à la femme, excepté le vagin qui faisait défaut (fig. 22). Chose plus curieuse encore, ce petit sujet, de par le reste tout à fait

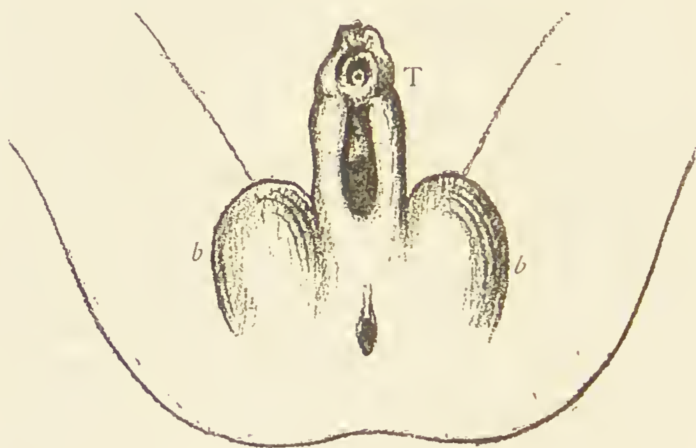


Fig. 21. — Aspect des organes génitaux externes d'un nouveau-né de sexe féminin simulant un enfant mâle.
T, phallus avec large fente uréthrale simulant un pénis hypospade; *b*, sacs (grandes lèvres) simulant les bourses.

bien conformé, avait l'utérus situé *en avant* de la vessie, le col s'ouvrant dans le réservoir urinaire (fig. 23).

La grande majorité des pseudo-hermaphrodites, nous l'avons dit, sont des hypospades.

Mais comme dans ces cas le véritable critère est fourni par la constatation de la présence des

testicules ou des ovaires et que ces glandes sont le plus ordinairement retenues dans l'abdomen ou le canal inguinal, il y a grande difficulté de se prononcer sur le sexe d'un tel sujet qu'on vous présente



Fig. 22. — Organes génitaux internes malformés du nouveau-né précédent.
U, utérus situé *en avant* de la vessie ; V, vessie ; R, rectum ; *t*, pavillon de la trompe de Fallope ; *o*, ovaire.

en vie. — Il n'est donc pas étonnant que les erreurs de sexe soient assez fréquentes.

Plus tard, la détermination est encore difficile, et parfois l'autopsie seule permet de trancher la question.

Mais ce qu'il y a à retenir, c'est que c'est vers la puberté que l'examen court plus de chance d'aboutir et de fournir une détermination certaine.

Les plus graves désordres sociaux peuvent résulter d'erreurs de ce genre.

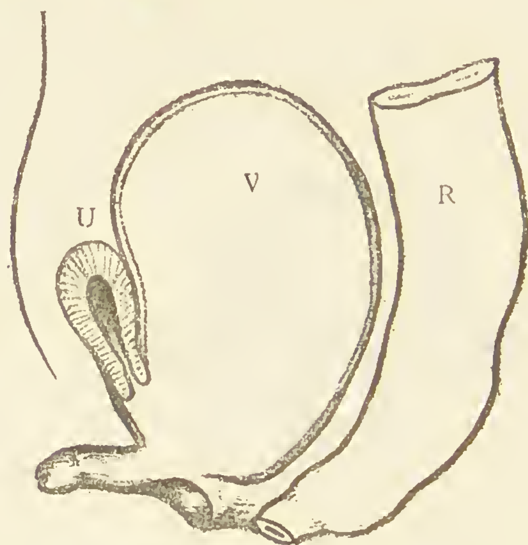


Fig. 23. — Coupe sagittale du bassin du même nouveau-né pour montrer la malformation des organes génitaux internes.
U, utérus; V, vessie; R, rectum.

Figurez-vous un de ces hommes-femmes admis au séminaire, dans une congrégation, dans un monastère, dans un régiment, dans un lycée; pensez qu'une femme-homme peut tomber dans un couvent ou un pensionnat de jeunes filles, et vous vous convaincrez que l'article 57 du Code civil n'est pas assez prévoyant.

N'est-ce point là un état qui soulève les questions les plus graves d'identité, d'aptitude au mariage et à la fécondation, etc. ?

§ 2. — *Mariage des hermaphrodites.*

La personne épousée est-elle une femme mal conformée et impropre à l'union sexuelle ou un homme mal conformé, offrant l'apparence trompeuse du sexe féminin?

L'intervention de l'expert n'est pas sans importance. Dans le premier cas, le mariage est valable au sens strict de la loi; dans le second, il est sans valeur et frappé de nullité, *ipso facto*, puisqu'il y a erreur de personne.

Une femme croit se marier avec un homme, elle n'épouse qu'un eunuque, dites-moi donc si c'est la même chose!

En faisant mieux connaître les cas de sexe douteux à la naissance, la loi mettrait obstacle à bien des rapports contre nature, d'outrages à la morale publique; maris et épouses ne courraient plus risque d'être trompés sur le sexe de leur conjoint, sous la garantie même de la loi. Elle empêcherait ces unions monstrueuses, si dommageables pour la famille et la source de tant de maux!

Schweikard a rapporté le cas d'un individu, qui avait été baptisé et élevé comme fille et considéré comme telle jusqu'à l'âge de 49 ans, quand il vint demander aux tribunaux à épouser une personne enceinte de ses œuvres. On le réintégra dans son véritable état civil, et il lui fut permis de se marier avec une femme.

§ 3. — *Droits politiques des hermaphrodites.*

L'hermaphrodisme peut encore soulever une importante question à propos des droits politiques qui sont le privilège de l'homme. — Une personne dont le sexe est douteux pourra-t-elle voter, être éligible, remplir des fonctions publiques ? Un cas de ce genre s'est présenté aux États-Unis à propos d'une élection (1).

ARTICLE II. — REMÈDES

Que faire pour remédier à ces graves inconvénients, j'ose dire à ces lacunes de notre législation ?

En toutes choses, il vaut mieux prévenir que réprimer. La société le peut, elle doit le vouloir.

§ 1. — *État civil des hermaphrodites.*

Dans l'hermaphrodisme *neutre* vrai, variété rare heureusement, doit-on considérer les individus comme appartenant au sexe masculin ?

Doit-on admettre avec le Garde des sceaux de 1816 « que les erreurs de la nature, rares heureusement, ne doivent pas être trop approfondies lorsqu'elles se présentent, et que c'est aux individus qu'elles concernent ou à leurs parents à choisir le sexe qui paraît leur convenir » ?

(1) Sa curieuse relation est rapportée dans l'*American Journal of the Medical science*, de juillet 1847, par Levy Suydam.

La loi allemande agit ainsi, mais à combien d'inconvénients ne conduit pas une telle règle (1) ?

D'autre part, admettre que « dans le cas d'hermaphrodisme neutre, avec absence de sexe, les individus devront être regardés comme étant de sexe masculin, puisqu'on n'observe pas chez eux de parties génitales féminines et que l'absence des caractères de la virilité ne dépend alors que de l'absence ou de l'atrophie des testicules » (Briand et Chaudé) me paraît être une conclusion négative, qui tout au moins prend une erreur pour la vérité, et qui ne remédie en rien aux fâcheuses conditions sociales dans lesquelles se trouvent pour autrui les individus de ce genre.

Le Code civil accorde bien à chacun la faculté d'obtenir par un jugement la rectification de toute erreur d'état civil, mais il n'en est pas moins vrai qu'il abandonne à l'ignorance de particuliers, et parfois à leur arbitraire, la responsabilité de dan-

(1) *Législation allemande.* — Si un enfant naît hermaphrodite, les parents décident à quel sexe ils veulent que l'enfant appartienne ; mais à l'âge de 18 ans, l'hermaphrodite a le droit de choisir lui-même son sexe.

Le *Code bavarois* dit : « Les hermaphrodites auront l'état que des experts leur assigneront, ou qu'ils se seront eux-mêmes attribué. » Le *Code prussien* : « Lorsqu'il naît un hermaphrodite, les parents en choisissent le sexe, quitte à l'individu lui-même à choisir le sexe qui lui plaît lorsqu'il atteint 18 ans ; toutefois lorsque « les droits d'un tiers dépendent du sexe d'une personne qui se prétend hermaphrodite, le premier peut demander qu'elle soit examinée par des gens de l'art » : La décision de ceux-ci « prévaut sur le choix de l'hermaphrodite et des parents. »

gereux abus. Comme tel, il n'offre point suffisamment de garantie aux familles et à la société.

J'en arrive à conclure que la législation actuelle est défectueuse. Le Code civil a tort de n'admettre que deux catégories d'individus, car dans la Société, il en existe, à titre d'exception, c'est vrai, mais il n'en existe pas moins trois catégories : les hommes, les femmes et..... ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Pour ceux-là, je propose de modifier l'art. 57, ainsi qu'il suit : *Tout nouveau-né sera soumis à l'examen médical ;* l'acte de naissance énoncera le sexe, *mais seulement quand celui-là sera de toute évidence.*

Art. additionnel. — Dans le cas de doute sur le sexe, il sera sursis jusqu'à la puberté (15 à 18 ans), époque à laquelle le sujet sera soumis à une commission médico-judiciaire qui statuera sur son sexe et sur son inscription comme homme, femme ou neutre sur les registres de l'état civil, — mais, en attendant, l'acte de naissance portera en marge les signes S D (sexe douteux).

Si cette formalité devait porter quelque préjudice à l'individu qui en serait l'objet, elle aurait du moins l'immense avantage de prévenir des circonstances beaucoup plus fâcheuses.

§ 2. — *Mariage des hermaphrodites.*

L'erreur a été commise, la loi n'a pas su prévenir, elle doit réprimer.

Le divorce n'est pas applicable à ces malheureuses unions, puisqu'il ne prévoit que six cas : excès, sévices, injures graves, adultère, condamnation à une peine afflictive et infamante.

Nous ne saurions partager l'opinion de E. Horteloup qui dit qu'on est toujours homme ou femme, jamais l'un et l'autre.

Or, qu'arrive-t-il lorsqu'un pseudo-hermaphrodite a contracté mariage ?

De deux choses l'une : ou cet hermaphrodite a contracté mariage avec un sujet du même sexe que lui, et dans ce cas, pas de doute, le mariage est nul ou plutôt il n'existe pas, puisque le mariage est l'union d'un homme et d'une femme ; ou bien il a contracté union avec un sujet d'un autre sexe que celui qui doit lui être réellement attribué, et alors, dans l'état actuel de la législation, le mariage est valable. La doctrine de la jurisprudence s'est refusée jusqu'alors, en effet, à admettre dans ce cas l'*erreur sur la personne* (art. 180), celle-ci étant réservée exclusivement pour le cas où il y a réellement erreur sur la personne, c'est-à-dire lorsque croyant épouser Pierre on épouse Paul.

Mais alors même qu'il n'y a pas eu erreur sur la *personne morale*, mais seulement sur la *personne*

physique entachée d'un vice d'organisation, qui n'en fait ni un homme ni une femme au sens strict du mot, est-il juste que le mariage soit valable ?

Quel est le but du mariage, le but suprême, si ce n'est la famille ? C'est bien là une loi primordiale s'il en fut jamais sur la terre; c'est plus même, c'est une nécessité sociale qui, aujourd'hui surtout, s'impose à tout Français. Si donc une condition organique vicieuse s'oppose à la réalisation de ce but, avec cette circonstance aggravante qu'elle était inconnue du conjoint, est-il juste que le mariage soit valable ? N'y a-t-il pas, sinon erreur de personne civile, tout au moins erreur de personne anatomique, et la voix de la nature n'est-elle pas toujours celle qui doit décider et passer avant les autres ?

Qu'est le mariage, sinon l'union des sexes réglementée ? Or, l'union des sexes, loi naturelle et primordiale, ou plutôt nécessité de nature, est bien antérieure à toutes nos codifications. — Celles-ci sont sans doute des plus louables, puisqu'elles créent, en l'espèce, les droits et les devoirs de l'un des époux envers l'autre, et des deux époux envers leur famille, mais peuvent-elles et ont-elles le droit d'étouffer la loi naturelle et immanente?

La loi romaine admettait bien ce but du mariage, la famille, puisqu'elle le prohibait chez la femme après l'âge de 50 ans.

Nous sommes moins avancés que la loi romaine,

que nous avons si servilement copiée en maints autres points, car notre jurisprudence est encore des plus indécises en ce qui touche la nullité du mariage basée sur l'indécision du sexe du mari ou de la femme et l'impossibilité d'une union avec un individu d'un genre mal défini.

Que disent à ce sujet, en effet, les annales judiciaires ?

L'arrêt de la Cour de Trêves (1808), le jugement du Tribunal d'Alais (1869), l'arrêt de la Cour de Montpellier (1872) admettent la nullité du mariage dans le cas où il est avéré que les organes génitaux s'opposent au but naturel de l'union des sexes ; la jurisprudence de la Cour de Riom (1828), celle de la Cour de Nîmes (1869) et celle de la Cour de Caen (1882) n'admettent, au contraire, la nullité du mariage que lorsqu'il est établi qu'il y a identité de sexe (Loir, Vincentelli).

Sans doute la jurisprudence a ainsi jugé pour bannir ces procès scandaleux si fréquents avec l'ancien droit, qui avaient pour prétexte l'impuissance ou diverses infirmités, mais il est cependant permis de se demander s'il n'est pas anti-naturel de condamner un jeune homme dans toute la plénitude de sa force physique, lui qui a voulu à la fois, par le mariage, associer sa vie à une personne de son choix, fonder une famille et satisfaire de légitimes passions, à subir l'union indissoluble avec une créature incomplète, avec laquelle tout

rapprochement est impossible ou dont l'organisme ne se prête qu'à des rapports inavouables ; comme par exemple, chez la femme dont le procès fut jugé par la Cour de Caen (1882), femme qui n'avait point de vagin !

Aussi estimons-nous que c'est avec juste raison que le tribunal civil de la Seine a fait droit à la demande de mademoiselle Martinez de Campos (1) en 1881, et acceptons-nous les conclusions fort sages de M. Banaston, alors substitut du procureur de la République, qui occupait le siège du ministère public dans cette affaire :

« Qu'est-ce que M. le comte de San Antonio, dit M. Banaston ? Est-ce un homme, une femme, tous les deux à la fois, comme ces êtres hybrides dont parle la mythologie ? On n'en sait rien. Je sais bien qu'il est capitaine ; mais, dans l'espèce, ce n'est pas suffisant pour contracter mariage. »

Ce qu'il faut savoir, c'est si le comte de San Antonio est pourvu des organes nécessaires au mariage. Or, il n'y a qu'une enquête qui puisse amener ce résultat, en admettant toutefois que le comte consente à s'y soumettre.

« Nous n'avons pas de raison pour repousser *a*

(1) Affaire Mercédes Martinez de Campos contre son mari, le comte de San Antonio, fils du maréchal Serrano, duc de la Torre (*Gaz. des Tribunaux*, déc. 1881).

Le *Répertoire de Merlin* relate une affaire analogue (affaire Grandjean) qui eut lieu en 1760, et la *Gazette des Tribunaux*, pour 1834, l'affaire Lelasseur.

priori les présomptions graves apportées par madame de San Antonio, j'allais dire mademoiselle Martinez de Campos, et je conclus à ce que le tribunal commette des experts pour examiner le cas pathologique de son pseudo-mari. »

D'un côté, pour être réellement femme, il faut, non seulement avoir les organes génitaux externes bien conformés, de façon à ce que l'accouplement soit possible, mais il faut encore avoir la faculté de concevoir et de porter à terme et d'expulser le produit de la conception. — L'hypospade très prononcé étant, en général, impuissant, la conséquence ne s'impose-t-elle point, et le corollaire légal n'est-il pas qu'il ne saurait valablement s'unir?

D'autre part enfin, et suivant les belles recherches et les remarques judicieuses de Goubaux, Follin et Godard, si le cryptorchide est puissant, il est infécond.

Pour toutes ces raisons, je crois qu'il y aurait lieu, là encore, d'ajouter un paragraphe additionnel à l'art. 180 du Code civil, et je me permets de proposer le suivant :

Les vices de conformation des organes génitaux, qui constituent manifestement une impossibilité absolue dans l'accomplissement fructueux (1) de l'acte sexuel et créent l'erreur de la

(1) Je dis « fructueux » pour englober dans mon texte les hypospades du dernier degré et les cryptorchides, ces derniers rares d'ailleurs, puisque Marshall n'en a rencontré qu'un sur 10,800 conscrits.

personne physique, sont une cause formelle de nullité de mariage.

Cette clause additionnelle aurait, aujourd'hui plus que jamais, raison d'être introduite dans le Code civil.

D'un côté elle ne permettrait pas la stérilité forcée de certains ménages, et par le temps qui court la natalité en France est tellement réduite qu'il faut accepter tous les moyens propres à la faire remonter.

D'autre part, depuis que la chirurgie abdominale est entrée largement dans nos mœurs, et cela au profit de l'humanité et à la très grande gloire de la science, est-il permis au législateur de méconnaître les conséquences graves qu'a, dans le mariage, l'absence d'organes aussi importants que les ovaires et les testicules ?

Après la castration, l'homme comme la femme peuvent retrouver le désir et la possibilité d'accomplir l'acte sexuel, et même l'exaltation des désirs et des actes positifs, comme Lawson Tait en a rapporté quelques exemples observés chez la femme.

Si un homme privé de ses testicules ne peut guère cacher sa difformité, il est plus facile à une femme de se marier sans que son mari sache qu'elle est privée de ses annexes utérins. Cette question a bien sa valeur depuis que l'ablation des ovaires (opération de Battey) a pris de si grandes proportions. Or, un tel mariage est parfaitement

immoral, et cependant le mari aura beau protester, geindre et gémir, il ne pourra faire la preuve qu'avec l'aide du chirurgien qui a fait l'opération, j'allais dire avec l'aveu du coupable.

Et si celui-ci se retranche derrière le secret professionnel, quel remède le mari trouvera-t-il à ses maux ? Privé d'enfants, privé de famille, il en arrivera à prendre sa femme en horreur. Supposez que vous ayez affaire à un faible d'esprit, il pourra se suicider ; avez-vous devant vous un impulsif, ou même un libertin, et vous voyez la porte du crime lui-même s'entre-bâiller. Sans doute la société est irresponsable de l'acte illicite ou criminel lui-même ; sans doute le coupable est celui qui commet le crime, mais quelle n'est pas la responsabilité de celui qui le permet par suite d'une organisation vicieuse des lois !

On me dira peut-être que les cas que j'invoque sont hypothétiques. S'il en était ainsi, je rappellerai aux sceptiques que Lawson Tait en a cité trois exemples authentiques à la Société britannique de Gynécologie, en juillet 1888. Sans doute je n'irai pas jusqu'à dire avec cet éminent chirurgien : « De même qu'on ne permet aux lépreux que de se marier entre eux, de même les femmes sans ovaires ne devraient prétendre qu'à des hommes sans testicules! ». C'est là une boutade qui peint cependant bien la triste situation faite à l'époux d'une femme qui a perdu ses glandes génitales.

Mais je ne cacherai pas que je voudrais voir la loi considérer ces mariages comme nuls par suite « d'erreur de sexe ». — C'est le seul remède compatible avec la dignité de tous.

On ne manquera pas de nous dire encore sans doute que tout cela peut être exact et vrai, mais que, comme cela ne peut être qu'une exception, une anomalie, une monstruosité, la Société n'a pas à s'en occuper. Si une telle réponse sortait de la bouche de quelqu'un, nous répondrions vivement que le législateur n'a pas le droit de mépriser les intérêts individuels. Sans aucun doute l'intérêt général appelle avant tout toute sa sollicitude, mais quand il le peut, il ne doit pas, par indolence ou mépris, repousser le malheureux qui a soif de justice. S'il se doit à tous, il se doit aussi à chacun, et le malheur d'un membre de la communauté ne doit point le trouver insensible.

C'est en venant en aide aux déshérités de la Fortune qu'on s'acquiert la reconnaissance de chacun et le respect de tous.

FIN

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Ackermann, *Infantilis androgyni historia*, Jéna, 1805.

F. Ahlfeld, *Atlas zu « Die Missbildungen des Menschen »*, Leipzig, 1882.

Aranyi, *Ungar. Zeitschr.*, 1853.

Augustin (Saint), *Cité de Dieu*.

Balbiani, *Génération des Vertébrés*. Paris, 1880.

Balfour, *Traité d'embryologie et d'organogénie comparées*, Paris, 1885, 2 vol. in-8º.

Banon, *Dublin Journal*, t. XIV, p. 73, 1852.

Barkow, *Anat. Abh.*. Breslau, 1851.

Barth et Remy, *Journ. de l'Anat.*, p. 175, 1879.

Bast (P.), *Beitraege z. Lehre von der bauch Blasen Genitalspalte u. von dem Hermaphrodismus verus*. Inaug. Diss., Berlin, 1884.

Béclard, Cas de Madeleine Lefort, *Deuxième bulletin de la Faculté de médecine de Paris*, année 1815. — *Journal de méd., chir. et pharm.*, mars 1815. — *Dictionnaire* en 60 volumes. Paris, 1817, t. XXI, p. 98.

Beigel, *Centralbl. med.*, 1878.

Benoist (de Saint-Nazaire), *Sur un cas d'Hermaphrodisme (Ann. d'hyg.*, 1886, t. XVI, p. 84).

Berthold, *Abh. der K. Gesellsch. d. Wiss. zu Gœttingen*. Bd. II, p. 104, 1845.

Betz, *Müller's Arch.*, 1850.

Boddaert, *Bull. de la Soc. de méd. de Gand*, 1875.

Boogard, *Journ. de l'Anatomie*, p. 200, 1877.

Bouillaud, *Variété d'Hermaphrodisme.(Journal univ. et hebd. de méd. pratique*, Paris, 1835).

Briand et Chaude, *Manuel de médecine légale*, 10e édition, Paris 1879.

Buchanan, *Med. Times*, 1883.

Burdach, *Anatomische Untersuchungen*, Leipzig, 1814; pp. 40 et 62.

— *Physiologie*, trad. par Jourdan, Paris, 1836.

Cecherelli, *Lo Spérimentale*, fev. 1874.

Chesnet, *Vices de conformation des organes génitaux, hypospadias, erreur sur le sexe, Ann. d'Hyg.*, 1868, 2e série, t. XIV, p. 206.

Churchill (Fleetwood) et Leblond, *Traité des maladies des femmes*, 3e édition, Paris, 1881.

Cœlius Rodigin, *Leçons antiques*, liv. XXIV, chap. III.

Courty, *Consultation médico-légale à l'appui d'une*

demande en nullité de mariage (*Montpellier medical*, 1872, t. XXVIII, p. 475).
Cramer, *Ein Fall von Hermaphroditismus lateralis*, Zurich, 1857.
Crecchio (L.), *Apparences viriles chez une femme*, *Morgagni*, Napoli, 1865; *Annales d'Hyg. publ.*, 1866, 2ᵉ série, t. XXV, p. 178.
Cummings, *Boston medical and surg. Journ.*, 1883.
Cuyer et Kuff, *Les organes génitaux de l'homme et de la femme*, 2ᵉ édition, Paris, 1882.
Czarda, *Wiener med. Wochenschr.*, 1876.
Debierre (Ch.), *Bulletin de la Soc. Anatomique*, mai, 188 .
— *Bull. médical du Nord*, 1889, p. 323.
— *Manuel d'Embryologie humaine et comparée*, p. 697; Paris, 1885.
— *Traité d'anatomie*, t. II, p. 323; Paris, 1890.
Descoust, *Sur un cas d'Hermaphrodisme* (*Ann. d'hyg.*, 1886, t. XVI, p. 87).
Dohrn, *Un hermaphrodite marié*, *Arch. f. Gynæk*, 1877 et 1883, p. 225.
Duval (Jacques), *Traité des Hermaphrodits*, Rouen, 1612, — réimprimé à Paris, Isidore Liseux, 1880, p. 321.
Elvers, *Cas d'Hermaphrodisme masculin*; *Viertel jahrschrif fur ger. med.* Nouv. série, t. XXI, nº 1, et *Ann. d'hyg.* 2ᵉ série, t. XLIV, p. 225.
Eppinger, *Prager Vierteljahresschrift*, CXXV, 18 .
Eschricht, *Müller's Arch.*, 1836, Heft 2.
Follin, *Gaz. des Hôp.*, 4 déc. 1851.
Forest Villard (De), *Amer. Journ. of Obstetrics*, New-York, p. 500; 1877.
Franqué (O. Von), *Scanzoni's Beitræge*, 1859.
— *Scanzoni's Beitræge*, 1868.
Freund, *Ber. d. Naturforscherversammlung zu Cassel*, 1878.
Friedreich, *Virchow's Arch.*, Bd. XLV, 1869.
Gaffé (de Nantes), *Journ. de méd. et chir. pratiques*, fév. 1885.
Gallard, *Leçons cliniques sur les maladies des femmes*, 2ᵉ édition, Paris, 1879.
— *Hermaphrodisme*, (*Ann. d'hyg.*, 1886, t. XVI, p. 90).
Garnier (P.), *Du Pseudo-Hermaphrodisme comme impédiment médico-légal à la déclaration du sexe dans l'acte de naissance*, *Ann. d'Hyg. publique et de médecine légale*, 1885, t. XIV, 3ᵉ serie, p. 291.
Genèse, chap. 1, v, 27.
Geoffroy Saint-Hilaire (E.), *Nouvelles Annales du Museum*, II, p. 141; 1833.

Geoffroy Saint-Hilaire (I.), *Histoire des anomalies de l'organisation*, II, pp. 30-173; Paris, 1836.

— *Des rapports de la teratologie avec la médecine légale* (*Ann. d'hyg.*, 1837, 1re série, t. XVII, p. 431.

Gerin-Roze, *Soc. Médicale des Hôpitaux*, 28 nov. 1884

Godard, *Rech. sur la monorchidie et la cryptorchidie*, Paris, 1857.

— *Rech. térat. sur l'appareil séminal de l'homme*, Paris, 1880.

Godlee (J.), *The Lancet*, 25 avr. 1885.

Goujon (E.), *Cas d'hermaphrodisme bisexuel imparfait chez l'homme* (*Journ. de l'Anatomie*, p. 609; 1869).

Graaf (De), *Zeitschr. f. Geburtsh. u. Gynæk*, 1882.

Grüber (W.), *Mém. de l'Acad. Imp. des Sc. de Pétersbourg*, 1859.

Gunther, *Comm. de Hermaphr.*, Lipsiæ, 1846.

Guttmann, *Fall von zwitterbildung* (*Berl. Klin. Wochens.*, p. 544; 1882.

Guyon (Felix), *Des vices de conformation de l'urèthre chez l'homme*. Thèse de concours pour l'Agrégation, Paris, 1865.

Heppner, *Arch. de Reichert*, p. 679, pl. XVI, 1870, et *Gaz. médicale de Paris*, 1872, p. 29.

Ueber den wahren Hermaphroditismus beim Menschen. (Arch. f. Anat. u. Phys. de Reichert et Dubois-Reymond, p. 679, 1870.)

Hesselbach, *Beitræge zur natur. u. Heilkunde von Friedreich u. Hesselbach*, Würzburg, 1825.

Hoffmann (Ed.), *Wien. Medicinische Jahrbücher*, III, 293, 1878.

— *Med. Jahrbücher von Stricker*, 1877.

Holmes, *Traité des maladies chirurgicales des enfants*, trad. par O. Larcher, Paris, 1870.

Home, *Lectures on comparative Anatomy*, t. III, p. 317.

Horteloup (E.), *Soc. de méd. légale*, 1885.

Horteloup (P.), Cas de Madeleine Lefort, *Bulletins de la Société anatomique*, observation recueillie par Dacorogna, interne du service.

Hyrtl, *Œsterr. med. Wochenschr.*, 1851.

Klebs, *Handb. d. path. Anat.*, 1873.

Klotz, *Centralbl. f. Chir.*, 1880.

Kochs, *Arch. f. Gynæk*, 1883.

Langer, *Zeitschr. d. k. Gesellsch. d. Ærzte zu Wien*, 1855.

Laugier (Maurice), Art. *Hermaphrodisme* du *Dictionnaire de médecine de Jaccoud*, Paris, 1873, t. XVII, p. 488.

Laulanié, *Soc. de Biologie*, 1886-1887.

Leblond, *Du pseudo-hermaphrodisme comme impédiment médico-légal, à la déclaration du sexe dans l'acte*

de naissance, (*Ann. d'hyg.*, 1885, t. XIV, p. 293).
Ledentu, *Anomalies du testicule*, Paris, 1869.
Le Fort (Léon) *Des vices de conformation de l'utérus et du vagin*. Thèse de concours pour l'agrégation, Paris, 1865.
Léopold, *Arch. f. Gynæk*, Bd. III, Heft 3, 1875.
Leuckart, *Illustr. med. Zeit*, I. 1852.
Litten et Virchow, *Virchow's Arch.*, LXXV, 188 .
Loir, *Des sexes en matière d'état civil*, Paris, 1858.
Marc, *Sur l'Hermaphrodisme* (*Bull. des sc. méd.* publié par la Société médicale d'émulation, 1811, t, VIII, p. 179.)
— *Dict.* en 30 vol. Art. HERMAPHRODISME, 1837.
Marchand, *Un cas d'hermaphrodisme bilatéral, utérus masculin très développé sur un hypospade cryptorchide* (*Berl. Klin. Woch.*), 1883, p. 103.
— *Virchow's Arch.*, Bd. XCII, 1883.
Maret, *Mém. de l'Acad. de Dijon*, II, p. 157; 1767.
Martin, *Journ. de l'Anat.*, 1878, p. 21.
Mayer, *Casper's Wochenschr.*, n° 50, 1835, et *Reichert's Arch.*, 1879, p. 687.
Mayer (A. F. J. C.), *Icones selectæ præpar. musæi anat. universitatis quæ Bonnæ floret*, Bonnæ, 1831.
Montanus, livre I, chap. II.
Morand, *De hermaphroditis*. Thèse de Paris, 1749.
Odin, *Hermaphrodisme bisexuel* (*Lyon médical*, t. XVI, p. 214; 1874).
Ovide, *Métamorphoses*.
Péan, *Gazette des hôpitaux*, p. 105; 1884.
Petit, *Acad. des Sc.*, 1720.
Pinel, *Mém. de la Soc. d'émulation*, t. IV, p. 342; Paris, 1801.
Pline, *Hist. Nat.*, II, 49, et VI, 22.
Polaillon, *Annales d'hyg.*, 1886, t. XVI, p. 90.
— *Bull. de l'Acad. de Méd.*, 7 avril 1891.
Poppesco, *De l'hermaphrodisme, au point de vue médico-légal* (Thèse de Paris, 1874).
Porro, *Gaz. méd. ital., di Lombardia*, 1882, n° 51.
S. Pozzi, *Traité de Gynécologie*, p. 1068, Paris, 1890.
— *Nouveaux cas de pseudo-hermaphrodisme* (*Soc. de Biol.*, 1884 et 1885).
— *Homme hypospade* (*pseudo-hermaphrodite*) *considéré depuis vingt-huit ans comme femme* (*Ann. d'hyg.*, 1884, t. XI, p. 382.)
— *Compte rendu de la Soc. de Biologie*, 1885, p. 24.
— *Société d'anthropologie*, 5 déc. 1889.
Raffegeau, *Du rôle des anomalies congéniales des organes génitaux dans le développement de la folie chez l'homme*, Thèse de Paris, 1884.

Realdo Colombo, *De re anatomica*, lib. XV, 1559.
Reuter, *Verhandl. der phys. med. Gesellsch. zu Würzburg*, 1885.
Richard (David), *Histoire de la génération chez l'homme et chez la femme*, 2e édition, Paris, 1889.
Rieder, *Virchow's Arch.*, Bd. XCVI, 1884.
Rodriguez (L.), *Escuela medica*, Caracas, 1879.
Rokitansky, *Wiener medic. Wochenschr.*, 1868, et *Centralbl. f. d. medic. Wiss.*, Berlin, 1869, et *Union médicale*, 1868, 3e série, t. VI, p. 498.
Rudolphi, *Abh. der k. Akad. d. Wissensch. zu Berlin*, 1825.
Schauta, *Wiener med. Wochenschr.*, 1877.
Schnopf, *Wiener med. Jahrb.*, III, 341; 1878.
Schnopfhagen (F.), *Wiener med. Jahrbücher*, 1878, p. 341.
Schœneberg, *Berl. Klin. Wochens.*, p. 375; 1876.
Schultze (B.), *Virchow's Arch.*, Bd. XLIII, 1868.
Schwartz (Ed.), *Maladies chirurgicales des organes génitaux de l'homme*, in *Encyclopédie internationale de chirurgie*, Paris, 1888, tome VII, p. 385.
Schweikard, *Hufeland's Journal*, 1803.
Serres, *Recherches d'anatomie transcendante*, Paris, 1832. — *Anatomie comparée transcendante. Principes d'Embryogénie*, Paris, 1859.
Simon (Max), *Inaug. Dissert*, Erlangen, 1886.
Sippel (A.), *Arch. f. Gynæk*, 1879.
— *Arch. f. Gynæk*, Bd. XIV, Hft. I, 1880.
Steinmann, *Deutsche med. Wochenschr.*, 1881.
Stonham, *Soc. de pathol. de Londres*, 1888, et *Bull. Med.*, p. 276; 1888.
Swaen et Masquelin, *Arch. de Biologie belges*, 1883.
Tardieu (A.), *De l'identité dans ses rapports avec les vices de conformation des organes genitaux*, Paris, 1872.
Tardieu (A.) et Laugier, *Dict. de méd. et de chir. pratiques de Jaccoud*, art. *Hermaphrodisme*, Paris, 1873, t. XVII, p. 507.
Underhill, *Edinburgh med. Journ.*, p. 906; 1876.
Veit, *Handb. d. Weibl. Geschlechtsorg.*, 1867.
Vermann, *Virchow's Arch.*, 1886.
Vincentelli, *Essai de l'intervention du médecin-légiste dans les cas de séparation de corps et de divorce*, Thèse de Montpellier, 1884.
Virchow, *Berl. Klin. Woch.*, 1872.
Waldeyer, *Eierstock. u. Ei*, 1870.
Woods (S.), *The Dublin Quaterly Journal of Medical science*, t. XLVI, p. 52; 1868.
Zinsser, *Diss. inaug.*, Giessen, 1883.

TABLE DES MATIERES

MILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

